

Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 1er décembre 1916

Vol. XXIX - 4 49

Par Brevet  
Spécial  
Fournisseur



de  
Sa Majesté  
LE ROI

# DEWAR'S Scotch Whiskies

— AGENTS —

Pour l'Est du Canada — - J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL

Bureaux Principaux pour les Etats-Unis et le Canada, Dewar Building,  
Bank Street, New-York (E.U.)



# Les Essences de



# Culinaires Jonas



Seront, comme d'ordinaire, très en demande pendant les fêtes prochaines de Noël et du Jour de l'An. Nous conseillons donc fortement aux commerçants de nous envoyer leurs commandes SANS RETARD s'ils veulent être sûrs de recevoir à temps leur approvisionnement de ces produits si populaires.

## NOUS AVONS DES ESSENCES POUR TOUS LES GOÛTS.

Consultez la liste ci-dessous et voyez ce qui vous manque :

- |                  |                     |                  |                |
|------------------|---------------------|------------------|----------------|
| Abricot,         | Chocolat,           | Macis,           | Poivre,        |
| Allspice,        | Claret,             | Madère,          | Pommes,        |
| Amandes,         | Cochénille,         | Menthe Poivrée,  | Prunes,        |
| Ananas,          | Coing,              | Mûres,           | Ratafia,       |
| Banane,          | Coriandre,          | Muscade,         | Rose,          |
| Bière d'ÉpINETTE | Couleurs de Fruits, | Nectar,          | Safran,        |
| Bouleau,         | Don't Care          | Noyau,           | Salsepareille, |
| Café,            | Fraise,             | Orange,          | Sherry,        |
| Cannelle,        | Framboise,          | Ottawa Rootbeer, | Thé,           |
| Cayenne,         | Gingembre,          | Pêche,           | Tonka,         |
| Céleri,          | Groseille,          | Pistache,        | Vanille,       |
| Cerise,          | Limon,              | Poire,           | Wintergreen.   |

Nous faisons toujours notre possible pour satisfaire nos clients ; mais la demande est si considérable déjà que nous ne pouvons garantir l'exécution des commandes qui nous parviendraient tardivement.

Venez nous voir ou écrivez-nous aujourd'hui.

# HENRI JONAS & CIE,

FABRICANTS

173 à 177 rue

MAISON FONDÉE  
EN 1870

Saint-Paul Ouest

MONTREAL



# Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

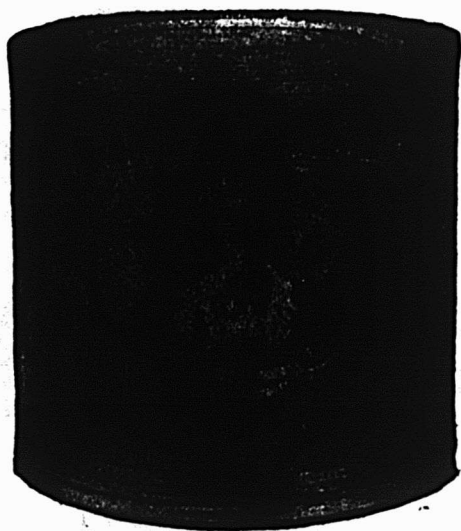
Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



*Simples ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.*

## Dominion Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

**PRIX COURANTS**

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

**WALTER BAKER & CO., LTD.**

Chocolat Premium, pains de ½ liv. et de ¼ liv., boîte de 12 liv., par liv. . . . . 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. . . . . 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. .031

Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .125

cartons 5c. 20 cartons par boîte la boîte . 0.55

"Assortis", 33 paq. par boîte, la boîte. . . . . 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. . . . . 0.24

Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre . . . . . 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre . . . . . 0.36

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

**BRODIE & HARVIE, LIMITED**

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pnts.

3 lbs. . . . . 2.20

Pnts de 6 lbs. . . . . 4.30

Superb, pnts de 3 lbs. . . . . 2.00

Pnts de 6 liv. . . . . 3.90

Crescent, pnts de 3 lbs. . . . . 2.10

Pnts de 6 lbs. . . . . 4.10

Buckwheat, pnts de 1½ liv. . 1.00

3 liv. . . . . 2.20

6 liv. . . . . 4.30

Griddle Cake, pnts de 3 lbs. . 2.20

Pnts de 6 lbs. . . . . 4.30

Pancake, pnts de 1½ liv. . . . 1.00

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisses retournées complètes et en bon état seulement.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,**  
Montréal.  
"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.

c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.33

½ lb. . . . .

c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.33

½

lb., c-s 29¼ lbs., la livre . . . 0.33

Etiquette Argent 1 lb.

c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.40

½ lb. . . . .

c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.40

½

lb., c-s 29¼ lbs., la livre . . . . 0.40  
"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non celeré. Etiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.33

½

lb., c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.33

½

lb., c-s 29¼ lbs., la livre . . . . 0.33

Etiquette Argent 1 lb., c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.40

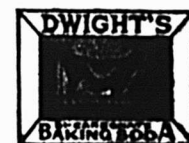
½

lb., c-s 30 lbs., la livre. . . . . 0.40

½

lb., c-s 29¼ lbs., la livre . . . . 0.40

Prix spéciaux pour le gros.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 36 paquets de 5c. \$3.20

Caisse de 60 paquets de 1 lb. . . . 2.20

120 ½ lb. . . . . 2.40

30 1 lb. et

60 paq. mélangés, ½ lb. . . . . 2.30

**W. CLARK, LIMITED**

Montréal.

Conserves

La doz.

Corned Beef Compressé . . . ½a. \$2.00

. . . 1a. 2.50

. . . 2a. 7.50

. . . 3a. 25.00

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a.

**CHURCH & DWIGHT**  
LIMITED  
Manufacturiers  
**MONTREAL**

**LE PACIFIQUE CANADIEN**

Service des Trains  
**MONTREAL - TORONTO**  
Quatre Trains par Jour

\* 7.10 a.m.

\* 8.45 a.m.

\* 10.00 p.m.

\* 10.50 p.m.

**MONTREAL - OTTAWA**

\* 8.30 a.m.

† 10.15 a.m.

† 4.05 p.m.

‡ 7.40 p.m.

\* 8.45 p.m.

\* 10.15 p.m.

**MONTREAL - QUEBEC**

† 9.00 a.m.

\* 1.30 p.m.

\* 11.55 p.m.

\*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche. ‡Dimanche seulement.

Tous les trains sont pourvus de l'équipement modèle du Pacifique Canadien.

Détails complets sur demande aux nos 141-145 rue Saint-Jacques, aux gares de la rue Windsor et de la Place Viger et à l'hôtel Windsor.

## Rendez vos clientes heureuses

en leur disant comment elles peuvent être indépendantes des cuisinières et des servantes en servant du

# Shredded Wheat

avec du lait, de la crème ou autres produits — un aliment de blé tout cuit et prêt à servir. Il est si facile de préparer un repas délicieux en un clin d'oeil avec du Shredded Wheat et du lait — c'est plutôt un jeu qu'un travail — pour les jeunes et les adultes. Vous vendez le biscuit et les autres produits.



Ce Biscuit est empaqueté dans des boîtes de sapin inodores qui peuvent être facilement vendues 10 ou 15 cents, ce qui ajoute encore aux bénéfices de l'épicer.

"FAIT EN CANADA"

The Canadian Shredded Wheat Co., Limited

Niagara Falls (Ontario)

66-U

Quand vous vendez les

## 57 Variétés

de

# PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

de

## HEINZ

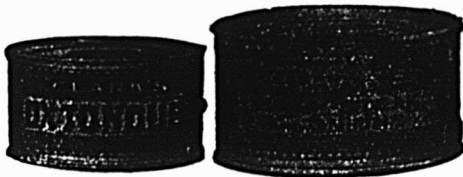
Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

---

# H. J. HEINZ COMPANY

Usine Canadienne: Leamington (Ontario)  
Entrepôts: Toronto et Montréal

Corned Beef Compressé.....	14s.	60.00
Roast .....	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.25
.....	2s.	7.25
.....	6s.	22.00
Boeuf bouilli .....	1s.	3.25
.....	2s.	7.25



Boeuf bouilli .....	6s.	22.00
Veau en gelée .....	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.00

Fèves au lard, Sauce Chill, étiquettes rouge et dorées, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse .....	la douz.	0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz. ....		1.15
do, grosses boîtes, 42 liv., 4 douz., .....	la douz.	1.85
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. ....	la douz.	2.45
..... à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv. ....		1.80
..... au lard, grandeur 1 1/2 .....		1.75
Sauce Chill, la douzaine .....		1.75
Tomates, la douzaine .....		1.45
Sans sauce la douzaine .....		2.75
Pieds de cochons sans os.....	1s.	5.50
.....	2s.	
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc .....	1/2s.	1.85
.....	1s.	2.80
....., pots en verre .....	1/2s.	1.50

....., pots en verre .....



....., pots en verre .....	1s.	3.25
Langue, jambon et pâté de veau .....	1/2s.	1.50
Jambon et pâté de veau.....	1/2s.	1.20
Viandes en pots épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	0.50
..... en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	1.00
..... de verre, poulet, jambon, langue .....	1/2s.	
Langues .....	1/2s.	
..... de boeuf, boîtes en fer-blanc .....	1/2s.	3.50
.....	1s.	6.25
.....	1 1/2	9.50
.....	2s.	18.00
..... en pots de verre .....	1s.	

..... de boeuf, pots de verre .....

..... size 1 1/2 .....	2s.	
.....	2s.	3.25
.....	2s.	4.50
.....	4s.	6.25
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement .....	1s.	2.00
.....	2s.	3.25
.....	2s.	4.50
.....	4s.	6.25
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement. ....	5s.	8.00
Viande hachée		
En seaux, 25 lbs. ....		0.18
En cuves, 50 lbs. ....		0.18
Sous verre .....		2.80

### KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles, .....	56 " 16 —	3.00
-------------------	-----------	------

### BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/2 —	2	00.00
..... 24 " — 1/2 —	2	1.40
..... 17 " — 1 —	1	1.85
Btes carrées		
Seaux, 24 liv. ....		0.20
..... 10 .....		0.21 1/2
..... 5 .....		0.23
Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse .....	doz.	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine .....		0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz. ....		1.15

do, 42 liv., 2 douz., la douz. .. 1.85  
 do, boîtes plates, 51 liv., 2  
 douz. ... .. la douz. 2.45  
 do, grosses boîtes, 68 liv., 2  
 douz. ... .. la douz. 3.00  
 do, grosses boîtes, 96 liv., 1  
 douz. ... .. la douz. 10.00  
 do, grosses boîtes, 82 liv., ¼  
 douz. ... .. la douz. 14.50

**FEVES AU LARD**

Etiquette rose, caisse de 66 liv.  
 4 douz. à la caisse . la douz. 0.80  
 do, 42 liv., 4 douz. à la caisse,  
 la douz. ... .. 0.95  
 do, 42 liv., 2 douz. à la caisse,  
 la douz. ... .. 1.60  
 do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz  
 la douz. ... .. 2.00  
 do, grosses boîtes, 68 liv., 2  
 douz. ... .. la douz. 2.40  
 do, grosse boîtes, 96 liv., 1  
 douz. ... .. la douz. 3.00  
 do, grosses boîtes, 82 liv., ¼  
 douz. ... .. la douz. 12.00

Veau en gelée .....2s. 4.50  
 .....6s. 21.00  
 Machis de Corned Beef...¼s. 1.50  
 Machis de Corned Beef... 1s. 2.50  
 ..... 2s. 4.50  
 Beefsteak et oignons.....¼s. 2.00  
 ..... 1s. 3.25  
 Beefsteak et oignons . . . . 2s. 6.25  
 Saucisse de Cambridge . . . 1s. 3.00  
 ..... 2s. 5.50

Pieds de cochons sans os...¼s. 1.75  
 Prix sujets à changements sans avia.  
 Commandes prises par les agents su-  
 jettes à acceptation. (Produits du Ca-  
 nada).

**E. W. GILLETT COMPANY LIMITED**

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"  
 Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25



Poudre à Pâte "Magic"  
 Ne contient pas d'alun La doz.  
 6 doz. de 5c \$0.50  
 4 doz. de 4 oz. 0.75  
 4 doz. de 6 oz. 1.00  
 4 doz. de 8 oz. 1.30  
 4 doz. de 12 oz. 1.80  
 2 doz. de 12 oz. 1.85  
 4 doz. de 1 lb. 2.25  
 2 doz. de 1 lb. 2.30  
 1 doz. de 2½ lbs. 5.30  
 ½ doz. de 5 lbs. 9.60  
 2 doz. de 6 oz. à la  
 1 doz. de 12 oz. } cse  
 1 doz. de 16 oz } \$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



**LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT**

La cse  
 4 doz. à la caisse ..... 4.30  
 3 caisses ..... 4.20  
 5 caisses ou plus 4.15



la Cse  
 No. 1 caisse 60 ppts. de 1 lb. .... 3.15  
 5 caisses ..... 3.10  
 No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.50  
 5 caisses ..... 3.40  
 Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"  
 Caque de 100 lbs. par caque ..... 3.25  
 Barils de 400 lbs. par baril ..... 3.55



Crème de Tartre "Gillett"  
 ¼ lb. ppts. papier La Doz (4 doz. à la caisse) 2.04  
 ½ lb. ppts papier (4 doz. à la caisse) 3.94  
 ½ lb. Caisses avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.74  
 Par Caisse

2 doz. ppts ¼ lb. (Assortis) \$15.64  
 4 doz. ppts ¼ lb. (Assortis) \$15.64  
 5 lb. canistres carrées (½ douz.) La lb. dans la caisse ..... 65c  
 10 lbs. caisses en bois ..... 64½c  
 25 lbs. seaux en bois ..... 64½c  
 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 60c

**W. H. Escott Co., Limited**

**COURTIERS EN EPICERIE EN GROS**

**AGENTS de MANUFACTURIERS ET**

**MARCHANDS A COMMISSION**

**Winnipeg**

**Régina**

**Saskatoon**

**Calgary**

**Edmonton**

Représentants de

ACADIA

SUGAR REFINING CO.

WAGSTAFFE LIMITED

THOS. J. LIPTON

VAN CAMP PRODUCTS CO.

ET AUTRES

**Bureau principal, 181-183 avenue Bannatyne, Winnipeg**

**FONDEE EN 1907**

*Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans*

**l'OUEST DU CANADA?**

*Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez - nous de vous causer de cette affaire.*

WM. H. DUNN

Montréal.

Edwards Soups.

(Potages Granulés, Préparés en Irland  
de), Variétés: Brun — Aux Tomates  
—Blanc, ou assorti.

Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. cha-  
que (assorties) par doz..... 0.45  
Canistres, 18s. Boîtes 3 doz.,  
grandeur, 4 oz., par doz.... 1.45  
Canistres, 25s. Boîtes 3 doz.,  
grandeur, 8 oz., par doz.... 2.30

BORDEN MILK CO., LIMITED  
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort Wil-  
liam, (cette dernière ville comprise),  
dans les provinces d'Ontario, de Qué-  
bec et Maritimes.



La caisse  
boîtes ..... 7.20  
— Reindeer,  
48 boîtes . . . . . 6.95  
— Silver  
Cow, 48 boîtes . 6.40  
— "Gold Seal  
et "Purity" 48  
boîtes . . . . . 6.25  
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 6.25  
— "Challenge" "Clover", 48  
boîtes . . . . . 5.75



Lait Evaporé  
Marques St-Charles,  
Jersey, Peerless,  
"Hotel", 24 boîtes . . 5.00  
"Tall", 48 boîtes . . 0.00  
"Family", 48 boîtes 4.50  
"Small", 40 boîtes . . 2.25

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24  
boîtes . . . . . 5.00  
— "Petite", 48  
boîtes . . . . . 5.70  
— Regal.. . . . 24 boîtes 4.70  
Cacao marque Reindeer ——— 4.80  
24 grandes boîtes... . . . .

Conditions: net, 30 jours  
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé  
jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus  
sera marqué sur la facture.

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturiers des Marques

Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.  
Canada Laundry Starch (caisse  
de 40 liv.) . . . . . 0.07  
— White Gloss (caisse de  
40 liv.) paquets de 1 liv. . . . 0.07½  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu,  
(caisses de 48 lbs.), boîtes en  
carton de 3 liv. . . . . 0.08  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No.  
1 (caisse de 100 liv.) . . . . . 0.07½  
Barils No. 1 (200 liv.) . . . . . 0.07½  
Edwardsburg Silver Gloss, pa-  
quets chromo de 1 lb. (30  
liv.) . . . . . 0.08½  
Empois Silver Gloss (48 lbs.)  
en bidons de 6 liv. . . . . 0.10  
— en boîtes  
à coulisse de 6 liv. . . . . 0.10  
Kegs Silver Gloss, gros cris-  
taux (100 liv.) . . . . . 0.08  
Benson's Enamel (eau froide)  
(40 lbs.) la caisse ..... 3.00  
Farine de pommes de terre ra-  
finée Casco (caisse de 30 lbs.  
en paquets de 1 liv.) . . . . . 0.15  
Celluloïd . . . . .  
Boîte contenant 45 boîtes en  
carton, par caisse ..... 3.75  
Empois de cuisine.  
W. T. Benson's & Co's. Celebra-  
ted Prepared Corn (40 liv.) . 0.08½  
Canada Pure Corn Starch (40  
liv.) . . . . . 0.07½  
(Boîte de 20 lbs., ¼c en plus).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.  
Par caisse  
Jars parfaitement cachetés, 3  
liv., 1 doz., en caisse . . . . . 3.25

Boîtes de 2 lbs., 2 doz., en cais-  
se . . . . . 3.25  
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse 3.65  
— 10 lbs., ¼ doz., en cais-  
se . . . . . 3.55  
— de 20 lbs., ¼ doz., en  
caisse . . . . . 3.50  
Barils, 700 liv. . . . . 0.04½  
Demi-baril 350 livres . . . . . 0.04½  
Quart de baril, 175 livres . . . . 0.05  
Seaux, 25 livres chaque . . . 1.70  
— 38½ ——— . . . 2.40  
— 65 ——— . . . 3.70

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily  
White.

Par caisse  
Boîtes de 2 livres, 2 doz., par caisse 3.75  
— 5 liv., ¼ doz. par cse 4.15  
— 10 liv., 2 doz. par cse 4.05  
— 20 liv., ¼ doz. par cse 4.00

(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une  
anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou  
250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou  
10 boîtes assorties le sirop et d'empois  
jusqu'à toute station de chemin de fer  
dans les provinces de Québec et d'On-  
tario à l'est ou au sud du Sault Sainte-  
Marie, Sudbury, North Bay et Matta-  
wa et jusqu'à tous les ports des lacs  
pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'es-  
compte pour paiement d'avance.

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

La lb.  
Macaroni Bertrand"..... 12½c  
Vermicelle — ..... 12½c  
Spaghetti — ..... 12½c  
Alphabets — ..... 12½c  
Nouilles — ..... 12½c

# CHARBON

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

EXPEDIE PAR VOIE FERREE OU VOIE D'EAU  
A TOUS ENDROITS DE LA PROVINCE  
DE QUEBEC.

GEORGE HALL COAL COMPANY  
OF CANADA, LIMITED

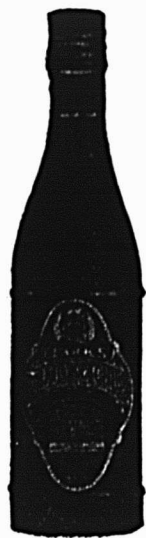
126 rue St-Pierre,

MONTREAL

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN  
GROS AGENT DE SUCCES  
DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figu-  
rent dans le "PRIX COURANT" vous  
obtenez les adresses des meilleures mai-  
sons où vous approvisionner au mieux  
de vos intérêts.

# Le Catsup aux Tomates de CLARK



LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA.

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

Garanti absolument **PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...  
2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

**W. Clark, Limited,**  
MONTREAL

## LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE

**Epiciers en Gros**

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Théa, Vins, Liqueurs, Sucre, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Mouve de Sicile et de Tarragone.

220 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montréal.

## UN BON VENDEUR La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

**Brodie & Harvie, Limited,**  
Tel. Main 436. MONTREAL

Coquilles — ..... 12½¢  
Petites Pâtes — ..... etc... 12½¢

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — — — —	1.67
3 oz. Carrées — — — — —	2.00
4 oz. — — — — —	2.50
4 oz. — — — — —	6.59
16 oz. — — — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. — — — — —	2.24
5 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchon émeri	7.93
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — — — —	1.83
8 oz. — — — — —	3.17
16 oz. — — — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.84
16 oz. — — — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.84
16 oz. — — — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. — — — — —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La doz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 0.75  
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 0.75  
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	8.40
Small 2 — — — — —	7.50
Medium 2 — — — — —	10.80
Large 2 — — — — —	12.00
Tumblers 2 — — — — —	10.80
Mugs 2 — — — — —	13.20
Nugget 2 — — — — —	13.20
Athenian 2 — — — — —	13.20
Gold Band Tu 2 — — — — —	13.80
No. 64 Jars 1 — — — — —	18.00
No. 65 — 1 — — — — —	21.00
No. 66 — 1 — — — — —	24.00
No. 67 — 1 — — — — —	13.20
No. 68 — 1 — — — — —	15.00
No. 69 — 1 — — — — —	24.00
Molasses Jugs 1 — — — — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1 — — — — —	36.00
Jarres, ½ gal ½ — — — — —	54.00
Poudre Limonade "Messina" "Jonas"	
Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à \$12.00 la grosse.	
Grandes boîtes, 3 douz. par caisse, à \$28.00 la grosse.	

Sauce Worcestershire

"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse, 3 douz. par caisse.

HUILE A CHARBON ROYALITE



En bidon de 1 gallon.....0.11  
15c pour le bidon.

## La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues au Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.

**Walter Baker & Co. Limited**  
Maison Fondée en 1780  
Montréal, P.Q.      Dorchester, Mass.

### SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



### AGENCES



AGENCES  
**LAPORTE, MARTIN LIMITEE**

### Eau de Vichy

Admirable crown . . .50 Btles. 8.00 c-s  
Neptune . . . . .50 " 3.50 "

### Limonade de Vichy

La Savoureuse . . . . .50 Btles 11.00 c/s

### Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importés

Ginger Ale Trayder's—  
c/s 6 doz., chop. 1.20 doz. (liège ou couronne) . . . . . 1.12½  
— 6 doz., ¼ btl. . . . . doz. 1.05  
Club Soda Trayder's—  
— doz., Splits, ¼ btles — doz. 1.05  
— 6 doz., chop. . . . . doz. 1.15

### Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s  
— Brl. 8 doz. 16.20 Brl.

### Lager Beer

Millar's High Life, Baril 10 doz. . . . . 15.00 Brl.



# MACHINERIE DE CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la mise  
en Forme jusqu'au Finissage



Systemes Goodyear  
pour Cousu-Trépointe et  
Cousu - Chaussou

Machines "Consolidated"  
à monter d'après la  
Méthode Manuelle

Presses  
à découper les Tiges  
Modèles C.

Machines Rapides  
"Standard"  
A visser les semelles

Machines Davey à  
cheviller bois  
avec bigorne

Machines à Enfoncer les clous protégé-talon --- Machines  
à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer  
et à Finir les Talons --- Machines à clouer "Loose Nailer" et  
Machines à Bonbouter --- Machines à Cimentier, à Poncer et  
à Parer --- Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem" ---  
Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons,  
Brosses, etc. : : : : :

**United Shoe Machinery Co. of Canada, Limited**  
Montréal, Québec.

## DANS LA PROVINCE

### BUREAUX D'ENREGISTREMENT

#### LEVIS

- Vente, Rodolphe Audette à Alphonse Renaud et al, Lévis.  
 — Ls Couture à Mme Joseph Olivier, Saint-Jean.  
 — Rvd H. Bernier à Téléphore Guay, Lauzon.  
 — Jacob Boucher à Joseph Lafrenaye, Saint-Etienne.  
 — John Paradis et al à Joseph-E. Glackmayer et al, Lauzon.  
 — Luc Collin à Joseph Collin, Saint-Romuald.  
 Dation en paiement, Mme Alyre Talbot à Veuve Octave Brochu, Bienville.  
 — Alfred Couture à Joseph Couture, Saint-Jean.  
 — Octave Robitaille à Joseph Robitaille, Saint-David.  
 — Veuve Ed. Many à Veuve Joseph Jolicoeur, Lauzon.  
 Obligation, Ls. Carrier à Mme L.-O. Audette, Lévis.  
 — J.-E. Lachance à Ferdinand Lemieux, Saint-Téléphore.  
 — Mme J.-B. Lasnier à Société de Prêts et Placements Québec, Lévis.  
 — Mlle Annie Dumontier à Georges Paradis, Lévis.  
 — Francis Gagné à Cyrille Vermette, Saint-Romuald.  
 — Jean Laflamme à Mlle Marie Paquet, Lauzon.  
 — Philippe Noël à Phyllis Aubin, Saint-David.  
 — Mme G. Barras à Mme Pierre Trépanier, Lauzon.  
 — J.-G. Ferland à Pierre Bégin, Lévis.  
 Mariage, Arthur Lamontagne à Mlle Annette Després, Lévis.  
 — Pierre Baron à Mlle Adéline Labranche, Lévis.  
 — Alphonse Lamontaine à Mlle Sabine Cantin, Lévis.  
 — Alphonse Dumont à Mlle Alice Turgeon, Lévis.  
 — Léo Boissinot à Mlle Théodora Poiré, Lévis.  
 — Albert Saint-Hilaire à Mlle Blanche Boudreault, Saint-Romuald.  
 Extinction de rente, Ed. Aubert par décès de Etienne Aubert et uxor, Pintendre.  
 Quittance, Mme Arthur Lafond à Ed. Aubert, Pintendre.  
 — Arthur Laliberté à Joseph Laliberté et al, Saint-Henri.  
 — J.-B. Carrier à Ls. Carrier, Saint-Henri.  
 — Onésime Beaudoin à Arthur Laliberté, Saint-Henri.  
 — R.-R. Bergevin et al à Mme J.-H. Larochelle, Lévis.  
 — Mme J.-H. Larochelle à Léon Larochelle, Lévis.  
 — Percepteur Revenu Québec à Succ. Joseph Paquet, Lévis.  
 — Romuald Fortier à Ferdinand Guay, Saint-Lambert.  
 — Veuve Julien Chabot et al à Dézel Chénard, Lévis.  
 — Ls. Proulx à Mme J.-Bte Vachon, Saint-David.  
 — Le Séminaire de Québec à Philippe Gagnon, Saint-David.  
 — Philippe Gagnon à Philippe Noël, Saint-David.  
 Testament, Narcisse Dionne, Saint-Gilles.  
 Transport, Jacob Boucher à Mme B. Bourassa, Notre-Dame Charny.  
 Déclaration de décès, Mme Joseph Paquet, Lévis.  
 Main-levée, Révd. J. Lachance à Ferdinand Lemieux, Saint-Téléphore.  
 — Ls. Carrier à J.-Bte Carrier, Lévis.

#### ARTHABASKA

- Testament, Georges Laveau à Hélène Dargis, 2-107-201 Tingwick, p. 185 et p. 184, Tingwick.

- Vente, Placide Lehouillier à Arsène Vallières, 552 Tingwick.  
 — Adélaré Bêliveau à Arthur Bêliveau, p. 573, p. 576 et p. 815.  
 Transport, Joseph Croteau à Alexis Pépin, sur E. Côté et B. Laroche.  
 Testament, Pierre Lasonde et Marie Tardif, p. de 5 et 6 Princeville.  
 Ball à rente, J.-N. Brunelle à Nap. Charest, p. 39, Sainte-Victoire.  
 Titre du shérif à Germain Saint-Pierre, p. 400.  
 Testament, Mme Reine Poisson à Amédée Boisvert son fils.  
 Vente, Alcide Vézina à La Cie de Colonisation de Stanfold et Aurèle Garon, 1 n du 10e rang de Stanfold.  
 Echange, François Carignan à Daniel Brie, 8c du rang de Stanfold, p. 41 Princeville.  
 Vente, Veuve Georges Laveau à Philippe Beauchesne, 2-107-201 de Tingwick, p. 185 et 186 Saint-Christophe.  
 — Philippe Beauchesne à Henri Houle, 2-107 et 201 de Tingwick.  
 — Henri Houle à Mme Marie Morin, Veuve de Hector Houle, 79 Saint-Christophe.  
 Testament, Joseph Ross à Mme Arthémise Deneau, 257 Arthabaskaville.  
 Vente, Amédée Bergeron à Hector Bergeron, 46 Sainte-Hélène et droits sur 44 et 44.  
 Testament, Onésime Lasonde à Sarah Talbot, 6a et 5d du 9e rang 1/2 6a du 7e rang et 6b du 6e rang de Stanfold.  
 Vente, Is. Rivard à Adélaré Arsenault, 9c du 12e rang Simpson.  
 — N. Therrien à Jos. Bergeron, 242 et 243 Horton.

#### TEMISCOUATA

- Obligation, H. Bergeron à Révd. E. Bolly, Trois-Pistoles.  
 — Léon Labrie à Camille Labrie, Demers.  
 Vente, Ludger Dubé à G. et P. Lévesque, Saint-Murchie.  
 — Désiré Saint-Pierre à Geo. Lebel, Jackington.  
 — Chs. Noreau à Pierre Gagné, Notre-Dame-du-Lac.  
 — Alf. Dubé à Frs. Dubé, Estcourt.  
 Donation, Abr. Lévesque à Hormisdas Bérubé, Packington.  
 Vente, W.-W. Wheeler à Brown Corporation, Whitworth.  
 Réméré, Télésp. Lévesque à Jos. Laforest, Fraserville.  
 Vente, Auger & Son à Géd. Jacques, Estcourt.  
 — Ern. Deschesnes à Geo. Tanguay, Ltée, Trois-Pistoles.  
 Obligation, Mme Jos. Lebel à Flor Lebel, Hocquart.  
 — Jos. Cimon à Alf. Ouellet, Denonville.  
 — Jos. Dumais à Laz. Michaud, Ile-Verte.  
 — Mme J. Lévesque à Chs.-E. Michaud, Ile Verte.  
 — J.-B. Bérubé à B.-H. Labbé, Estcourt.  
 — Adél. Lebel à Alex Pelletier, Estcourt.

#### L'ISLET

- Vente, Alph. Deschesnes à Flavien Chouinard, Saint-Pamphile.  
 — Alfred Pelletier à Flavien Chouinard, Saint-Pamphile.  
 — Joseph Labbé à Flavien Chouinard, Saint-Pamphile.  
 — Emile Gagnon à Flavien Chouinard, Saint-Pamphile.  
 — Léonie Bélanger à Jos. Fournier, Saint-Roch.  
 — Irénée Chouinard à Eronie Chouinard, Saint-Jean.

## VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Go. Phillips & Co., Ltd., Ovide Brosard, 4 décembre, 10 a.m., 270 Mont-Royal-Est, Dockstader.

Jos. Saint-Denis, Thomas Jiniakas, 6 décembre, 11 a.m., 623 Wellington, Trudeau.

Pelletier & Co., Kopel Schwartz, 7 décembre, 1 p.m., 97 Ontario-Est, Trudeau.

O. Tardif, Edmond Van Morrhem, 4 décembre, 2 p.m., 1048 Orléans, Normandin.

Mme H. Rose, H. Lagacé, 4 décembre, 11 a.m., 374 des Seigneurs, Lafontaine.

R. Croydill, R.-L. Watson, 4 décembre,

bre, 10 a.m., 169 Peel, Lafontaine.

C.-W. Lindsay, Ltd, A.-L. Armand et Adélaré Laporte, T.-S., 4 décembre, 2 p.m., 120A Rose de Lima, Lapierre.

Union Bank of Canada, J.-L. Lacroix alias R.-A. Masson, 4 décembre, 10 a.m., 307 Université, Johnston.

Mme Sarah Stein, M. Goodman, 4 décembre, 10 a.m., 385 Cadieux, Racine.

M. Chrystal, A. Madler, 4 décembre, 10 a.m., 41 Duluth Est, Desroches.

Mme M.-Lse Bobert et vir, Ernest Pepin, 4 décembre, 10 a.m., 329 Ontario-Est, Robillard.

Hughes Giguère, M.-R. Saad, 4 décembre, 2 p.m., 2809 Christophe Colomb, Racine.

Alfred-T. Allen, Honoré Paquin, 4 décembre, 11 a.m., 2052 Chateaubriand, Robillard.

Mlle Mathilda Boulanger, Mme Anna Bédard-Blanchard, 4 décembre, 19 a.m., 213 Notre-Dame-Est, Durocher.

A. Leduc, Jean-Marie Daoust, 4 décembre, 10 a.m., 288A Chambord, Lapierre.

Windsor Hotel Co, H. Schwartz, 5 décembre, 2.30 p.m., avenue Esplanade, Marson.

G.-A. Lafontaine, H. Bastien, 5 décembre, 10 a.m., 268 Montcalm, Pigeon.

Yorkshire Ins. Co. Ltd., Mitchel Warren, 2 décembre, 10 a.m., 160 Saint-Jacques, Marson.

Banque d'Hochelaga, F. Galibert, 2 décembre, 10 a.m., 38 Notre-Dame-Est, Bissonnette.

Eugénie Desèves-Cazelais, John Rattelle, 2 décembre, 10 a.m., 2067 Saint-Jacques, Vinet.

Geo.-P. Lee, M.-W. McAllister, 4 décembre, 10 a.m., 3150 Hutchison, Lapierre.

P. Sacks, J. Denis, 4 décembre, 10 a.m., 167 Mont-Royal-Est, Robillard.

ACHETEZ POUR VOTRE CLIENT COMME VOUS ACHETERIEZ POUR VOUS,  
EN PRENANT EN CONSIDERATION LA PLEINE VALEUR!

En chaque boîte **D'ALLUMETTES D'EDDY** que vous lui vendez  
votre client a une boîte généreusement remplie de

**FEU SUR ET SANS DANGER**

CECI S'APPLIQUE EGALEMENT A NOS 30 OU 40 MARQUES.

Il y a une allumette **EDDY** pour chaque fin possible.

Porter Anglais de Guinness doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles 3.20  
8 doz. ½ Btles... 2.00

Bire Anglaise de Bass doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles. 3.45  
c/s 4 doz. ½ Btles. 2.15  
c/s 10 doz. ¼ Btles. 1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.... 25 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 37  
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs. 34



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz. \$3.60  
Citron 2 1.80  
Orange 2 1.80  
Framboise 2 1.80  
Fraise 2 1.80  
Chocolat 2 1.80  
Pêche 2 1.80  
Cerise 2 1.80  
Vanille 2 1.80  
Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 liv.  
Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz. \$2.50  
Chocolat 2.50  
Vanille, 2.50  
Fraise 2.50  
Citron 2.50

Sans essence... 2.50  
Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

ST. LAWRENCE

CRYSTAL

DIAMOND

LUMPS

Le sucre le plus délicat qui soit sur le marché. Chaque morceau a la même dimension. Pas de morceau brisé. Pas de perte.

Fait économiser de l'argent au marchand.

Donne la plus grande satisfaction au consommateur.



SIROP  
DE GOUDRON ET  
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu  
CASSE LA TOUX

Gros flacons,—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

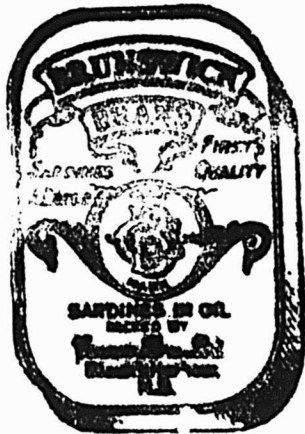
**MAGIC BAKING POWDER**  
CONTAINS NO ALUM

**GILLETTS**  
Full Weight  
**CREAM TARTAR**  
GROUND  
Guaranteed to be  
CHEMICALLY PURE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

**GILLETTS**  
LYE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

**ROYAL YEAST CAKES**  
QUICK PURE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

**E. W. GILLETT & COMPANY LIMITED**  
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL



## La Vente des Aliments Marins Marque Brunswick augmen- tera votre prestige

attendu que la qualité de la Marque Brunswick a mérité partout l'approbation des clients difficiles.

La situation idéale de notre établissement et le soin extrême que nous apportons au choix de ce qu'il y a de meilleur seulement en fait de poisson ont mis la marque Brunswick à la tête de tous les aliments marins de qualité.

Leur qualité remarquable a valu de grosses ventes de poisson aux commerçants qui mettent de l'avant la marque Brunswick. Pourquoi ne pas faire comme eux et vous assurer une part de ce commerce profitable?

Voici quelques-uns de nos articles qui donnent satisfaction :

¼ SARDINES A L'HUILE ——— ¼ SARDINES A LA MOUTARDE ———  
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) ——— KIPPERED HERRING  
HARENGS SAUCE TOMATE ——— CLAMS ——— SCALLOPS.

**CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184.

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue S.-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50  
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN  
Union Postale, fra. . . . . 20.00

Circulation fusionnée

LE PRIX COURANT  
Le Journal des marchands détaillants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.  
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit: "LE PRIX COURANT," Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 1er décembre 1916

Vol. XXIX—No 49

## L'INJUSTICE D'UNE MESURE MINISTERIELLE DEMONTREE PAR L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS

Nous avons vu dans notre dernier numéro, comment la suppression du mot "illégitimement" dans le nouvel arrêté ministériel relatif à la production, la manufacture, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de tout article ou toute nécessité de la vie pouvait constituer pour le marchand-détaillant une menace grave et revêtir un caractère d'injustice déplorable.

D'un autre côté, en examinant les termes de ce nouvel Ordre en Conseil, nous remarquons que les fermiers et les maraîchers, les ouvriers, les médecins et les avocats, peuvent prendre des arrangements entre eux, que les ministres du gouvernement et les législateurs provinciaux peuvent se consulter et s'entendre au sujet des droits, des taxes postales, des tarifs de licence à imposer ou des impositions à fixer ou toute autre chose à déterminer et qu'en ce faisant, ils ne tombent pas sous le coup de la loi, mais, si les marchands-détaillants du Canada, si les marchands de gros ou les manufacturiers discutent même entre eux ce qu'ils considèrent un prix honnête et légitime à placer sur quelque article, de façon à couvrir l'augmentation des gages, des taxes de guerre, etc., tant pour se protéger eux-mêmes, que pour la protection commerciale du Canada, ils sont considérés comme réfractaires à la loi et comme conspirateurs.

Les marchands-détaillants du Canada qui ont collectivement plus d'argent investi en marchandises, en moyens de distribution, en aménagements que nulle autre classe devraient-ils rester indifférents à cette mesure de suspicion et l'accepter sans protester? Nous pensons que non, et que quiconque a du sang généreux dans les veines relèvera l'insulte.

Pourquoi les fermiers, les maraîchers, les ouvriers, les médecins et les avocats auraient-ils le droit de faire ce qu'il est défendu aux autres classes? Les fermiers

et les maraîchers peuvent fixer leurs prix, conserver leurs récoltes, s'ils décident que c'est de leur intérêt d'agir ainsi; les ouvriers peuvent exiger de plus hauts salaires, les médecins et les avocats peuvent augmenter leurs honoraires et être exempts des rigueurs de la loi, tandis que si les marchands-détaillants font pareille chose, ils sont considérés comme délinquants et comme criminels.

Est-ce que le gouvernement a peur d'inclure dans cette loi les fermiers, les maraîchers, les ouvriers, les médecins et les avocats par crainte de perdre leurs votes? Ou bien est-ce parce qu'il a décidé que les marchands-détaillants, les marchands de gros et les manufacturiers étaient les parties coupables dans le mouvement de hausse du coût de la vie? Cela paraît évident. et pour cette raison, sinon pour d'autres, nous devons tous nous lever comme un seul homme pour demander que cet élément de discrédit soit écarté.

Si le désir du gouvernement était de découvrir les parties coupables, pourquoi n'a-t-il pas inclus dans son arrêté, tous les citoyens du Canada. Pourquoi en exempter les fermiers, les maraîchers, les ouvriers, les médecins et les avocats? Sous la forme de remède proposé, des milliers de fermiers, de maraîchers, d'ouvriers et de personnes des classes professionnelles peuvent retenir les produits ou autres articles nécessaires aux besoins présents et par ce fait contribuer à en augmenter encore les prix, mais nul n'a le droit de les forcer à s'en désaisir, même si ces aliments sont indispensables à nourrir la population et à entretenir nos soldats au front. Nous devrions ne pas oublier que le Canada est en guerre et que nous avons des devoirs à remplir envers ceux qui combattent pour le Canada et qui souffrent beaucoup plus que nous ne souffrons ici.

Si la solution proposée est le seul remède que les membres du gouvernement aient à offrir, et si le résultat

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

*"Continuellement bon"*

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC  
**STAG**  
A CHIQUER

tat qu'ils attendent est de créer de la discorde en attirant la réprobation sur les classes commerciales, ce que leur proposition ne peut manquer de faire, il semble opportun que les classes commerciales s'assemblent pour montrer au gouvernement la véritable manière de traiter cet important sujet.

Un comité de l'Association des Marchands-Détaillants fut autorisé à faire ses suggestions au Comité spécial du Gouvernement qui était saisi de la question et il s'empressa d'offrir ses services et ses conseils, mais ceux-ci ne furent pas acceptés par les gouvernants qui jugèrent probablement leurs délibérations au-dessous de nous.

D'après le nouvel Ordre en Conseil les municipalités peuvent faire mander tout marchand-détaillant, marchand de gros ou manufacturier qu'elles suspectent et leur ordonner de faire un état détaillé de ses affaires. Si les autorités municipales décident que leurs suspicions sont confirmées, elles peuvent ensuite les communiquer au Ministre du Travail qui est autorisé à demander une nouvelle enquête. Si dans l'opinion du ministre du travail, le marchand-détaillant, le marchand de gros ou le manufacturier semble coupable, il peut traîner l'accusé devant les tribunaux de la province où la prétendue offense a été commise et si l'évidence est suffisante pour des poursuites, il doit les faire dans le comté, ou la municipalité où réside la personne incriminée.

Au cas où la personne accusée de violation de l'Ordre en Conseil est trouvée coupable, elle peut être passible d'une amende n'excédant pas \$5,000 ou d'un emprisonnement n'excédant pas deux ans, ou des deux : amende et emprisonnement.

Aucune prévision n'est faite dans cette extraordinaire législation pour que dans le cas où quelque détaillant, marchand de gros ou manufacturier, suspecté par quelque personne, dans une municipalité quelconque, et appelé devant le conseil municipal, devant le ministre du travail ou le procureur-général et relâché pour défaut d'évidence, la personne ainsi suspectée faussement soit dédommée de ses frais et de sa perte de temps et de réputation.

Tout cela doit être supporté par le pauvre marchand ou manufacturier suspecté, tandis que les fermiers, les maraîchers, les ouvriers, les médecins et les avocats échappent à la loi.

Pouvons-nous accepter une telle mesure ministérielle sans murmurer ou sans nous révolter, et nous révolter rigoureusement ?

### DECES D'UN MANUFACTURIER CANADIEN-FRANÇAIS

C'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort de M. Joseph-Alfred Gendron survenue le 24 novembre, à sa résidence, 120 rue Wurtemberg à Ottawa, à l'âge de 76 ans.

Né à Saint-Ours, en 1840, marié en 1864 à Mlle Edwidge Ricard. Encore bien jeune, feu J.-A. Gendron résolut de s'expatrier et choisit comme lieu de son activité, Toledo, Ohio, où avec un frère, il inventa la fameuse roue de fer dite "Gendron Iron Wheel", qui est maintenant d'un usage général pour carrosses d'enfants, tricycles, etc.

Après un stage de dix années à cette dernière place, il choisit Toronto, comme nouveau champ d'activité

et fonda la manufacture Gendron pour carrosses et voitures d'enfants.

Feu J.-A. Gendron prêta son influence et ses deniers pour établir à Toronto, la première église canadienne-française.

Retiré d'affaires depuis une douzaine d'années il vint demeurer à Ottawa.

Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse inconsolable, deux filles, Mme L.-V. Bachand et Mme E.-R. Des-Rosiers, deux fils, MM. Philippe Gendron et Adéland Gendron, de Pittsburg, Pen.

### REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

Le titre de notre monnaie. Aucune monnaie n'est pure, elle s'userait trop vite. On joint à l'or ou à l'argent une certaine proportion de cuivre (alliage). On appelle titre la quantité de métal précieux que contient une pièce. Nos monnaies d'or sont au titre de 900 millièmes (titre américain); elles contiennent 900 parties d'or pur pour 100 parties de cuivre. Nos monnaies d'argent sont au titre de 925 millièmes (vieux titre anglais); elles contiennent 925 parties d'argent et 75 parties de cuivre. Notre pièce de bronze (le cent) contient 950 parties de cuivre, 40 parties d'étain et 10 parties de zinc.

• • •

L'or seul a frappe libre et pouvoir libérateur illimité. L'or a cours légal illimité. On peut solder toute dette avec des pièces d'or canadiennes. Il n'en est pas ainsi de l'argent. Légalement, on ne peut offrir que dix dollars en argent et 25 cents en bronze.

• • •

Il y a dans le Québec 1,241 municipalités dont 72 municipalités de comtés, 878 rurales, 200 de villages, 76 de villes et 15 de cités.

• • •

La superficie des municipalités organisées dans la province du Québec, est de 22,498,382 acres. La population est de 2,321,137 âmes. Il y a dans ces municipalités 32,696 milles de chemins publics, 2,090 milles de chemins macadamisés, 1,375 milles de chemins gravelés et 2,262 milles de trottoirs.

• • •

On comptait en 1915 dans les municipalités de la province du Québec, 436 aqueducs et 246,365 familles desservies par ces aqueducs. Le nombre de systèmes de tuyaux d'égout était de 103. Le nombre de villages pourvus d'un service de protection contre les incendies était de 72. Le nombre d'incendies survenus dans les villages a été de 53. La valeur estimée des pertes matérielles a été de \$340,568. Les indemnités reçues des compagnies d'assurance ont été de \$180,104.

### LA VILLE BALNEAIRE D'AMERIQUE

Le nom de "Mount Clemens" (Mich.) est familier dans toute l'Amérique et connu en Europe. Ses sources minérales ont soulagé un grand nombre de personnes souffrant de rhumatisme, de névralgie et d'autres maladies. Les hôtels de Mount Clemens, ouverts toute l'année, sont modernes et de premier ordre et leurs tarifs sont raisonnables. La meilleure manière de se rendre à Mount Clemens est de prendre le chemin de fer du Grand-Tronc. Service de trains splendide. Pour renseignements complets, s'adresser à M.-O. Daffoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

## Rapport Annuel du Président de la Section des Epiciers de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada Incorporée

Jeudi 30 novembre passé a eu lieu la dernière assemblée mensuelle de 1916, de l'Association des Epiciers et à cette occasion, le président, M. Pierre Fillion a fait une rapide revue du travail accompli et dont nous donnons ci-dessous quelques extraits.

Le rapport financier fut également soumis par le trésorier et adopté unanimement.

Avant d'aborder une nouvelle année, il importe pour une association, de l'importance de la nôtre, qu'elle se retourne vers les années passées pour se rendre compte du travail qui a été accompli avec l'aide de tous et de chacun et puiser dans l'effort fourni un regain de vitalité et d'énergie pour affronter les luttes à venir. Aussi bien, puisque cette assemblée est la dernière de l'année 1916, il convient de faire une brève revue des initiatives qui ont été prises par notre association, au cours de cet exercice et dont quelques-unes ont été l'heureux prélude d'améliorations prochaines.

**LA VENTE DE LA ROYALITE.** — La compagnie manufacturière de cette huile nous la vendait, on s'en souvient, à nous, détaillants, au prix de 11c le gallon et nous forçait à la revendre au public 15c le gallon, du fait qu'elle annonçait ce prix de détail dans la plupart des quotidiens du Dominion et dans ses circulaires au consommateur. Or, cette marge de profit ne pouvait être, dans certains cas, suffisante, pour les raisons suivantes: pour livrer la Royalite à 15c, nous devions la loger dans des bidons qui nous coûtaient 15c, sans doute, nous comptions au client 20c pour le bidon, mais avec faculté de retour et comme cela se présentait souvent, nous nous trouvions avoir quantités de bidons qui, sans être inutilisables, ne possédaient plus une valeur marchande réelle. La vente de l'huile Royalite était donc onéreuse et une intervention de la part de l'Association s'imposait. Des démarches furent donc faites auprès de ladite compagnie et après un échange de vues, les fabricants de l'huile Royalite se rendirent aux raisons des marchands-détaillants et cessèrent d'annoncer un prix de détail fixe, nous permettant ainsi de faire un profit légitime sur la vente de ce produit.

Depuis que ce changement a été effectué, nous n'avons plus reçu de réclamation de la part de nos membres et nous pouvons donc considérer le résultat obtenu, comme satisfaisant.

**L'IMPORTATION DES LIQUEURS PAR LES NON-LICENCIES.** — Une des concurrences illégales les plus difficiles à réprimer qui atteint directement les épiciers licenciés est celle faite par des particuliers qui importent à leur propre compte des produits alcooliques, vins, liqueurs, etc., et en font la vente à leurs amis et connaissances sous forme de rétrocession. Les taxes que nous payons devraient nous protéger contre ce trafic inavoué qui se fait cependant sur une assez grande échelle et qui est non seulement préjudiciable à nos intérêts, mais encore en marge de la loi. Nous avons tenté un sérieux effort pour faire cesser ce négoce illégal, mais les difficultés de le contrôler ont fait surgir maints empêchements à un résultat probant. Néanmoins, le travail organisé n'a pas été fait en pure perte, il servira de base, de fondation à une action plus sévère qui, dans un avenir prochain, apportera une

amélioration notable en entravant la marche de ce commerce illégal.

**REQUETE AUX BRASSEURS.** — Par suite des abus signalés par beaucoup de nos membres, la section des épiciers de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada s'est vue dans l'obligation de demander aux brasseries de cesser la distribution de deux douzaines de bouteilles de bière qui était faite aux commis à la Noël comme cadeau. Les brasseurs ont compris les raisons de cette demande et ils y ont acquiescé.

**LES REGLEMENTS MUNICIPAUX ET LE COLPORTAGE.** — Sous les auspices de la section des Epiciers, il a été entrepris une vigoureuse campagne de presse pour empêcher les pouvoirs municipaux d'autoriser les colporteurs à crier les produits dans les rues de Montréal. Des démarches ont été faites auprès des corps principaux pour démontrer combien serait injuste une telle permission, attendu que les colporteurs ne payent qu'une taxe minime, en regard de celle du marchand; malgré cet argument, les colporteurs ont obtenu le droit de faire entendre leurs cris et leurs chants disgracieux dans les rues, nos édiles ayant préféré se faire du capital politique que d'écouter nos revendications légitimes. Nous reviendrons à la rescousse en temps opportun.

Par contre, le travail fait par l'association pour démasquer et faire condamner les colporteurs faisant commerce de maison en maison, sans licence, a été souvent productif et nous avons réussi de la sorte à éliminer une concurrence qui se faisait au mépris de toutes les lois.

**FERMETURE A BONNE HEURE.** — Comme toujours, l'Association a été obligée de faire bonne garde au sujet des règlements de fermeture à bonne heure et les véritables patrouilles qu'elle a organisées ont fait sanctionner sévèrement les délinquants. De nombreuses plaintes et des cas multiples ont été portés par les soins de l'Association à la connaissance du Chef de Police qui a prié action chaque fois et a contribué ainsi à faire cesser un commerce fait en dehors des heures légales au détriment des commerçants honnêtes, soucieux de respecter les règlements.

**LA SEPARATION DES COMMERCES DE LIQUEURS ET D'EPICERIES.** — La nouvelle loi des licences concernant le commerce des liqueurs et impliquant la séparation des magasins d'épicerie et de liqueurs n'était pas sans provoquer de lourdes dépenses, et de multiples ennuis par suite de la séparation distincte des locaux. Devant cette situation, l'Association des Epiciers exposa les inconvénients qui en résultaient au département des licences, et elle obtint qu'une séparation en vitre ou en treillage tressé fin fut suffisante pour rencontrer les exigences de la loi.

**LA REPRESSION DE LA VENTE DU GROS AU DETAIL.** — Une des plaies qui affectent le plus le commerce de détail est et a toujours été celle provenant de la vente directe au consommateur par le commerce de gros. Cette ulcère, jugée inguérissable a cependant pris du mieux et semble devoir se cicatriser sous l'action bienfaisante et continue de l'Association des Marchands-Détaillants. Certains marchands de

gros trop enclins à oublier les devoirs qu'ils ont vis-à-vis des marchands-détaillants commencent à comprendre qu'il ne leur est guère profitable de vouloir se substituer aux détaillants et que les représailles qu'ils encourent sont bien de nature à les empêcher de se livrer à une pratique qui porte préjudice à la classe commerçante.

Toutes les plaintes portées à notre information ont été suivies d'entretiens ou de correspondances entre les parties intéressées par l'intermédiaire de l'Association et les délits se font de plus en plus rares. Il est à espérer qu'une entente définitive ne tardera pas à s'établir à ce propos entre les marchands de gros et les marchands-détaillants et que les premiers nommés ne se risqueront plus à marcher sur les plates-bandes des seconds.

**LE MILEAGE SCRIP.** — Chacun des marchands se rappelle qu'en 1905, l'Association des Marchands-Détaillants a obtenu du Parlement du Canada une législation à l'effet de prohiber les timbres de commerce pour des raisons majeures qu'il n'est pas besoin de rappeler ici. Or, en dépit de cette loi, une compagnie formée sous le nom de National Mileage Company of Canada, tenta au cours de l'année de lancer un nouveau système de primes consistant dans la vente aux marchands, de coupons de voyage pour distribuer aux consommateurs.

Dès le début de ce mouvement, l'Association a entrepris une vigoureuse campagne parmi les marchands, et avec l'aide du journal de commerce "Le Prix Courant", elle réussit à démontrer aux détaillants l'illégalité de pareilles pratiques et les pénalités auxquelles s'exposaient ceux qui y adhéraient. Cette propagande eut pour résultat de rendre les affaires de ladite compagnie tellement difficiles qu'elle se vit dans l'obligation de cesser sa sollicitation.

Cette même compagnie fit une tentative semblable à Ottawa, mais sans plus de succès, grâce à l'intervention de l'Association des Marchands-Détaillants.

**LA VIE CHERE.** — La vie chère qui est la question à l'ordre du jour parmi le public n'a pas manqué d'être imputée aux marchands-détaillants qui ont eu à se défendre de cette accusation. L'association voyant le péril, a aussitôt projeté un vaste plan de campagne pour justifier les détaillants aux yeux du public et aider à découvrir les véritables auteurs responsables de cette hausse injustifiée dont se plaint le consommateur. Déjà, cette campagne d'éducation a porté ses fruits, le public commence à comprendre que les trustards et les accapareurs sont la cause de cette hausse induite des articles de première nécessité, et les développements de notre campagne de presse lui montreront qu'au sein de l'Association des Marchands-Détaillants, jamais n'a germé l'idée de profiter abusivement des circonstances provoquées par la guerre européenne.

### TARIFS D'HIVER POUR LES TOURISTES

Des tarifs spéciaux sont maintenant en vigueur pour aller aux endroits favorisés de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Louisiane et autres états du sud, ainsi qu'aux Bermudes et aux Antilles. Limite de retour, 31 mai 1917. Pour billets, places réservées et tout renseignement, s'adresser à M.-O. Dafoie, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

### LE RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport de la Banque de Montréal pour l'exercice expiré le 31 octobre et qui vient d'être publié, est un des plus importants que la banque ait soumis à ses actionnaires. Etant le premier des rapports des principales banques du Canada, c'est un bon présage de ce que l'on peut espérer pour la fin de l'année.

Une étude superficielle même révèle une augmentation des actifs si exceptionnelle que toute comparaison avec les années précédentes devient difficile. Dans la dernière période de douze mois les progrès accomplis sont remarquables et on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'oeil sur l'actif total qui a augmenté de plus de \$62,000,000 durant l'année et s'élève aujourd'hui à \$365,215,541 comparativement à \$302,980,554 à la fin de l'exercice précédent.

Une semblable augmentation, au taux de plus de \$5,000,000 par mois, semble indiquer des affaires spéciales et est peut-être due, en partie, aux grandes entreprises exécutées de ce côté-ci de l'Atlantique pour les gouvernements canadien et anglais.

### L'IMPORTATION DES MACHINES AGRICOLES EN RUSSIE

En 1913, la Russie a importé des machines agricoles pour une somme de 60,000,000 de roubles; l'industrie russe elle-même a produit, la même année, des machines agricoles pour une somme semblable. Mais, au début de la guerre, cette importation a complètement cessé et la production intérieure a été diminuée de 80%. Cette diminution affectait surtout la fabrication des moissonneuses, modèle américain assez compliqué.

Pour remédier, dans une certaine mesure, à cette situation, le département de l'agriculture russe a créé, en 1915, une "Compagnie pour l'achat de machineries agricoles" avec la participation des Zemstvos, des associations agricoles et de plusieurs banques de Moscou. Cette Compagnie a commandé aux Etats-Unis et en Suède 29,000 moissonneuses, dont près de 20,000 sont déjà arrivées en Russie. Le ministre du Commerce a obtenu des autorités militaires 50 wagons par jour pour le transport de ses machines au sud de la Russie.

### LES MATIERES COLORANTES EN ARGENTINE

Une Compagnie s'est constituée récemment en Argentine sous le titre de "Compania Argentina de materias colorantes." Cette société par actions, au capital de \$400,000 se propose d'exploiter une invention du Dr Juan A. Dominguez, de Buénos-Ayres, permettant de retirer diverses matières colorantes du caroubier. Une usine a déjà été construite à Santa-Fé et la fabrication commencera très prochainement.

Le commerce de luxe en Allemagne.

Le correspondant de l'"Exchange Telegraph" à Amsterdam, cite le "Tageblatt" de Berlin qui dit: "Nous avons eu nombre d'entrevues avec les principaux marchands d'articles de luxe, tels que fourreurs, joailliers, tailleurs, costumiers et fleuristes, et tous disent que les nouveaux règlements, s'ils sont mis en force, ruineront le commerce de luxe de l'Allemagne. Ils prédisent que deux mois après la mise en force de la loi, ils seront tous obligés de fermer magasin jusqu'à la conclusion de la paix."



## Les Trusts sont la Cause de la Vie Chère

Le coût élevé de la vie chère a enfin soulevé l'indignation de particuliers, qui, las de voir les autorités indifférentes à ce sujet, se sont livrés personnellement à des enquêtes qui ont révélé des choses stupéfiantes.

C'est ainsi qu'un journal du matin découvrait qu'il y avait actuellement dans les entrepôts de Montréal 100,000 caisses de beurre de 56 livres chacune, représentant 5,600,000 livres de beurre et que sur ces 5,600,000 livres, le bénéfice des détenteurs de ce produit de première nécessité était de 10 sous par livre, soit \$600,000. Dans ces mêmes entrepôts il y a aussi 125,000 caisses d'oeufs, contenant chacune 30 douzaines, soit un total de 3,750,000 douzaines d'oeufs sur lesquelles le bénéfice des détenteurs est de 15 sous par douzaine, soit un profit global de \$562,000.

Ce sont donc les accapareurs qui sont les agents de la hausse incroyable des produits de première nécessité, car les producteurs, eux, ne reçoivent pour leurs produits qu'un prix raisonnable qui ne correspond pas du tout à celui que paye le public.

Abordant, dans une très intéressante conférence, faite cette semaine au Club de Réforme, la question du coût élevé de la vie, M. Alphonse Verville établit que l'augmentation du coût de la vie, de 1914 à 1916 dans les trois principales villes du Canada a été pour Vancouver, de 48.0 p.c.; à Toronto de 67 p.c. et à Montréal, de 45 p.c. Pour la première semaine de novembre, la différence du coût de la vie, de 1914 à 1916, à Vancouver a été de 80 p.c. Depuis trois semaines à Montréal, l'augmentation a été de 4½ p.c. Parlant ensuite des trustards, M. Verville dit que la surcapitalisation a beaucoup à faire avec le coût élevé de la vie. Il a vainement essayé de comprendre comment un homme pouvait se payer une marchandise qui n'existait pas. En 1912, parlant de la capitalisation des mergers, il disait à la Chambre des Communes que le montant du capital fictif était de \$213,771,686, sans compter la glace, le sucre, le lait, les fruits, les céréales, la bière et les habits. Quand on paye des dividendes sur une somme de \$250,000,000, en prenant une base de 3 p.c. on se trouve à payer des dividendes de \$7,000,000 sur du capital qui n'existe pas.

Du 1er janvier au 1er octobre 1912, on a préféré jeter aux déchets, plutôt que de les mettre sur le marché à un prix moins élevé, 473,105 livres de viandes, 2,452 livres de produits de boulangerie 157,079 livres de fruits, 36,610 livres de légumes et 760 gallons de lait.

Voici maintenant un état des marchandises qui ont été jetées ainsi aux déchets durant l'année 1913:

Viandes, 630,806 livres à 20c . . . . .	\$126,161.20
Produits de la boulangerie 3,168 livres à 20c . . . . .	633.60
Fruits, 210,236 livres à 12c . . . . .	25,228.32
Légumes, 40,677 livres à 10c . . . . .	4,067.70
Lait, 840 gallons à 40c . . . . .	336.00
<b>Total . . . . .</b>	<b>\$156,426.82</b>

La viande ainsi gaspillée aurait pu nourrir pour un an, 876 familles ou 4,380 personnes, et les fruits, 2,190 familles ou 10,950 personnes.

En 1912, dans les entrepôts de cinq établissements de Montréal, il y avait 1,800,000 douzaines d'oeufs: en 1916, il y en a eu 3,750,000 douzaines, soit 1,950,000 de plus qu'en 1912. Comment se fait-il alors que les

oeufs se vendent à un prix aussi élevé? En 1912, dans les mêmes entrepôts, il y avait 4,500,000 livres de beurre; il y en a 5,600,000 livres en 1916, soit 1,100,000 livres de plus qu'en 1912. Est-ce là motif à hausse?

Devant ces révélations qui sont une suprême justification pour le marchand-détaillant, les autorités vont-elles rester indifférentes encore?

Il semble que la municipalité de Montréal veuille entreprendre une action efficace pour remédier au coût de la vie, mais au lieu de chercher à frapper les accapareurs en réclamant contre eux les règlements "appliqués" qui mettront fin à leur honteuse spéculation, elle parle ni plus ni moins que de se travestir en marchand-détaillant. En prenant cette direction, elle fait fausse route, car elle n'atteint pas le but qu'elle se propose, anéantir la spéculation des trustards et elle porte un gros préjudice aux marchands-détaillants honnêtes qui font un commerce légitime et contre lesquels on ne saurait relever la moindre illégalité. Espérons que des discussions qui seront entreprises prochainement au conseil municipal, il jaillira de la lumière, et que le public sera protégé contre les exploiters, sans pour cela que le marchand loyal en ait à souffrir.

### LA FUSION DES BANQUES ROYALE ET QUEBEC

90% des actionnaires de la Banque de Québec ont ratifié, mardi, la fusion de cette dernière institution avec la Banque Royale. De sorte qu'en autant que les deux dernières banques sont concernées, la transaction en question a été ratifiée. Il n'y aura plus maintenant qu'à demander l'approbation du ministère des Finances à Ottawa. Comme on n'a soulevé aucune objection, on considère maintenant la ratification du gouvernement comme une question de fait et on s'attend à ce que l'amalgamation prenne lieu le 31 décembre.

Par un total de 24,000 votes, les actionnaires de la Banque de Québec ont ratifié, à leur réunion de mardi, la fusion de la banque avec la Banque Royale qui contrôlera dorénavant toutes les affaires de la première.

L'assemblée a été présidée par M. J.-T. Ross, le président de la Banque de Québec.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. R. MacD. Paterson, R.-B. Stevenson, G. Lemoine, R. McDougall, P. Laing, J.-M. McIntyre, W. Boswell, A. Boswell, A. Laurie, Whitehead, J.-G. Scott, A.-E. Scott, Andrew Fraser, C. Pentland, Lt.-col Wurtele, capt. L.-R. Demers, A.-O. Paquet, A. Robertson, J.-F. Burstall, C.-V. Norris, F.-W. Ross, M. Dugal, G. Mulroney, M. Foley.

### PUITS SAINT-CATHARINES

Les merveilleuses propriétés curatives de leurs eaux ont rendu ces sources minérales célèbres. Si vous n'avez pas encore entendu parler du célèbre puits de Saint-Catharines consultez votre "Encyclopedia Britannica". Ces eaux accomplissent des merveilles dans les cas de rhumatisme et reconstituent le système épuisé en un espace de temps remarquablement court. Saint-Catharines est située sur la ligne principale du chemin de fer du Grand-Tronc. Des informations complètes seront fournies sur demande adressée à M. O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

## LA VENTE METHODIQUE

### Votre rayon est-il bien assorti?

“J’y perds mon latin” remarquait en se lamentant le chef de rayon”, impossible d’attirer la clientèle ou de l’amener à acheter, excepté le jour où, par hasard, elle nous visite, parce qu’elle désire nos articles. J’ai cependant fait de mon mieux ; le rayon est terriblement en retard ce mois-ci, et nous aurons de la musique si les affaires ne reprennent pas vite et bien.”

“Cependant, vous avez annoncé des occasions merveilleuses!” susurra Mlle Mielleuse, qui ne perd jamais une occasion de se mettre bien avec les principaux de la maison.

“Oui plutôt. J’ai offert les articles au-dessous du prix coûtant, j’ai dépassé de beaucoup mon budget de publicité sans réussir à faire marcher le rayon. Je serai forcé de réduire la publicité pour qu’il reste un semblant de bénéfices. C’est épouvantable. Mais qu’y puis-je faire?”

“Qui vient donc là? c’est Mme Aujour et je n’ai pas encore les articles qu’elle m’a demandée. Quelle guigne!”

### Pas de marchandises.

“Bonjour, Madame! Non, je regrette; les bas de soie que vous m’avez commandés depuis deux semaines ne sont pas encore rentrés, mais je les attends d’un jour à l’autre. Quant à la lingerie d’enfants, nous pourrons vous la livrer dans quelques jours. La demande pour ces articles a été si grande ces temps derniers que...

“Oui, c’est étrange que précisément ces articles se soient vendus! Mais je puis attendre! Mille regrets, etc., etc.” et la cliente est partie!

Le nombre de ce genre de marchands est légion qui s’évertuent à trouver des lots pour d’éternelles ventes spéciales et annoncées à grand orchestre dans les colonnes de grands quotidiens mais qui manquent toujours de marchandises que le public réclame.

La génération future s’extasiera peut-être sur le brio déployé par ces braves gens dans la rédaction de leur publicité.

Ce sera tout et peu!

Moins de littérature et plus de négoce, s. v. p.

### Surveillez d’où le vent souffle.

La plume qui voltige indique d’où le vent souffle, mais nous sommes trop pressés pour nous y arrêter.

Nous marchons dans les nuages, les yeux élevés sur les cimes des arbres élevés. Nous voulons de grandes choses mais ne voyons pas l’ombre qui signale leur approche.

Tous ces articles “en vogue” pour lesquels de temps à autre le public s’engoue avec frénésie, et que les marchands ont tant de difficultés à fournir, furent offerts longtemps, souvent même des mois à l’avance. Mais pour une raison ou une autre, nous n’y crûmes pas. Puis, nous sommes tout surpris de voir le public si bien renseigné sur “la mode” alors que le marchand, l’homme qui devrait être le mieux informé, marche à la dérive, ayant perdu son lest.

La vogue pour les écharpes en crêpe de Chine, l’hiver dernier, se dessinait depuis plusieurs mois.

### La vente à la minute.

La maison Hardy expose depuis un mois de jolies marchandises nouvelles dans chaque rayon.

Ils n’en sont pas surchargés, mais en ont un choix suffisant pour un bel étalage, leur magasin est agréable à voir et des plus attrayants.

Ils ont vendu pour un joli chiffre de nouveaux articles, mais ce qui est préférable, ont attiré la foule désireuse de voir les modes nouvelles et leurs affaires ont augmenté de jour en jour.

La maison Patience est encore occupée à écouler ses laissés-pour-compte, à n’importe quels prix comme l’indiquent leurs pancartes, et le frisson court le long du dos de leurs vendeurs chaque fois qu’une demande leur est adressée pour les nouveautés de la saison.

“Nous les attendons d’un jour à l’autre, maintenant” telle est leur réponse, mais il y a véritablement dans cette maison plus de vendeurs que d’acheteurs!

### Ne vous laissez pas distancer.

“Etes-vous sûr qu’on les portera cette année?”

“On ne peut plus, elles sont chez Bouton.”

“Dans ce cas elles sont bien. J’irai les voir.”

Avez-vous habitué vos clients à parler et penser comme cela, Monsieur le Négociant?

Pour tenir la tête il faut diriger le public: Vos clients. Faites cela et vous serez au-dessus de la concurrence.

### Regrets superflus.

Battez le fer tandis qu’il est chaud et ne vous tourmentez pas si la flamme vient ensuite à baisser un peu. Si l’effort et l’énergie sont utilisés pour saisir les affaires quand elles sont à notre portée, nous n’aurons rien à regretter pendant les mauvais jours où rien ne tente l’acheteur.

### Ces pancartes défraîchies.

N’éveillent-elles pas les soupçons de l’acheteur qui reconnaît, à l’âge de la pancarte, celui des marchandises qu’on lui offre! Piètre économie, celle qui réduit les dépenses aux dépens de ses affaires.

### Quel esprit règne dans votre maison?

Avez-vous jamais lu l’avis suivant: “Tout employé de la maison qui trouvera une idée nouvelle pour la vente ou pourra faire une proposition utile recevra une belle gratification?”

Peut-être en avez-vous rédigé un semblable dans l’attente de résultats qui ne sont jamais venus.

Peut-être avez-vous rejeté le blâme sur tous vos employés et les avez-vous qualifiés de toute espèce de noms d’occasion. Il y a peut-être une autre cause.

Les idées ne poussent pas sur commande, même rétribuées, pas plus qu’un décret ne peut faire naître l’honnêteté et la vertu.

S’il n’y a pas de cordialité entre les collaborateurs, on ne peut compter sur leur intérêt.

# LES TRIBUNAUX

## ACTIONS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

Sabourin & Co v. Jacques Dorais, Saint-Laurent, \$756.  
 W. Baillargeon v. Hector Roy, Longueuil, \$200.  
 Chas. Descarier v. Françoise Quinn et Mme Albert Tremblay, Montréal, \$2,926.  
 Royal Bank of Can. v. C.-P. Sokyier et E.-D. Porcheron, Montréal, \$1,507.  
 Mtl. Public Service Corp. v. Thomas D. School et Jos. Ettenberg, Montréal, \$260.  
 Jos. Lafond v. Lymburner, Ltd., Montréal, \$1,202.  
 Bells Galleries, Lt. v. Geo.-A. Slater, Montréal, \$3,556.  
 John-D. Duncan & Co. v. Chas.-G. Rollit, Montréal, \$218.  
 Limoges & Co. v. Geo.-W. Zwnig, Montréal, \$903.  
 Can. Sand & Gravel Co. Ltd. v. L. Giguère, Montréal, \$433.  
 H.-M. Gagny v. Thomas Ireland, Montréal, \$100.  
 J.-E. Côté v. Le Bazar, Ltd., Montréal, \$510.  
 Brodeur & Co. v. Geo. Lévesque, Montréal, \$256.  
 Ville de Maisonneuve v. Edouard Garriépy, Montréal, \$107.  
 Royal Bank of Can. v. Houghtons, Ltd. Imperial Dry Plate Co., Austin Edward, Ltd. et Jas.-John Acworth, Londres, Angleterre, \$15,000.  
 Ville de Maisonneuve v. Jos. Paquette, Maisonneuve, \$711.  
 Eugène Raymond v. Henri-A.-E. Morin, Maisonneuve, et Alex. Sénécal, Sainte-Julie, \$2,585.  
 D. Barsalou v. Jérémie Guertin, Maisonneuve, \$144.  
 Félix Ethier v. Succession Jos. Godbout, Montréal, \$1,000.  
 Elliott & Co. v. Jas.-A. Pitt, Montréal, \$725.  
 L.-N. & J.-E. Noiseux v. Geo.-N. Swinge, Montréal, \$233.  
 Chambly Realty Co. Ltd. v. Rose-Anna Paquette et Mme Stan. Léveillé, Montréal, \$600.  
 Irma Pilon v. Johnny Pagé, Montréal, \$105.  
 Orphée Benoit v. John-James Howard et David Isles, Montréal, 2e classe.  
 A.-J. McDonnell & Co. v. A. Lalonde, Montréal, \$462.  
 Crédit Foncier v. Alexandrine Pearson, et Mme Ls.-Ph. Désy, Montréal, \$13,400.  
 E. Quenneville v. S. Merotta et John-T. Clark, Montréal, \$214.  
 Oscar Jones v. Geo. Fuller, Montréal, \$160.  
 J.-B. Renaud v. T. Saint-Pierre, Montréal, \$128.  
 Mtl. Abattoirs, Ltd. v. Léopold Lécavallier et Epicerie Modèle, Montréal, \$256.  
 A. Letang v. Jas.-A. Ogilvie et Ronald E. Cook, Montréal, \$552.  
 L.-A. David et al v. N. Backman, Montréal, \$420.  
 Matteo Devito v. North American Magnesite Co., Ltd., Montréal, \$1,079.  
 Anglins Ltd v. Mme M.-D. Davidson et Mme E.-B. Manning, Montréal, 1re classe.  
 Mme J.-P. Marin v. Rémi Legault, Montréal, \$108.

Banque d'Ottawa v. F. Martel, Montréal, \$363.  
 G.-W. Faust v. Provincial Lumber Co., Ltd., Montréal, 1re classe.  
 Boivin, Wilson Co., Ltd. v. G. Bourdon, Montréal, \$108.  
 Célestin Lalonde v. Octave-A.-V. Emond, Montréal, \$322.  
 J. & W. Duncan Ltd. v. S. Pelletier, Montréal, \$119.  
 S. Hullin v. J.-H. William, Montréal, 2e classe.  
 Crédit Foncier v. H. Lassner et Mme R. Lecker, Montréal, \$7,573.  
 Mme E. Bouchard v. E. Patenaude, Montréal, \$892.  
 Can. Oil Co., Ltd. v. J.-P. Kelly, Montréal, \$314.  
 J. & W. Duncan, Ltd. v. W. Reed, Montréal, \$495.  
 S.-W. Hamilton v. Corp. Mun. Village Bassin Chambly, Chambly Bassin, \$22,560.  
 Mathilde Beauchamp v. Jos. Schwartz, H. Wolochin et Etta Bernstein, Montréal, \$195.  
 H. Libman et al v. I. Tectifsky, Montréal, \$190.  
 H.-R. Bourgie v. O.-Z. Saint-Cyr, Montréal, \$114.  
 J. Paterson et al v. G.-P. Schmidt, Montréal, \$2,300.  
 Edouard-A. Lemoine et al v. Adeline Dubois, Montréal, \$1,030.  
 Omer DeSerres v. Alex. Ratel, Montréal, \$190.  
 Ville de Maisonneuve v. Henry Gordon, Montréal, \$478.  
 Albertine Laflamme v. Wilfrid Talbot, Montréal, \$2,245.  
 Camille Bourdon v. Sam Gillman, Montréal, 1re classe.  
 Renfrew Machinery Co., Ltd. v. Edouard Brassard, Montréal, \$106.  
 Phyllis Giroux v. Eastern Canning Co., Montréal, \$350.  
 Letang Hardware Co., Ltd. v. Jos. Brouillard, Montréal, \$182.  
 Rosina Rhéaume v. Peach Moscovitch, et P. Josepovitch, Montréal, \$193.  
 Mtl. Waterproof Clothing Co. v. A. Rothman, Rivière du Loup Station, \$159.  
 Janet Gleming-Smith v. Henri Lamarque, Sainte-Anne de Bellevue, 2e classe.  
 Albert Duperrault v. Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Foresteirs, Montréal, \$562.  
 Lucknow Table Co. v. Fleury Furniture Co., Ltd., Montréal, \$155.  
 J.-B. Dandurand v. Edwidge Dandurand et Mme Adolphe Riendeau, Montréal, \$556.  
 Can. Lime & Builders Supply Co. v. E. Damien et J.-B. Larin, Montréal, \$177.  
 Waterloo Cement Mach. Corp. v. E. Carignan, Montréal, \$190.  
 Mtl. Dry Docks & Ship Repair Ltd v. Percy-C. Bonham et J.-J. Nalligan, Montréal, \$406.  
 Ls. Holstein v. Antonio Glazeres, Montréal, \$178.  
 J.-H. Prenoveau v. Desnelges Gauthier et Mme Paul Lalonde, Montréal, \$250.  
 Laura Goyette v. Gen. Fire Ass. Co. of Paris, France, Montréal, 3e classe.  
 Ville de Maisonneuve v. Laure Foucher et Mme Charles Lévesque, Montréal, \$380.

J. Christin & Co. Lnc. v. Chas. Gurd & Co., Ltd. Montréal, \$10,000.  
 Phyllis Giroux v. Eastern Canning Co., Montréal, \$350.  
 J.-B. Marcell v. Eastern Canning Co., et E.-N. Hurtubise, Montréal, \$887.

## JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

V. Lafontaine v. M. Gurnisky et Veuve L.-B. Gardner, Montréal, \$286.  
 L.-S. Guay v. W.-B. Balkie, Montréal, \$285.  
 G. Marcoux v. Olivier Ilmoges, Montréal, \$200.  
 Dupuis Frères, Ltd. v. G.-Gaspard Hébert, Montréal, \$104.  
 Nathalie Laventure v. Anthime-A. Lamothé, Montréal, \$577.  
 Mme Donalda Rivet v. Mary-Anna MacDonald et Mme Dumont-Laviolette, Montréal, \$6,492.  
 Luigi Martha v. C. P. R., Montréal, \$2,000.  
 J.-E. Charbonneau v. Oscar Berthiaume, Saint-Bruno, \$350.  
 H. Levy & Son v. I.-D. Hollfeener, Ottawa, et Universal Skirt & Co., Montréal, \$705.  
 F. Rho v. E. Aucoin, Montréal, \$15.  
 J.-A. Laporte v. Rose Ouellette et Mme Jean-A. Desjardins, Montréal, \$102.  
 Jos. Parent v. Israël Dumas et Pierre Lefebvre, Saint-Isidore, \$124.  
 M. Rosen v. Solomon Levine, Hyman Levine, Livine Bros. et Israël Lake, Montréal, \$155.  
 S.-L.-E. Cuddy v. Club Athlétique Canadien Inc., Montréal, \$8,000.  
 La Patrie v. Sixteen Islands Realty Co. Montréal, et Albert Forest, Lachine, \$206.  
 Léon Delorme v. Eglantine Belleau et Mme Odilon Létourneau, Montréal, \$3,240.  
 Rosemount Hardware v. P.-B. Towseley, Montréal, \$125.  
 Banque d'Hochelaga v. The Saint-Georges Land Co., Ltd., Montréal, \$13,822.  
 Emélie Bouchard v. Ernest Patenaude, Montréal, \$393.  
 John Kirkpatrick v. J.-W. Sykes, Montréal, \$151.  
 City House Furnishing Co. v. Allan Scott, Montréal, \$369.  
 Lewis Bros. Ltd. v. John McDonnell, Montréal, \$1,022.  
 Paroisse de Lachine et al v. Jos. Barrette, Saint-Pierre, \$110.  
 Steel Co. of Can. v. Jos.-A. Beaudry, Saint-Marc, \$120.  
 Frk.-R. Smith v. Arthur Pigeon, Montréal, \$427.  
 De Laval Dairy Supply Co. Ltd v. B. Lange, P. Thibault, B. Lange, Adé-lard Morin et Morin, Thibault et Lange, High Falls, \$478.  
 Cie J.-A. Guilmette Ltd. v. Allied Features Inc. et A.-N. Brodeur, Montréal, \$3,306.  
 Nathalie Laventure v. Anthime-A. Lamothé, Montréal, \$577.  
 Dom. Road Macvh. Co. v. Corporation de Laval des Rapides, Laval des Rapides, \$198.  
 Eug. Sullivan v. Ville de Montréal, Montréal, \$150.  
 R.-B. Cameron v. Ville de Montréal, \$218.

# Le Marché de l'Alimentation

## AVIS

Les prix que nous donnons ici sont ceux du jeudi 30 novembre 1916, obtenus quelques heures avant l'impression de ce journal.

### GRAINS ET FARINES MARCHÉ DE CHICAGO

#### A terme:

	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
<b>Blé—</b>				
Déc. . . . .	\$1.73%	\$1.74%	\$1.60	\$1.66
Mal . . . . .	1.80%	1.81	1.70%	1.74½
Juil. . . . .	1.49%	1.49%	1.39	1.44%
<b>Maïs—</b>				
Déc. . . . .	.89½	.90½	.87½	.87%
Mal . . . . .	.93½	.93%	.90%	.90%
Juil. . . . .	.93	.93½	.90%	.90%
<b>Avoine—</b>				
Déc. . . . .	.54%	.54%	.52½	.52½
Mal . . . . .	.58½	.59	.56%	.56%
Juil. . . . .	.55	.55½	.52	.52

#### Cotations au comptant:—

Blé—No 2 rouge, \$1.76½; No 3 rouge, \$1.73%; No 2 dur, \$1.80; No 3 dur, \$1.78½.  
Maïs—No 2 jaune, 92½c à 94c; No 4 jaune, 88½c à 91c; No 4 blanc, 89½c à 91c.  
Avoine—No 3 blanche, 54½c à 56c; standard, nominal.  
Seigle—No 2, \$1.52.  
Orge—90c à \$1.25.  
Graine de mil—\$3.25 à \$5.50.  
Graine de trèfle, \$11 à \$15.

### MARCHÉ DE MONTREAL CEREALES

Blé No 1 Northern . . . . .	2.10
— 2 — . . . . .	2.10
— 3 — . . . . .	2.05
Avoine No 1 C.W. . . . .	0.71½
— No 2 C.W. . . . .	0.69½
— No 3 C.W. . . . .	0.68%
— No 1 extra pour le bétail . . . . .	0.68½
— No 1 — . . . . .	0.67½
— No 2 — . . . . .	0.67½
Avoine No 2 Blanche . . . . .	0.63
— No 3 — . . . . .	0.62
Maïs jaune No 3 . . . . .	1.20
Orge du Manitoba, No 3 . . . . .	1.11
— No 4 . . . . .	1.03

### LE MARCHÉ DE LA FARINE

#### Fortes à boulanger

Bakers Special . . . . .	2 sacs	9.60
Manitoba S.B. . . . .	—	9.20
Keetaba . . . . .	—	9.60
Montcalm . . . . .	—	9.60
Medora . . . . .	—	9.10

#### Patentes du Printemps:

Royal Household . . . . .	2 sacs	10.30
Five Roses . . . . .	—	10.30
Glenora . . . . .	—	9.80
Hurona à Pâtisserie . . . . .	—	10.30
Harvest Queen . . . . .	—	9.80

#### Patentes d'Hiver:

Hurona (à pâtisserie) . . . . .	2 sacs	9.80
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulanger . . . . .	—	6.60
— pour engrais . . . . .	—	5.20

#### Farine d'avoine:

Avoine roulée, sacs de 90 liv. . . . .	0.00	3.60
— baril . . . . .	0.00	7.45

### ISSUS DE BLE

Son, au char, tonne . . . . .	30.00
Grue, ——— . . . . .	33.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne . . . . .	35.00 37.00
Moulée pure, au char . . . . .	42.00 45.00
Moulée mélangée . . . . .	40.00

### FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Foin No 1 . . . . .	13.00	13.50
— No 2 . . . . .	13.00	
— No 3 . . . . .	11.50	
Foin et trèfle . . . . .	10.50	

### FROMAGE — BEURRE — OEUFS

#### Montréal

Fromage coloré de l'Ouest, le meilleur . . . . .	0.25¼	0.25½
— blanc . . . . .	0.25	0.25½
— blanc de l'Est . . . . .	0.24	0.24¼
— coloré de l'Est . . . . .	0.24%	0.24¼
— Oko . . . . .	0.00	0.35
Beurre de crèmerie, 1re qualité . . . . .	0.43½	0.44½
— choix . . . . .	0.43	0.43½
— de ferme . . . . .	0.38½	0.39
— 1re qualité . . . . .	0.39½	0.40

Dernières ventes de la Société Coopérative-Agricole des Fromagers du Québec:—

Fromage blanc No 1 . . . . .	0.24¼
— No 2 . . . . .	0.24 5-16
— No 3 . . . . .	0.23½
— coloré No 1 . . . . .	0.25½
— No 2 . . . . .	0.00
— No 3 . . . . .	0.00
Beurre de crèmerie, 1re qualité . . . . .	0.43½
—, bon . . . . .	0.42½
—, pasteurisé . . . . .	0.43%

Oeufs strictement frais . . . . .	0.60	0.65
— frais . . . . .	0.52	0.55
— choisis No 1 . . . . .	0.42	
— mirés . . . . .	0.39	
— No 2 . . . . .	0.34	

### FROMAGES IMPORTES

#### Bonne demande.

Le fromage de Roquefort se vend 65c la livre. Très rare.  
Gruyère, très rare.

### MIEL

Miel blanc No 1 en gâteaux . . . . .	0.14%	0.15
— brun No 1 . . . . .	0.12½	0.13
— coulé en chaudière de 30 lbs: Blanc, la livre . . . . .	0.12½	0.13
Brun, la livre . . . . .	0.10½	0.11
Miel de sarrasin . . . . .	0.09	0.10

### PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Produits de l'érable.—On cote les prix suivants:

Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs. . . . .	0.90	0.95
— de 10 lbs. . . . .	1.05	1.10
— de 13 lbs. . . . .	1.25	1.30
— choix extra . . . . .	1.40	1.50

— sucre d'érable, la liv. 0.14 0.16

Fèves.—On cote les prix suivants:

<b>Choisies à la main, lots de</b>			
char . . . . .	7.00	7.25	
3 lbs. pickers . . . . .	6.75	6.90	
5 ——— . . . . .	6.25	6.50	
7 ——— . . . . .	5.75	6.00	

### POMMES DE TERRE

Montagnes Vertes, par charge de wagon, le sac de 90 livres . . . . . 1.75  
De Québec, \$1.60 le sac de 80 livres, hors voie.

### GAZOLINE

Le gallon . . . . . 0.27½

### MARCHÉ A PROVISION

Porcs vivants, lots de choix, \$11.75 à \$12.10 les 100 liv., pesés hors charrs; porcs apprêtés fraîchement tués des abattoirs, \$16.50 à \$16.75 les 100 liv.; jambons, 8 à 10 liv., 25c la liv., jambons, 12 à 14 livres, 24 cents la livre, jambons poids moyens et lourds, 23c; bacon pour breakfast, 25 cents; bacon de choix Windsor, 27 cents la livre; bacon de Windsor, désossé 28 cents la lb.; saindoux, qualité "Pure Leaf", 20c à 21c la liv. en seaux de 20 lbs., en bois; saindoux qualité "Pure Leaf", 19½ à 19¼c la liv. en seaux de 20 lbs. en ferblanc; saindoux composé, 16¼ à 16½c la liv. en seaux de 20 liv., en bois; saindoux corposé, 15½ à 15¼c la liv., en seaux de 20 liv., en ferblanc.

### HUITRES

Standard, sans écailles, No 3, le bidon . . . . .	5.00
— le bidon . . . . .	5,
— le bidon . . . . .	8.25
De choix ——— 3, le bidon . . . . .	5.50
— le bidon . . . . .	5,
— le bidon . . . . .	9.00
Cape Cod moyennes le baril . . . . .	9.00
Blue Points. ———	10.00
Malpèques ———	9.00 13.00

### PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1 . . . . .	0.00	0.25
— No 2 . . . . .	0.00	0.24
— No 3 . . . . .	0.00	0.23
Veau No 1 . . . . .	0.00	0.33
— No 2 . . . . .	0.00	0.31
Peau de mouton . . . . .	2.60	
Peau de cheval No 1 . . . . .	3.00	6.00

### LEGUMES

Choux (Montréal), la douzaine . . . . .	0.75	1.00
Laitues pommées de Boston, la douz. . . . .	2.00	2.25
Patates sucrées, le panier . . . . .	1.75	2.00
Céleri de Californie, 5, 6 et 7 douz. au panier, le panier . . . . .	7.25	

### OIGNONS

Espagnols, en caisse d'environ 130 livres, la caisse . . . . .	6.25
Oignons rouges, la liv. . . . .	0.04

POMMES

Table listing various apple varieties such as McIntosh en boîtes, extra fancy, and Fameuses No 1, 2, 3 with their respective prices.

FRUITS DE CALIFORNIE

Table listing California fruits including Raisin, Raisin Tokay, Poires Bartlett, and Raisins Almeria.

CANNEBERGES

Table listing Canneberges foncées de Cap Cod, le baril.

ORANGES SUNKIST

Table listing Valences de Californie "Sun-klst" in various sizes.

ORANGES MEXICAINES

Table listing Mexican oranges in sizes 126 et 150, and 176, 200, 216 et 250.

ORANGES NAVÉL

Table listing Navel oranges in sizes 126 et 150, and 176, 200, 216, 250 et 288.

CITRONS

Table listing Messina extra, de fantaisie, grosseur 300.

PAMPLEMOUSSES

Table listing "Gray" grapefruit in sizes 54 et 64, and 80, 96.

BANANES

Table listing Port Limon Jumbos, par régime.

FIGES NOUVELLES DE CALIFORNIE

Table listing Figs de Californie, 5 1/2 onces, la boîte.

FRUITS SECS

Table listing various dried fruits like Dattes nouvelles, Fine Hallowees, Anchor, Dromadaire.

Raisins de Corinthe

Table listing Corinthe, Filiatras, en cartons, 1 lb., and en vrac.

Raisins de Malaga

Table listing Malaga raisin varieties: Connaisseur, Extra Dessert, Royal, Impérial, 6 Couronnes, Excelsior.

Raisins Sultana

Table listing Raisins Sultana: Cartons, 1 lb., En vrac.

Raisins de Valence

Table listing Valence fin, btes de 28 lbs., choisl, btes de 28, liv., 28 lbs., sur couches, 4, cour., btes de 28 liv.

Raisins de Californie

Table listing Raisins de Californie: Epépinés, paq. 1 lb. fancy, paq. 1 lb. choix, Muscatel, 3 Couronnes, btes de 50 liv.

Fruits évaporés

Table listing evaporated fruits: Abricots, boîtes 25 lbs., Pêches, boîtes 25 lbs., Poires, boîtes 25 lbs., Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 liv.

Pelures de Fruits

Table listing fruit peels: Citron, Citronnelle, Orange.

Pruneaux de Californie

Table listing California prunes in various sizes: Boîtes de 25 lbs., 30-40, 40-50, 50-60, 60-70, 70-80, 80-90, 90-100.

NOIX ET AMANDES

Table listing nuts and almonds: Noix écalées, Amandes écalées, Avelines, Pécanas, Amandes, Noix, Peanuts, Amandes Tarragone, Marbot, du Brésil, de coco râpées à la lb., Cerneaux, Peanuts rôties, rôties, G., rôties, Bon Ton.

Nous cotons:

CONSERVES DE LEGUMES

Table listing vegetable preserves: Asperges (Pointes), entières, can., Californie, Betteraves tranchées, Blé-d'Inde, Catsup, Champignons hôtel, choix, Choux de Bruxelles, Choux-fleurs, Citrouilles, Epinards, Fèves Golden Wax.

Table listing various legumes and other items: Fèves vertes, de Lima, Flageolets importés, Haricots verts, Macédoine de légumes, Petits pois, Pois Can., Succotash, Tomates, Truffes, Conserves de Fruits.

Par doz., groupe No. 1 No. 2

Table listing various products in dozen quantities: Ananas coupés en dés, importés, entiers, tranchés, râpés, Bluets, Cerises rouges, Fraises, Framboises, Gadelles rouges, épaisses, noires, Marinades, Olives, Pêches jaunes, Poires Bartlett, Pommes Standard, Mûres, Prunes, Rhubarbe, Cerises blanches, Légumes secs, Orge monde, Fèves blanches, Orge perlée, Fèves jaunes, Lentilles rouges, Pois verts, Blé-d'Inde à soupe.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL, ETC.

Table listing pure spices, seeds, and salt: Nous cotons: Allspice moulu, Anis, Clous de girofle moulu, Cannelle en rouleau, Clous de girofle entiers, Chicorée canadienne, Crème de tartre, Colza, Gingembre en racine, Graine de lin non moulu.

— moulue lb. 0.06	0.07
— dechanvre... lb. 0.07½	0.08
Macis moulu . . . . .	1.00
Millet, liv. . . . .	0.00
Mixed spices moulues..lb.	0.18
Moutarde en vrac, la liv.	0.00
Muscade moulue . . . . .	0.00
Piments (clous ronds) lb.	0.00
Poivre blanc rond . . . . .	0.32
— blanc moulu . . . . .	0.00
— noir moulu . . . . .	0.00
— rond, liv., . . . . .	0.00
— de Cayenne pur lb. 0.00	0.30
Whole pickle spice . . . . .	0.00
Sel fin en sac, 200 liv. . . . .	0.00
— en ¼ de sac . . . . .	0.00
Quart, 2¼ lbs. baril . . . . .	0.00
— quart, 3 liv. . . . .	0.00
— quart, 5 lbs. . . . .	0.00
— quart, 7 lbs. . . . .	0.00
Fine . . . . .	0.00
Dairy . . . . .	0.00
Gros sel, sac . . . . .	0.00

**RIZ**

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs.	
— suivant qualité . . . . .	0.00
— Carolina . . . . .	0.07½
— moulu . . . . .	0.00
— soufflé (puffed) cse	
de 36 paquets de 2 btes	0.00
Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b.	
Montréal.	
Qualité B, sac 250 lbs. . . . .	4.30
— Cc, sac 100 lbs . . . . .	4.10
Sparkle . . . . .	6.40
India Bright, sac 100 lbs. . . . .	4.45
Lustre . . . . .	4.40
Polished Patna . . . . .	4.60
Pearl Patna . . . . .	5.10
Impérial lacé Patna . . . . .	5.30
Crystal Japan . . . . .	5.10
Snow Japan . . . . .	5.30
Ice Drips Japan . . . . .	5.40

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

Qualité B, sac 250 lbs. . . . .	4.30
— Cc, sac 100 lbs . . . . .	4.10
Sparkle . . . . .	6.40
India Bright, sac 100 lbs. . . . .	4.45
Lustre . . . . .	4.40
Polished Patna . . . . .	4.60
Pearl Patna . . . . .	5.10
Impérial lacé Patna . . . . .	5.30
Crystal Japan . . . . .	5.10
Snow Japan . . . . .	5.30
Ice Drips Japan . . . . .	5.40

**FARINES ET PATES ALIMENTAIRES**

Farine Household, qrt. . . . .	11.55
— à pâtisserie Ocean, qrt. . . . .	10.75
— d'avoine, granulée, sac. 4.00	
— standard, sac. 4.00	
— fine, sac . . . . .	4.00
— roulée, baril . 7.50	
— sac . . . . .	3.50

**Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, cse . . . . .**

et Ogilvie, cse . . . . .	0.00	4.85
Cream of Wheat, cse . . . . .	0.00	6.00
Fécule de maïs, 1re qualité, le sac de 98 liv. . . . .	0.00	3.00
— pomme de terre, pq. de 1 liv., doz. . . . .	0.00	0.00
— "Canada Starch", 16 onces, caisse . . . . .		3.00
— Saint-Laurent, 12 onces, 2 douz. . . . .		2.75

**Vermicelle, macaroni et spaghetti canadiens**

btes de 5 lbs., lb. . . . .	0.00	0.07
En vrac, bte 30 liv. . . . .	0.00	2.20
Paquets de 30 liv. . . . .	0.00	2.30
Nouilles aux oeufs:		
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux, nouilles, coudes, importés en vrac, liv. . . . .	0.00	0.07½
En paquets de 1 liv. . . . .	0.00	0.07½
Tapioca perlé, en sac, liv. 0.08½		0.09
Sagou . . . . .	lb. 0.08½	0.09

**HUILE DE COTON**

Au baril, le gallon . . . . .	1.70	1.85
<b>FICELLE DE COTON</b>		
3 brins, blanche, la liv. 0.85		0.85½
4 ———, la liv. . . . .	0.37½	0.38
4 ——— colorée . . . . .		0.42½

**PAPIER D'EMBALLAGE**

Papier brun en rouleaux . . . . .		0.05½
— Manille en rouleaux . . . . .		0.06
Papier Manille 13 x 17 est coté		0.00

**SAVON DE CASTILLE**

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$7.00 la caisse et de 17c à 18c la livre, poids net, blanc ou marbré.

**HUILE DE CASTOR**

Noug cotons:		
Bouteilles de 1 oz. . . . .	4.50	0.40
— 3 oz. . . . .	9.25	0.85
— 2 oz. . . . .	0.00	0.70
— 4 oz. . . . .	11.50	1.10

**THE**

Congou commun . . . . .	0.15	0.31
Thés noirs Ceylon:		
Pekoe . . . . .	0.23	0.36
Orange Pekoe . . . . .	0.30	0.35
Japon commun . . . . .	0.22	0.22
Japon moyen . . . . .	0.26	0.26
— choix . . . . .	0.30	0.30
— extra . . . . .	0.37½	0.37½
Pinz Suez Young Hyson 0.15		0.18
Gunpowder commun . . . . .	0.16	0.16
— moyen . . . . .	0.18	0.18
— Pea Leaf . . . . .	0.24	0.24
— Pin Head . . . . .	0.33	0.33
Formosa Oolong . . . . .	0.40	0.40

**PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES**

La gélatine blanche en feuille a augmenté de 10 à 15 cents et les tourteaux de lin moulu de 75 cents, mais on note une baisse de 1 cent par livre pour la soude caustique en morceaux. On cote:

Acide borique, bis de 336 lbs. lb.	0.25	
Alun, barils de 336 lbs. . . . .	0.03	
— 112 lbs. . . . .	0.09	
Blanc de céruse, bris de 336 lbs.		
— la liv. 0.02		0.03
Boules à mites . . . . .	0.25	0.20
Borax en cristaux, bris de 336 lbs. . . . .	0.09½	0.12
Camomille . . . . .	lb. 0.00	0.90
Campêche (Extrait de)		
boîtes de 12 lbs., . . . . .	0.00	0.00
btes 24 lbs, pqt 1 lb., . . . . .	0.00	0.14
Camphre, la livre . . . . .	0.00	0.85
Carbonate d'ammoniaque, bris., 112 lbs., la liv. . . . .	0.00	0.20
Cire blanche . . . . .	lb. 0.40	0.45
Couperose, bris 370 lbs. lb. 0.05		0.04
Gélatine rouge en feuilles (il n'y en a pas sur le march ).		
— blanche en feuille . . . . .	lb. 0.80	0.90
— . . . . .	doz. 0.00	1.50
Gomme arabique . . . . .	lb. 0.00	0.45
Houblon pressé . . . . .	lb. 0.20	0.22
Lessive commune . . . . .		manque
— commune, grosse . . . . .		manque
Paraffine pour cierges lb. 0.10		0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs, sac 0.60		
Poudre insecticide . . . . .	lb. 0.00	0.95
Résine blanche . . . . .	lb. 0.03½	0.05
— G., suiv. quart lb. 0.02½		0.04
Salpêtre en cristaux, bris., 112 lbs. . . . .	0.03	0.12
Sel à Médecine . . . . .	lb. 0.06	0.08
Soda à pâte, 112 lbs. . . . .	0.00	3.10
— laver, 100 lbs. . . . .	1.40	1.65
Soude caustique en mor. 100 lbs. 5.50		
— . . . . .	50 lbs. 0.00	
Soufre en latons, bris. 336 lbs . . . . .	0.04	0.05
Vitriol, bris. . . . .	0.16	0.18
Soufre moulu, sacs 112 lbs 0.02½		0.04
Tourteaux de lin moulu, sac . . . . .	2.75	2.90
Glucose en quart, les 100 liv. . . . .		7.50
— ½ quart . . . . .		4.65
— petits barils . . . . .		4.80
<b>SUCRES</b>		
Extra granulé, sac, les 100 liv. 7.80		
— baril . . . . .		7.85
Extra Ground, baril, les 100 liv. 8.15		
— ½ bte, 25 liv. 8.55		
No 1 yellow, baril, les 100 liv. 7.50		
No 1 ——— sac . . . . .		7.70

Powdered, bte 50 liv. . . . .	8.15	
— bte 25 liv. . . . .	8.35	
Paris Lumps, bte 100 liv. . . . .	8.50	
Crystal Diamond, bte 100 liv. . . . .	8.50	
— 50 liv. . . . .	8.60	
— bte 25 liv., liv. . . . .	8.80	
Crystal Diamond Domino, 20		
— Domino, 20		
cartons, 5 liv., les 100 liv. . . . .	9.15	
Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.		

**MELASSE**

— Montréal:		
Barbade, choix, tonne, le gal. . . . .	0.56	
— tierce et qt. . . . .	0.59	
— demi quart . . . . .	0.61	
Mélasse fancy, tonne . . . . .	0.65	
— tierce . . . . .	0.68	
— Campagne:		
Barbade, choix, tonne . . . . .	0.54	
— tierce et quart . . . . .	0.57	
— demi quart . . . . .	0.59	
Mélasse fancy, tonne. . . . .	0.62	
— tierce . . . . .	0.65	

**LARD AMERICAIN**

1re qualité, le quart . . . . .	39.00
2me qualité ——— . . . . .	0.00 36.75

**SAINDOUX**

Saindox pur, en tinette . . . . .	0.21½
— en seaux . . . . .	4.40
— en cse de 10 liv. 0.22½	
— en cse de 5 liv. . . . .	0.22½
— en cse de 3 liv. . . . .	0.22½
— blocs d'une liv. . . . .	0.23½

**CONSERVES DE POISSONS**

Anchois à l'huile (suivant format . . . . .	doz. 3.00	6.25
Caviar . . . . .	¼ lb. doz. 5.15	5.25
— . . . . .	¼ lb. doz. 10.00	10.25
Crabes . . . . .	1 liv. doz. 3.75	3.90
Crevettes en saumure 1 lb. 0.00		1.75
— sans saum. 1 lb. 0.00		0.00
Finnan Haddies . . . . .	doz. 0.00	1.30
Harengs frais importés, . . . . .	doz. 1.40	1.45
— marinés imp doz 2.45		2.50
— aux Tom., imp. . . . .	do. 2.20	2.25
— kippered imp. . . . .		
— . . . . .	doz. 2.45	2.50
— canadiens kippered . . . . .		0.95 1.10
— canadiens, sauce tomates . . . . .	0.95	1.10
Homards, bte h., 1 lb. doz. 0.00		5.85
— bte plate, ½ livre . . . . .		3.05 3.15
— bte plate, 1 lb. . . . .		5.75 5.90
— . . . . .	doz. 5.75	5.90
Huîtres (solid meat) 5 oz. . . . .		
— . . . . .	10 doz. 0.00	1.20
— (solid meat) 10 oz. . . . .	doz. 0.00	2.90
Maquereau, tin, 1 lb., la doz. . . . .		1.00 1.05
Morue, grosse, le baril . 6.00		6.50
— No 1 . . . . .		5.50 6.00

Royans aux truffes et aux sardes . . . . .	bte. 0.17	0.18
Sardines Can. ¼ bte. cse. 4.00		4.25
— françaises, ¼ btes . . . . .	0.17½	0.23
— . . . . .	0.23	0.31
— Norvège, ¼ . . . . .	0.16½	0.17
— française, ½ boîtes. . . . .	0.19	0.50
— sans arêtes . . . . .	0.24	0.25
Sprats, ¼ de boîte . . . . .	0.10	0.10½
Saumon Labrador, 100 lbs. 0.00		2.00
— Cohoes, Fraser River, 1 liv. . . . .	0.00	0.00
— rouge:		
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 liv. . . . .	doz. 0.00	3.25
— rouge, Sockye, (Rivers' Inlet), boîte haute, 1 liv. . . . .	doz. 0.00	0.00

## Table Alphanétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 26	Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 26	Gonthier & Midgley . . . 23	Maxwells, Limited . . . 23
Baker & Co. (Walter) 8	Clark, Wm. . . . . 8	Grand Trunk Railway Matière à lire . . . . .	Molson Breweries . . . 34
Banque d'Épargne . . . 27	Connors Bros. . . . . 12	Hébert, L.-H. & Cie . . . 28	Montbriand, L.-R. . . . 23
Banque d'Hochelega . . 24	Copenhagen Snuff . . . 47	Hiram Walkers . . . . . 43	National Breweries, Ltd. . . . . Couverture
Banque Nationale . . . 24	Cottam Bart . . . . . 23	Hall Coal . . . . . 7	Nova Scotia Steel Co. . 24
Banque Molson . . . . . 24	Couillard, Auguste . . 23	Heinz . . . . . 5	Port Hope . . . . . 31
Banque Provinciale . . 24	Dom. Cannery Co., Ltd 3	Imperial Tobacco . . . . 13	Prévoyants du Canada (les) . . . . . 26
Benoit . . . . . 26	Douglas (Dewars) . . . 37	International Time . . . . . Couverture	Rolland et Fils, J.-B. . 23
British Colonial Fire Ass. . . . . 26	et Couvert . . . . .	Jamieson . . . . . 30	St. Lawrence Sugar Co 11
Brodie & Harvie . . . . 8	Eddy, E.-B. Co. . . . . 11	Jonas & Cie H. Couverture . . . . .	Seagram, Jos. . . . . 36
Bryant, Dunn & Co. . . 24	Estcott, W.-H. Co., Ltd. 6	Lacaille, Gendreau & Cie . . . . . 8	Stag . . . . . 44
Burnett, A. . . . . 23	Esinhart & Evans . . . 26	La Prévoyance . . . . . 26	Sun Life of Canada . . 26
Canada Life Assurance Co. . . . . 26	Ewing, S.-H. & Sons . 37	La Sauvegarde . . . . . 26	United Shoe Machinery Co. . . . . 9
C. P. R. . . . . 4	Fontaine, Henri . . . . 23	Leslie & Co., A. C. . . . 29	Western Ass. Co. . . . . 26
Canadian Poster . . . . 38	Fortier, Joseph . . . . 23	Lewis Bros. . . . . 33	Wiser, J. P. & Sons, Ltd. . . . . 37
Canada Brush . . . . . 32	Gagnon, P.-A. . . . . 23	Liverpool-Manitoba . . 26	
Canadian Shredded Wheat . . . . . 5	Garand, Terroux & Cie 23	Martin, G.-E. . . . . 23	
Caron, L.-A. . . . . 23	Gillett Co., Ltd. (E. W.) . . . . . 12	Mathieu (Cie J.-L.) . . 11	
Church & Dwight . . . 4		McArthur, A. . . . . 29	

Maison fondée en 1870.

### AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE  
Ferromerie et Quincaillerie, Verres  
à Vitres, Peintures, etc.  
Spécialité: Peêles de toutes sortes  
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul  
Ventes 12 et 14 S.-Ambro, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

**L.-A. CARON,** Téléphone Bell  
MAIN 3570  
Comptable licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec,  
48, Notre-Dame O., Montréal.

**PAIN POUR OISEAU** est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

### JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de régleure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules et fournitures de bureau  
210 OUEST rue NOTRE-DAME  
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

Nous avons à vendre pour \$5,000 ou n'importe quelle partie de cette somme en actions de la "FRONTENAC BREWERIES, LTD." à un prix attrayant.

### Federal Securities Co.

205 rue Saint-Jacques, Montréal.

Tél. Ma n 5500

### New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire  
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs  
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

### GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

### L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

280 rue S.-André, Montréal.

### G.-E. MARTIN

Comptable, Liquidateur et  
Auditeur

211 Edifice McGill, Montréal

Tél. Main 8126.

**GEO. GONTHIER** H.-E. MIDOLEY  
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé  
**GONTHIER & MIDGLEY**  
Comptables et Auditeurs  
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL  
Téléphone MAIN 3701-310  
Adresse télégraphique - "GONTLEY."

### P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)

Chambres 815, 816, 817, Edifice  
Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.

Téléphone Bell Main 4918.

Ne manquez pas de lire  
la 51e Edition de  
**L'ALMANACH ROLLAND**  
Agricole, Commercial et des Familles pour 1917

Qui prochainement paraîtra et renfermera encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens:

Un Episode de la Guerre, par A. D. DeCelles  
Les deux Clans, - - - " R. Girard  
La Fièvre des Foies, - - - " S. Clapin  
Le Violon Enchanté, - - - " E. Bilodeau  
La Noce de Tit-Noir, - - - " A. Bourgeois

Publié par la  
**COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS,**

53 rue Saint-Sulpice, Montréal.

Prix 15 cents, franco par la malle 20 cents.

## Informations de Bourse

Notre service d'informations est complet et tenu à jour. Pour se procurer un renseignement quelconque sur une valeur donnée on n'a qu'à s'adresser à

**M. PAUL de MARTIGNY**

au Bureau de Montréal de la Maison

**BRYANT, DUNN & CO.**

Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88

TELEPHONE MAIN 4960

## LA BANQUE MOLSONS

FONDÉE EN 1855

Siège social - - - Montréal

Capital versé - - - - - \$4,000,000  
Fonds de réserve - - - - - 4,800,000

COLLECTIONS

Encaissements faits dans tout le Dominion par l'entremise de cette banque et dans toutes les parties du monde civilisé, par l'entremise de nos agents et représentants. Remboursements promptement effectués aux plus bas taux d'échange.

Emissions de lettres de crédit commerciales et de lettres circulaires pour voyageurs valables dans toutes les parties du Globe.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

## LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1869

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000  
Capital versé . . . . . 2,000,000  
Réserves . . . . . 1,954,848

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

## Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIÉ POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large. RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge. ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

### GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines Haut Fourneau, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminiers, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal: New Glasgow (N.-E.)

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ . . . . . \$2,000,000  
CAPITAL VERSÉ ET RÉSERVE (au 31 déc. 1916) . . . 1,650,000  
75 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée. Administrateur du crédit foncier-franco-canadien.

Vice-Président: W-F CARSLEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G-M BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, Conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin ltée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-F LACHAPELLE, Administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU N. P., Ministre sans portefeuille d a le gouvernement du Québec.

BUREAU PRINCIPAL

Directeur général: TANCREDE BIENVENU  
M. LAROSE, inspecteur en chef; M. J-A TURCOT, inspecteur  
M. A. THIBAUT, assistant inspecteur; A. GIROUX, secrétaire  
correspondants: "Etranger: Etats-Unis: New York, Boston, Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

## BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé - - - \$ 4,000,000  
Fonds de Réserve - - - 3,700,000  
Total de l'actif - - - 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada  
32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.



# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

La baisse tenait hier à un grand nombre de causes, alors qu'elle ne tient plus qu'à une seule aujourd'hui. Mais celle-ci vaut celle-là mises ensemble, en sorte que si en principe la situation s'est éclaircie, le marché n'en demeure pas moins en réaction. Tel est le fait pratique que l'opérateur constate et qui surtout lui importe.

Le Federal Reserve Board a décidé que les banques ne doivent pas mettre en caisse les bons à court terme des alliés. Cet arrêt rendu par l'autorité financière la plus haute du pays, a créé en Bourse une impression profonde. Les baissiers en ont pris aussitôt avantage au moyen de commentaires et d'interprétations, qui en travestissent le sens. C'est ainsi qu'on a dit à Wall Street que les Alliés devront renoncer aux bons et emprunter à long terme, ou mettre fin aux hostilités. Comme aux hypothèses les plus fantaisistes, il se trouve toujours quelqu'un pour ajouter une surenchère, aussitôt, on a parlé de la paix en trois mois. Or le sens de la décision du Federal Board est plus simple et surtout ne comporte aucune manoeuvre compliquée d'intervention. La réserve des banques en effet a pour effet de faciliter les opérations commerciales américaines. Par conséquent elles doivent rester liquides, ne pas être converties en bons eux-mêmes convertissables en obligations à long terme. Le Federal Reserve Board s'est donc borné à rappeler aux banques leur rôle, à les aviser de n'en pas sortir et c'est en vérité chercher midi à quatorze heures que d'y vouloir voir autre chose.

Au point de vue spéculatif immédiat nous dirons du marché qu'il sera peut-être soumis demain aux influences auxquelles il a obéi aujourd'hui. La clientèle spéculative hésitera peut-être à s'engager, en prévision de la fermeture du Thanksgiving et ainsi un marché paresseux aux fluctuations lentes n'aurait-il pas de quoi surprendre. Mais à mesure que la liquidation se poursuit elle s'approche de son terme et peut-être ne sommes-nous pas éloignés du moment où ceux qui accaparent les valeurs estimeront en avoir assez dans leur sac. Nous verrons alors la reprise se déclencher et les nouvelles qui aujourd'hui ne sont pas engageantes, devenir rapidement couleur de rose. En prévision de ce phénomène, peut-être serait-il sage d'acheter sur toute réaction.

BRYANT, DUNN & CO.

## L'ETAT DE L'AMES-HOLDEN

M. D. Lorne McGibbon, le président de l'Ames-Holden Co., vient de présenter l'intéressant rapport suivant sur les opérations de la compagnie jusqu'au 30 septembre dernier :

Actif fixe net . . . . .	\$6,362,823
Actif courant net . . . . .	1,150,000
Actif net total . . . . .	\$7,512,912
Bons . . . . .	\$1,164,000

## LA SHERWIN-WILLIAMS

L'assemblée annuelle de la Sherwin-Williams a eu lieu mercredi, à l'hôtel Windsor.

Les revenus accusés par la compagnie, au cours de cette année, en ventes et en profits nets sont les plus considérables que la compagnie ait enregistrés depuis sa fondation, en 1911.

Les recettes pourvoyant à la dépréciation et à l'intérêt s'élevèrent à \$846,944.44, comparativement aux \$577,304.07 de l'année précédente, soit une augmentation de \$269,640.42 ou à peu près 42%.

Après avoir pourvu à la dépréciation pour une somme de \$76,710.20, à l'intérêt pour une somme de \$136,470.16, aux dons au Fonds Patriotique, aux allocations aux employés en service actif et aux taxes de guerre, pour une somme de \$49,807.20, il restait une somme de \$583,957.06 en recettes nettes, soit l'équivalent d'environ 19% du stock privilégié et à peu près 9% du stock régulier.

Le fonds d'amortissement qui était l'an dernier de \$40,000 est monté à \$81,000 pour les deux années et il reste encore entre les mains des officiers une somme de \$50,854.15 en obligations.

Le montant consacré au surplus est de \$373,373.73, faisant un surplus de \$1,354,361.68, auquel il sera ajouté un fonds de réserve spécial de \$100,000, disposant en dividende la somme de \$1,454,361.68, soit l'équivalent de 36% du stock régulier.

Les réserves et le surplus se chiffrent maintenant à \$1,949,844.76.

Les opérations de la compagnie ont été, en outre, grevées de dépenses extraordinaires qui, à cause de la guerre, furent à peu près de \$80,000.

L'actif courant et le passif courant ont respectivement augmenté de \$853,130.94 et de \$688,957.81.

M. H.-M. Ashby, le gérant-général de la compagnie et M. Geo.-A. Martin, le gérant-général de la Manuf. Dept's de la Sherwin-Williams, d'Ohio, ont été élus comme membres du bureau.

Les directeurs sont les suivants :

MM. W.-H. Cottingham, le Lt.-col. C.-C. Ballantyne, W.-J. White, C.R., Wm. McMaster, J.-W. McConnell, H.-M. Ashby, Geo.-A. Martin.

Le secrétaire-trésorier est M. J.-H. Gordon.

La réunion se termina après le discours de M. Cottingham, le président, qui fit la revue des chiffres que nous venons de donner.

## LES FAILLITES

Le nombre des faillites dans le district de Montréal a été de 527 en 1914-15 et de 253 en 1916, jusqu'au 4 novembre. En 1897, le nombre des faillites a été de 201 dans ce district.

Pour le district des Trois-Rivières, 34 en 1914; 29 en 1915; 13 au 23 novembre, 1916, et de 12 en 1897.

Pour le district de Saint-François: 26 en 1914; 29 en 1915; 20 pour 1916 jusqu'au 16 novembre.

Pour le district de Québec: 69 en 1914; 45 en 1915 et 31 au 15 novembre 1916. En 1897, le nombre des faillites a été dans ce district de 46.

## Les Prévoyants du Canada

### Assurance fonds de pension

Capital autorisé . . . . . \$500,000  
 Actif du fonds de pension, . . . . .  
 le 30 sept. 1916. . . \$934,003.81

#### ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA.

Parce que c'est un placement sans pareil;  
 Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;  
 Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pension seulement \$934,003.81.

ANTONI LESAGE, gérant général.

#### BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue S.-Pierre, Québec.

#### BUREAU A MONTREAL

Chambre 22, Edifice "La PATRIE", X. LESAGE, gérant.

### A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,322,622.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,366.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

## IMPRENABLE

ACTIF . . . . . \$74,326,422  
 Augmentation pour 1915 . . . . . 10,128,767  
**ASSURANCES EN VIGUEUR** . . . . . 257,404,160  
 Augmentation pour 1915 . . . . . 39,104,32  
**SURPLUS NET NON DISTRIBUE** . . . . . 7,545,59  
 Augmentation pour 1905 . . . . . 1,041,797

**COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 SUN LIFE OF CANADA**  
 SIÈGE SOCIAL—MONTREAL

## WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de - \$3,000,000  
 Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

### ASSUREZ-VOUS DANS

## La Sauvegarde

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social—Angle des rues Notre-Dame et S.-Vincent, Montréal

## ASSURANCES

Cautionnements  
 Judiciaires

Garantie de Contrats  
 Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies  
 Vol, Bris de Glaces  
 Attelages  
 Responsabilité

de Patrons et Publique  
 Pharmaciens, Automobiles

## LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J.-C GAGNE, gérant général

## l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H. B. Rainville, Président

E. Clément, Jr., gérant général

## La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie  
 Actif excédant - \$700,000  
 DEPOT AU GOUVERNEMENT  
 en conformité de la nouvelle loi des  
 Assurances de Québec, à Edouard VII  
 Chap. 69.

Bureau principal:  
 18 rue Grondard S.-Hyacinthe.

## ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacramento

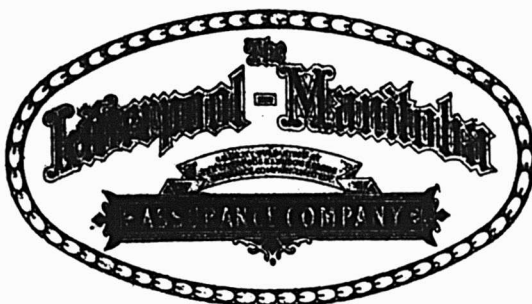
Téléphone Main 583 MONTREAL

## Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest  
 et l'avenue Union, MONTREAL

#### DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier; A.-A. G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J. C. Rimmer, Sir Frederic Williams-Taylor, L.L.D., J. D. Simpson, Sous-Secrét.



## Benoît & De Grosbois

### Auditeurs

Comptables et Liquidateurs

CHAMBRE 5

No 3 rue Notre-Dame Est, MONTREAL

Téléphone Main 2617

# ASSURANCES

## L'IMPORTANT CROISSANTE DE L'ASSURANCE-VIE

Un article frappant sur le service rendu par les compagnies d'assurance-vie, paru dans un récent numéro du Journal de la Chambre de Commerce de Philadelphie, contient les remarques suivantes concernant l'ampleur de l'influence de l'assurance-vie dans la royauté des affaires.

Les temps sont passés depuis longtemps, où une police d'assurance-vie signifiait simplement le paiement d'une indemnité à la mort, comme un moyen par lequel, celui qui ne voulait pas accumuler de l'argent, pouvait créer un capital. On a reconnu de plus en plus les services variés rendus par l'assurance-vie et, on peut dire que ce sujet est devenu un de ceux dont on s'entretient volontiers et qu'on considère avec intérêt lorsqu'on le présente de la manière qu'il faut.

Un grand nombre de corporations assurent pour de gros montants leurs principaux employés parce qu'elles considèrent que la mort de ces hommes constitue pour elles une grosse perte. Dans beaucoup de cas, les maisons de commerce assurent sur la vie leurs meilleurs employés en reconnaissance de leur loyauté, et une des meilleures preuves du service rendu par l'assurance-vie au point de vue affaires réside dans le fait qu'un très grand nombre d'associés ont adopté comme règle le

placement d'une police égale sur la vie des membres de la société, de façon à ce que la mort de l'un d'entre eux, ses intérêts soient liquidés au moyen de l'assurance-vie et de cette façon, les éléments de difficultés qui surgissent toujours quand l'un des membres d'une société meurt, se trouvent par le fait même éliminés.

Cette méthode a prouvé être particulièrement avantageuse dans le cas où des associés spéciaux ont donné une contribution en argent pour usage par la société qui doit en assurer le remboursement à leur mort.

Il y a aussi une pratique en progrès, parmi ceux qui hypothèquent leur propriété afin de protéger l'emprunt par de l'assurance-vie de façon à ce que les revenus de la police libèrent la propriété de toute cette dette en cas de mort.

En déterminant les lignes de crédit, les banquiers prennent toujours en haute considération la somme d'assurance-vie portée par les emprunteurs; et à ce propos, il faut noter qu'au cours des dernières années, les institutions de banques des Etats-Unis ont, à leurs propres frais, annoncé dans les quotidiens, les avantages de l'assurance-vie, en engageant tous leurs clients à obtenir la protection qu'elle fournit et ceci, sans que les banques espèrent tirer aucun profit de cette publicité de la part des compagnies d'assurance, mais uniquement pour la raison, qu'elles comprennent que les assureurs peu-

vent amener de bons résultats dans les affaires.

Que l'assurance soit devenue une chose éminemment importante, cela semble clairement démontré par le fait que toutes les grandes universités l'ont adoptée comme sujet d'étude et qu'elle est devenue une matière courante des cours dans les collèges. Cette étude a fait beaucoup pour le développement des agents d'assurance et beaucoup d'entre eux parmi les plus jeunes, ont eu le bénéfice de cet enseignement au collège et en ont tiré un large profit.

Chaque employé de l'Hôtel Astor de New-York a été assuré par le propriétaire et cela constitue un coût de plus de \$250,000.

M. R. T. Crouch, précédemment au service de McKay, est entré dans le personnel de la Crown Life Assurance Company. Il sera en charge du département de placement du capital de la compagnie.

M. William Wallace, qui, depuis quinze ans était gérant-général de la Crown Life Assurance Company, vient d'être nommé inspecteur des succursales de l'Est pour la Confédération Life.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et  
Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux  
de Construction, etc.

**EN GROS SEULEMENT**

---

---

**N***OS* voyageurs sont actuellement en route pour  
vous visiter; ils vous offriront les dernières  
nouveautés de l'année.

**R***ESERVEZ* quelques minutes d'examen à leurs  
échantillons, ce ne sera pas du temps perdu  
pour vous.

**L***EUR* collection d'articles est aussi complète  
que possible et présente un assortiment des  
plus variés.

**N***OS* prix ont été établis avec soin, vous ne  
pouvez manquer de les trouver avantageux  
et nous espérons que vous voudrez bien nous  
donner la faveur de vos ordres, que nous rempli-  
rons à votre entière satisfaction.

---

---

**L. H. HEBERT & CIE. (limitée)**

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul, - - MONTREAL

# Tôles Galvanisées



## "Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.  
Jamais égalées comme qualité.

**A. C. LESLIE & CO., LIMITED**  
- MONTREAL -

# Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE  
Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3.  
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tap-  
piser. Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à  
Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

83 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre  
et Logan. Moulin papier, Joliette, Qué.

# FERRONNERIE---Marché de Montréal

## FERRONNERIE

### PLOMBERIE

#### Tuyaux de Plomb

Les prix sont de \$13.00 net pour tuy-  
aux en plomb et de \$14.00 net pour  
tuyaux de plomb composition (100  
liv.)

#### Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la lis-  
te sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux  
moyens et extra-forts, 60-10, et acces-  
soires légers, moyens et extra-forts,  
65 pour cent.

#### Tuyaux en fer noir

##### Prix augmentés.

¼	100 pieds	3.30
½		3.30
¾		3.25
1		4.25
1 ¼		7.65
1 ½		10.35
1 ¾		12.38
2		16.65
2 ½		26.33
3		34.43
3 ½		43.24
4		51.23

#### Tuyaux en fer galvanisé

##### Prix augmentés.

¼	100 pieds	5.43
½		5.43
¾		5.82
1		7.30
1 ¼		10.80
1 ½	100 pieds	14.61
1 ¾		17.46
2		23.50
2 ½		37.15
3		48.58
3 ½		60.26
4		71.40

#### Tuyaux en acier

2	pouces.....100 pieds	9.60
2 ½		12.25
3		13.20
3 ½		15.55
4		19.80

## QUINCAILLERIE

### Boulons et noix

#### Boulons à voitures (\$3.00).

3-16, ¼, 5-16, ¾	25%
7-15, ½, ¾, 1	10%
à machine, ¾ pouce et au- dessus, 25 p.c.	
à machine, 7-16 pouce et au-dessus, 15 p.c.	
à lisse, ¾ et plus petits, 15 p.c.	
à lisse, 7-16 et plus gros, 10 p.c.	
à bandage, 40 p.c.	

#### Noix par boîtes de 100 lbs.

Noix carrées, \$1.00 de la liste.  
Boulons à charrue, 15 p.c.

### Broche Barbelée

(Prix supprimés par les manufac-  
turiers).

La broche barbelée est cotée à \$5.25  
les 100 livres à Montréal.

### Crampes à clôtures

Fer poll	4.40
galvanisé	5.25

## BROCHE GALVANISEE

Unie No 9	5.25
No 12	5.40
Coil Spring 9	5.30
12	5.45
Fil ondulé tordu	5.85
No. 12, les 100 liv.	4.90
13,	4.80
14,	4.65
15,	4.75
16,	5.40
Brûlé, p. tuyaux, 100 liv. No 18	6.40
	19.640

Extra pour broche huilée, 10c p. 100  
lbs.

### Clôture à Paulallier

25 pour cent d'escompte.—Très rare.

## Plaques d'acier

¾ pouce	100 livres	2.45
3-16		2.70

## Zinc en feuilles

Nous cotons: \$27.50 à \$30.00 les 100  
livres.

### Coudees pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudees ronds  
ordinaires 75 feuilles, \$1.85; 60 feuil-  
les, \$1.84.

### Broche meustiquaire

Nous cotons: broche noire, 100 pieds  
carrés, en rouleaux de 100 pds de lon-  
gueur ..... 2.95  
50 ..... 2.80

### Broquettes

Pour boîtes à fraises	75%
fromage	
A valises	
A tapis, bleues	
étamées	
en barils	0.00
Coupées bleues, en doz.	75%
¼ pesanteur, 12.65 doz., moins	
et ½ pesanteur	

Sweden, coupées bleues et ornées, en  
doz., 75 p.c.

Broquettes à chaussures	Par doz.
1 ½ once ou moins, 10 doz	29.50
2 ½	32.85
3	38.90
3 ½	40.80
4	437.5
5	50.70
6	58.10
8	78.50
10	96.85

### Clous de broche

Nous cotons: \$4.25 prix de base f.o.  
b., Montréal.

### Chaines en fer

Très ferme.

On cote par 100 lbs.:

3-16 exact 5	9.90
¼ exact 1	7.30
5-16	6.60
5-16 B ½	6.00

# LA CONSTRUCTION

Deux logements, \$2,500, 33, Old Orchard, Montréal. Prop., M. H.-J. Gagné, 254 avenue Marcell.

Changements à un magasin, \$3,000, Côte du Palais, Québec. Prop., Dr. Mooney, 94 rue Saint-Joseph, arch., M. A.-G. Nosworthy, 111 Côte de la Montagne. Soumissions demandées pour la peinture, la toiture, le chauffage et la plomberie.

Fabrique, Montréal. Prop., M. F.-W. Hormier, 142 rue Saint-Urbain; arch., Ross & MacDonald, 1 rue Belmont. Des soumissions privées ont été demandées.

Ecole de filles, \$200,000, avenue Pie IX, Montréal. Prop., Commission scolaire catholique, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest; prés., Mgr E. Roy; arch., M. C.-A. Reeves, 83 rue Craig-Ouest.

Les plans seront prêts dans environ six semaines et l'on demandera alors des soumissions.

Ecole de garçons, \$200,000, avenue Pie IX. Mêmes détails que pour l'école des filles.

Cinéma, \$40,000, coin Ontario et La-Salle, Maisonneuve. Prop., Théâtre Maisonneuve Ltd; arch., M. Raoul Gariépy, 25 rue Saint-Jacques; entr., M. J.-A.-H. Tessier, 656 Parc Lafontaine.

Collège, Saint-Victor de Tring (P. Q.). Prop., MM. D. Caron et J. Bernier; arch., M. J.-S. Bergeron, 103 rue Saint-Jean, Québec.

Des soumissions seront demandées prochainement.

Station, rue Lagauchetière, Montréal. Prop., chemin de fer Canadien Nord, rue Dorchester; ingénieur, M. S.-D. Brown; arch., MM. Warren & Witmore, New York.

Ecole, Longue-Pointe, Montréal. Prop., Commission scolaire catholique de la Longue-Pointe; arch., M. H. Bergeron, Longue-Pointe. Le site n'étant pas considéré comme convenable, les plans ont été arrêtés.

Agrandissement d'une manufacture, \$125,000, Verdun (P.Q.). Prop., British Munitions Co., Montréal; entr., Atlas Construction Co., 37 rue Belmont, Montréal.

Collège, \$300,000, rue Chauveau, Québec. Prop., Académie Commerciale; arch., MM. Tanguay et Lebon, 20 rue d'Aiguillon; entr., MM. Jinchereau et Lamonde, 325 rue Richardson. Le Frère Hilaire achètera l'ameublement.

Agrandissement d'un club, Hull (P. Q.). Prop., Canadian Club; arch., M. Charles Brodeur, 63 rue de l'Hôtel de Ville.

Deux cottages, \$15,000 chaque, Outremont, Rockland. Prop. et entr., M. B. Trudel, boulevard Saint-Joseph; arch., MM. Audet et Charbonneau, 364 rue Dorchester-Ouest, Montréal. Le propriétaire achète ses matériaux.

Maison, \$20,000, avenue Murray, Westmount. Prop., M. René-T. Leclerc, 160 rue Saint-Jacques; prop.,

M. J.-S. Archibald, 314 rue Dorchester Ouest, Montréal.

On demandera des soumissions en janvier prochain.

Maison, \$10,000, Cowansville (P.Q.). Prop., M. J.-F. MacLean; arch., M. J.-S. Archibald, 314 rue Dorchester Ouest, Montréal.

Des soumissions seront demandées en janvier prochain.

Cinq cottages, rue Stuart, Outre-Grand, 44 rue Marsolais; arch., M. H. Laverdure, 2473 rue Saint-Denis.

Entrepôt, \$25,000, Saint-Laurent (P. Q.). Prop., Canada Stove Foundry Co.; arch., M. W.-A. Mahoney, 79 rue Québec, Guelp (Ont.).

Agrandissement d'une fabrique, rue Court, Granby (P.Q.). Prop., Myer's Box Co.; entrepreneurs probables MM. Barré et Charron, rue Court.

Agrandissement d'une fabrique, \$55,000, rue Cowie, Granby (P.Q.). Prop., Canadian Consolidated Rubber Co., Montréal; entr., M. Arthur Kent.

Agrandissement d'une fabrique, \$10,000, rue Principale, Granby (P.Q.). Prop., Granby Chair Co.; entr., M. Arthur Kent. Ce dernier reçoit des soumissions pour la toiture, le chauffage, la plomberie et l'électricité.

Eglise, 8e avenue, Limoulu, Québec, détruite par le feu, sera reconstruite. Curé, M. l'abbé Maurice.

## La Saison d'Hiver est celle des travaux de peinture à l'intérieur

Dites à vos clients combien il leur sera profitable et économique de passer une couche de peinture sur tous leurs instruments agricoles, pendant qu'ils en ont le loisir, c'est-à-dire pendant les journées d'hiver. L'embellissement intérieur de la maison, l'entretien des murs par la peinture sont aussi des travaux d'hiver.

Rappelez cela à vos clients, ils vous en sauront gré et ils vous achèteront des peintures et vernis. Dites-leur aussi que



MARQUES  
CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY AND RAINBOW

donnent des résultats qui ne peuvent être surpassés.

Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

**R. C. JAMIESON & COMPANY LIMITED**

MONTREAL

FONDEE EN 1858

VANCOUVER

PROPRIETAIRES et DIRECTEURS - P. D. DODDS & CO. Limited

# IL Y VA DE VOTRE INTERET

D'acheter les marchandises en fonte émaillée fabriquées par la

## PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

ce pour les raisons suivantes:

- FABRICATION CANADIENNE
- EMAIL PARFAITEMENT BLANC ET DURABLE
- MEILLEURE QUALITE DE FONTE EMPLOYEE DANS LA FABRICATION
- MARCHANDISES QUE VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE RECOMMANDER
- TABLE DES MESURES POUR POSER LA TUYAUTERIE EXACTE
- TOUS LES MARCHANDS QUI FONT LE COMMERCE DE GROS DANS CETTE LIGNE LES ONT EN ASSORTIMENT
- ATTENTION TOUTE PARTICULIERE ET PROMPTE LIVRAISON DE TOUTES COMMANDES SPECIALES.
- NOTRE SALLE D'ECHANTILLONS DE MONTREAL EST AUSSI A VOTRE DISPOSITION.

En plus vous avez la parfaite certitude d'acheter la meilleure qualité d'articles en fonte émaillée lorsque vous commandez les marchandises fabriquées par la

## PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

Bureau et Salle d'Echantillons  
234 Côte du Beaver Hall, Montréal.  
Téléph. Up. 5834.

R.-G. Saville,  
Gérant, Montréal.

Manufacture  
Port Hope (Ont.)

### Clous coupés

Nous cotons, prix de base, \$4.00 f.o. b., Montréal.

### Fer en barre

Très ferme.

Fer marchand . . . . .	base 100 liv.	3.10
Fer forgé . . . . .	base 100 liv.	3.30
— fini . . . . .	base 100 liv.	3.45
— pour fers à cheval	base 100 liv.	3.35
Feuillard mince, 1½ à 2 pcs.	base	4.15
Feuillard épais, No 10 . . .	base	3.40

### Acier en barre

Très ferme.

Nous cotons, net 30 jours:		
Acier doux . . . . .	base 100 lbs.	3.85
— à rivets, base 100 liv.	0.00	3.80
— à lisse, base 100 liv.	0.00	3.85
— à bandage, base 100 liv.	0.00	4.05
— à machine, base 100 liv., fini fer . . . . .	0.00	4.10
— à pince, base 100 liv.	0.00	4.90
— à ressorts, base 100 liv.	0.00	5.90

### Cuivre en feuille

Le cuivre en feuilles est coté à 47c la livre.

### Cuivre rouge en feuille

La livre, base 51c.

### Câbles et Cordages

Best Manilla . . . . .	base lb.	0.00	0.23½
British . . . . .	0.00	0.19	
Sisal . . . . .	0.00	0.17	
Lathyrn simple . . . . .	0.00	0.17	
Jute . . . . .	0.00	0.16	
Coton . . . . .	0.00	0.36	
Corde à châssis . . . . .	0.00	0.44	

### Charnières (couplets,) No 840

Ferme, à la hausse.

Escompte de 25c.

1½ pouce . . . . .	0.67
1¾ . . . . .	0.75
2 . . . . .	0.81
2¼ . . . . .	0.92
2½ . . . . .	1.07
3 . . . . .	1.20

### Nos 800 et 838

Escompte de 20 et 5 pour cent.

1 pouce . . . . .	0.32
1¼ . . . . .	0.37
1½ pouce . . . . .	0.48
1¾ . . . . .	0.59
2 . . . . .	0.67
2¼ . . . . .	0.76
2½ . . . . .	0.81
2¾ . . . . .	0.95
3 . . . . .	1.07
3½ . . . . .	1.49
4 pouces . . . . .	2.12

### No 804

Escompte de 30 et 5 pour cent.

### Fiches en Fer

¼ . . . . .	3.90
7-16 . . . . .	3.80
½ . . . . .	3.70
9-16 . . . . .	3.60
¾ . . . . .	3.40
1 . . . . .	3.30
1 1/8 . . . . .	3.20
1 1/4 . . . . .	3.20

### Vis à bois

Tête plate, acier . . . . .	0.75
— ronde, — . . . . .	0.70
— plate, cuivre . . . . .	0.42½

— ronde, — . . . . .	0.40
— plate, bronze . . . . .	0.35
— ronde, — . . . . .	0.32½

### Falots

Wright No. 3 . . . . .	doz.	8.50
Ordinaires . . . . .	doz.	7.25
Dashboard C. B. . . . .	doz.	9.00
No. 2 . . . . .	doz.	8.00
Peints 50c extra par doz.		

### Terdeuses

Nous cotons net:		
Royal Canadian . . . . .	doz.	42.40
Colonial . . . . .	doz.	46.90
Safety . . . . .	doz.	48.75
E. Z. E. . . . .	doz.	45.90
Rapid . . . . .	doz.	41.40
Bicycle . . . . .	doz.	51.65

### Piomb en lingots

Plus faible: \$10.

### Zinc en lingots

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe.

Nous cotons: \$16.25 les 100 livres.

### ETAIN PUR

La livre . . . . .	0.53
CUIVRE NATUREL EN LINGOT	
La livre . . . . .	0.38

### CAUSTIQUE

En barils de 100 lbs. . . . . \$5.50

### HUILES, PEINTURES ET

### VITRERIE

### Huile de lin

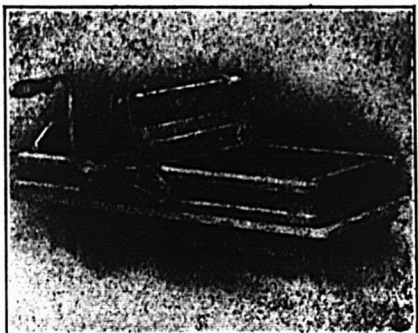
Nous cotons au gallon, par baril, prix nets: huile bouillie, \$1.16; huile crue, \$1.14.

# Le Malaxeur à beurre "British"

— DE —

## MAXWELL

est sur le marché depuis des années et a été adopté par les meilleures laiteries d'Angleterre et du Canada.



Résultats: meilleur beurre et plus gros profits.

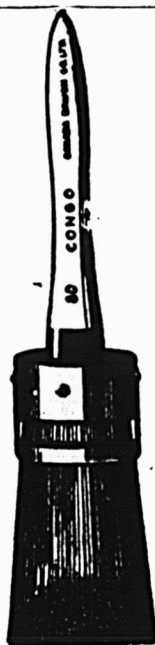
Rend le beurre ferme, égal et consistant dans tout son ensemble. En trois grandeurs: 14", 17" et 20" de large.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

### MAXWELLS LIMITED

ST. MARY'S, - - - ONTARIO

# Le seul pinceau à compression droite....Manufacturé au Canada.



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

## Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal  
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

#### Essence de thérébenthine

Ferme.

Nous cotons 80c le gallon par quantité de 5 gallons et 75c le gallon par baril.

#### Blanc de plomb

Blanc de plomb pur 100 liv. . 14.10  
No. 1 . . . . . 13.60

#### Goudron

Goudron liquide, brl. .... 0.00 4.50  
pur, 100 liv. . . . . 0.00 0.65

#### Peintures préparées

Gallon . . . . . 1.45 1.90  
Demi-gallon . . . . . 1.50 1.95  
Quart de gallon . . . . . 1.55 1.75  
En boîtes de 1 lb. .... 0.10 0.13

Depuis le 1er octobre les conditions des fabricants de peinture sont 2 pour cent d'escompte à 15 jours ou net à 60 jours.

#### Verres à Vitres

Star Double

Pouces unis .....ou 16 oz. ou 24 oz.  
100 pieds.  
au-dessous de 26..... 7.80 11.90  
26 à 34..... 0.00 8.15  
35 à 40..... 8.50 13.00  
41 à 50..... 11.75 15.80  
51 à 60..... 12.25 15.85  
61 à 70..... 13.10 16.80  
71 à 80..... 14.75 17.85  
71 à 84..... 22.75  
85 à 90..... 24.35  
91 à 94..... 25.00  
95 à 100..... 29.00

Escompte de 15 pour cent.

#### VERT DE PARIS BERGER

Barils à pétrole, la liv. .... 0.39 1/2  
à arsénic . . . . . 0.39 1/2  
en fer de 50 et 100 liv. . . 0.40 1/2  
de 25 liv. .... 0.40 1/2  
Sacs en papier, 1 liv. .... 0.43 1/2

Boîtes en ferblanc, 1 liv. .... 0.43 1/2  
Sacs en papier, 1/2 liv. .... 0.44 1/2  
Pas de demande.

#### Clous à cheval.

Nous cotons par boîte: No. 7, \$3.15;  
No. 8, \$3.00; No. 9, \$2.85; No. 10, \$2.75;  
avec escompte de 10 p.c.

#### Fers à cheval

Crampons No 1 et No 4.  
5-16 . . . . . 2.00  
3/4 . . . . . 2.20  
7-16 . . . . . 2.40  
1/2 . . . . . 2.60  
9-16 . . . . . 2.80  
3/4 . . . . . 3.00

Clefs . . . . . 0.55  
Fers à cheval en fer, les 100 liv. 11.00  
acier . . . . . 15.00

Fer à neige, le qrt. . . . . 4.90 4.65  
New Light Pattern, le qrt. 5.10 4.85  
Fer "Toe Weight" No 1 à 4 . . . . . 7.25  
Featherweight No 0 à 4 . . . . . 6.25  
Fers assortis de plus d'une grandeur  
au baril, 10c. à 25c. extra par baril.

#### Soudure

Nous cotons: barre demi et demi  
30c; garanti, 27 1/2c; "Wiping", 28c;  
métal pour plombiers.

#### Papier à Construction

Papier jaune léger, le rouleau . 0.60  
goudronné . . . . . 0.70  
jaune pesant, les 100 liv. 2.65  
goudronné . . . . . 2.65  
à tapis . . . . . 4.00  
à toiture goudronné . . . . . 2.75

#### METAUX Antimoine

Le marché est à la hausse 0.19 0.19 1/2  
Fer en Gueuse  
Plomb, 15 lb  
Clarence No 3 . . . . . 25.00

#### Ferblanc Charcoal

Nous cotons: I.C. 14 x 20 . . . 8.25  
suivant qualité.

#### Ferblanc en Feuille

Epaisseur, 28, 30 x 72, à la caisse,  
la liv. . . . . 0.16  
moins d'une caisse,  
la liv. . . . . 0.16 1/2

#### Au Coke—Lydbrook ou égal

I C, 14 x 20, base bte . . . . . 9.00  
Au charbon — Terre — Dean ou égal  
I C, 20 à 28.....bte 9.00  
(Caisse de 112 feuilles net).

#### Ferblanc étamé

(caisses de 560 liv.)  
28 gauge 30 x 72 . . . . . 16.00  
26 — 30 x 72 . . . . . 15.00  
24 — 30 x 72 . . . . . 14.00

#### Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$7.25; 60  
feuilles, \$7.75.

#### Tôles noires

Feuilles:  
Epaisseur 22 à 24 . . . . . 4.35  
28 . . . . . 4.45  
28 . . . . . 4.50

#### Tôles Noires "Canada"

52 Feuilles . . . . . 6.00  
60 Feuilles . . . . . 5.90  
75 Feuilles . . . . . 0.00  
Très rares.

#### Tôles Noires Polies

60 feuilles (très rares) . . . . . 8.00

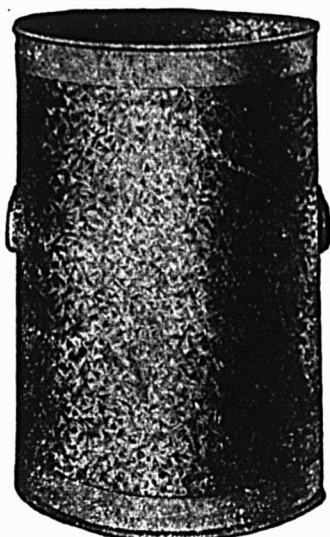
#### TOLES GALVANISEES

A la caisse:  
Queens Fleur Gorbail  
Head Lis  
16-20 . . . . . 7.25 6.35 6.25  
22-24 . . . . . 7.35 7.05 6.35  
26 . . . . . 7.60 7.20 6.60  
28 . . . . . 7.85 7.50 6.85



# ARTICLES QUI SE VENDENT TOUTE L'ANNEE AVEC PROFIT

Poubelles à cendre ou à déchets "Iron Horse"



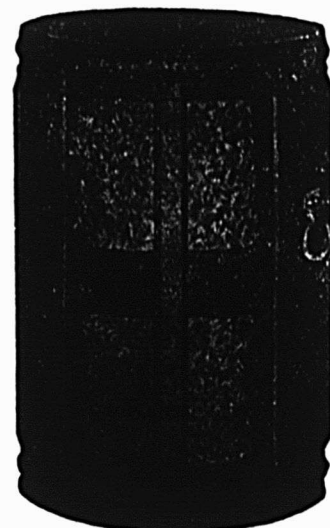
**MODELE H, sans couvercle**  
No H80.—Diamètre, 14 pouces; hauteur, 24 pouces; poids par douzaine, 156 livres.

Sans emballage.



**MODELE G.C., sans couvercle**  
No G.C.—Diamètre, 18 pouces; hauteur, 22 pouces; poids par douzaine, 144 livres. Sans emballage.

Valeur exceptionnellement bonne.



**MODELE E sans couvercle**  
No E51.—Diamètre, 16 pouces; hauteur, 24 pouces; poids par douzaine, 200 livres.

Sans emballage.

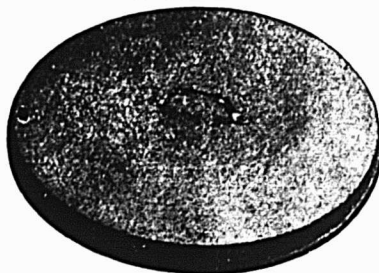
**POUBELLES A CENDRE  
OU A DECHETS  
"NEVER BREAK"**  
Sans couvercle.



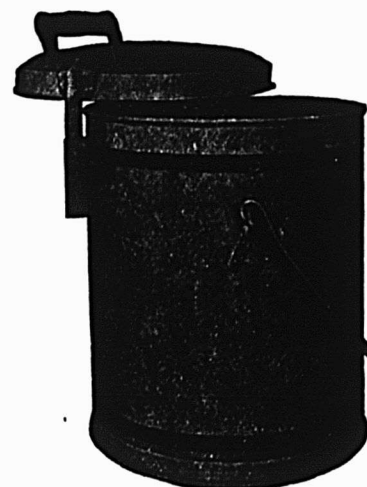
Nos . . . . . N.B. 17 NB 18  
Diam. pcs. . . . . 17 18  
Hauteur, pcs . . . . 25 25  
Poids par douz. liv. 215 275

**AVEZ-VOUS CES ARTICLES EN STOCK ?**  
Ils sont l'objet d'un bon commerce et donnent des bénéfices.  
Commandez de bonne heure pour livraison immédiate.  
*Nous expédions avec célérité.*

**COUVERCLES POUR POU-  
BELLES OU BARILS  
A CENDRE**



No CC14—Pour poubelle de 14 pouces.  
No CC16—Pour poubelle de 16 pouces.  
No CC18—Pour poubelle de 18 pouces.



**MODELE B, avec couvercle**  
No 1448—Diamètre, 14 pouces; hauteur, 18 pouces; poids par douz., 150 livres. Sans emballage.

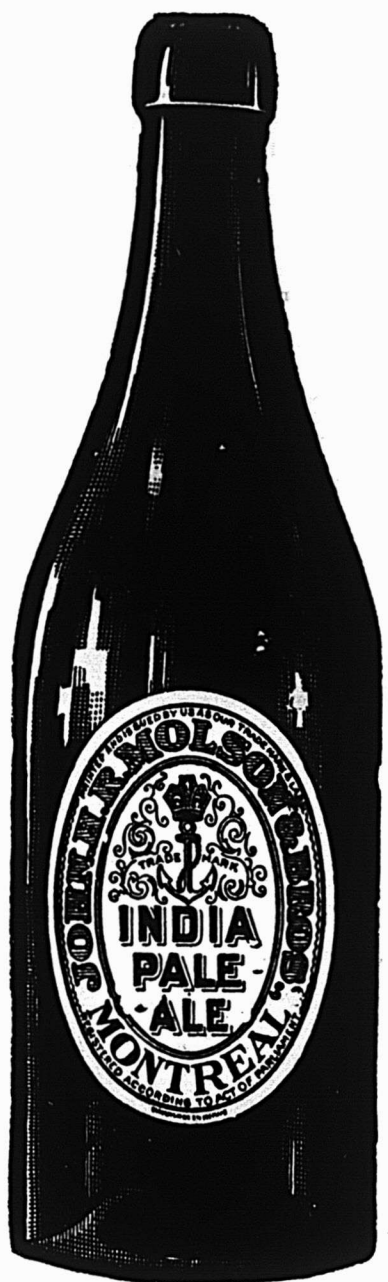
## LEWIS BROS. LIMITED, MONTREAL

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS

ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRES

# LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est celle que veut  
le consommateur ;  
donnez-la lui. . .

La vente de cette  
BIÈRE en bouteilles  
excède celle de tou-  
tes les autres mar-  
ques réunies. . . .

Brassée à Montréal  
DEPUIS 129 ANS

# VINS ET LIQUEURS

## PROHIBITIONMANIE

Voilà que les femmes s'en mêlent; elles sont atteintes de prohibitionmanie et elles ont projeté d'aller rendre visite à sir Lomer Gouin avec une pétition ne demandant rien moins que la suspension des bars jusqu'à la fin de la guerre. Cela devient plaisant.

Sans doute que les prohibitionnistes, connaissant la courtoise galanterie du premier ministre de la Province de Québec, ont crû bon d'employer l'arme féminine pour la faire fléchir et le disposer à soutenir l'adoption d'une mesure restrictive qui répugne à ses sentiments libéraux. C'est un procédé bien piètre et qui indique la faiblesse de l'argumentation de ceux qui l'emploient. Il faut que ces messieurs les buveurs d'eau poussent devant eux comme boucliers des femmes, ainsi qu'ont fait les Allemands lors de leur première offensive. Nous ne voulons pas dire que les dames qui vont entreprendre ce pèlerinage ne soient pas très honorables; mais franchement on trouvera étrange, pour ne pas dire, un peu ridicule qu'elles portent la culotte aussi cavalièrement et se mêlent si délibérément de la politique provinciale. Mesdames, restez à vos fourneaux, à vos intérieurs, vous serez beaucoup plus respectables et vous ne vous attirerez pas les critiques de ceux qui, pour peu que vous sachiez les prendre n'ont cure de se livrer à la honteuse saoulographie.

Entre nous, il serait beaucoup plus élégant et rationnel le rôle que vous pourriez jouer auprès de vos époux et frères, en leur donnant de bons conseils pour les mettre en garde contre eux. Bien mieux, nous pensons sincèrement que parmi les quelque cent dames qui vont aller faire leur cour à sir Lomer Gouin il n'en est pas qui ait à se plaindre de son mari pour cause d'ivrognerie et toutes, nous en sommes persuadés ne dédaignent pas, pour rendre leurs tables succulentes, d'y faire figurer les plus agréables boissons contre lesquelles elles vont plaider. Alors, à quoi rime leur démarche? Où est leur sincérité? Et de qui sont-elles les instruments dociles et aveugles?

Allons, soyons francs, tout cela est une manigance odieuse, une conspiration ourdie secrètement et cela sent à plein nez l'hypocrisie et le manque de dignité.

Au demeurant, il ne faut pas trop s'étonner de cette démonstration féminine. Elle aura très probablement le sort qu'elle mérite, c'est-à-dire qu'on en sourira et qu'on n'aura pour les gracieuses visiteuses, des mots polis et très vagues qui les dédommageront de leur frais de déplacement. Du moins ces dames auront-elles eu le plaisir d'un petit pique-nique réjouissant dans la vieille capitale assaisonné de conversations mondaines dans les wagons-salons que le C.P.R. mettra à leur disposition. Ce sera une sorte de five o'clock tea dans un appartement roulant, on papottera, on rira, on parlera des petits potins de la ville et l'on dira du mal de son prochain à s'en décrocher la mâchoire. Et allez donc! les femmes n'ont que ça à faire, à en croire certains humoristes.

## COMME ILS PROCEDENT

Est-il quelque chose de plus lâche que d'abuser de la bonté des gens? C'est comme le chien qui mord la main qui le nourrit. Plusieurs plaintes nous sont parvenues au sujet d'un certain M. H. Paradis qui dans certaines municipalités du Québec notamment à Trois-Rivières se livre à l'ignoble manoeuvre suivante: M. H. Paradis entre dans une maison de pension, il se dit très souffrant, implore un cordial pour se remettre et lorsque les gens se sont laissés toucher par son infortune et lui ont fourni gratuitement un peu d'alcool réconfortant, l'indélicat personnage fait rapport aux autorités qui appliquent l'amende. Nous ne saurions trop dire hautement le dégoût que nous inspire une pareille manoeuvre et nous souhaitons vouer au mépris de tous, celui qui en fait sa pratique courante.

## LA DESSICCATION DES POMMES A CIDRE

M. Trudel dit justement, dans une communication à l'Académie d'Agriculture, que la dessiccation des fruits de pressoir est une des questions qui, depuis plusieurs années, préoccupent le plus la pommiculture et l'industrie cidrière. Il s'agit là d'une industrie nouvelle en Canada, particulièrement intéressante pour: 1o le producteur de fruits, presque toujours doublé d'une fabricant de cidre; 2o l'industriel cidrier; 3o l'industriel sécheur. M. Trudel attire leur attention sur la matière première qu'ils devraient travailler, afin d'éviter les mécomptes qui pourraient se produire et compromettre le bénéfice de cette si utile opération. Et, par matière première, il faut entendre non seulement les variétés de pommes et de poires qui servent normalement à la fabrication du cidre et du poiré, mais aussi, éventuellement, les sortes de poires et de pommes de table, inférieures et celles dites à deux fins ou réservées pour les divers usages économiques.

Toutefois, dans ces recherches qui ont été poursuivies pendant les récoltes de 1890, à 1900, l'auteur ne s'est occupé que des pommes à cidre. Son mémoire comprend trois chapitres dont voici, succinctement, la substance. Le premier, le plus important, est consacré au rendement des pommes à cidre fraîches en pommes sèches provenant des principales variétés de ces fruits, soit distinctes, soit en mélange, saines ou atteintes de pourriture blonde. Les analyses ont porté sur 411 lots appartenant à 100 variétés qui se répartissent comme suit:

### I. — Pommes saines.

A. Variétés distinctes. — Première saison: 5 variétés forment 10 lots; deuxième saison, 52 variétés forment 165 lots; troisième saison: 46 variétés forment 195 lots.

Soit au total: 370 lots.

B. Mélanges composés de variétés de 2e et de 3e saison formant 7 lots.

### II. — Pommes atteintes de pourriture blonde.

a) Variétés distinctes de 2e ou 3e saison formant

# Joseph E. Seagram, DISTILLATEUR DE FINS WHISKIES WATERLOO (Canada)

“Old Times,” “White Wheat,” “No. 83 Rye,” “Star Rye.”

MEAGHER BROS & CO., Limited, Agents, Montreal.

34 lots; b) mélanges composés de 2e ou 3e saison formant 5 lots.

Soit au total général 411 lots.

Dix tableaux analytiques renferment les variations du rendement dans les pommes saines ou atteintes de pourriture blonde, selon les différents états de la maturité, la coloration de l'épiderme, le volume de la variété et l'âge des arbres qui ont produit des fruits.

Le second chapitre montre comment on peut classer les variétés de pommes d'après leur rendement en résidu sec. Trois tableaux exposent: a) la répartition des lots de fruits de variétés distinctes ou en mélange au regard de leur rendement en résidu sec; b) la proportion pour cent des lots de pommes saines de 2e et 3e saison fournissant le même rendement; c) le classement des principales variétés de pommes à cidre du pays d'Auge d'après ce rendement.

Le troisième chapitre, absolument pratique, indique les caractères et traitements spéciaux des variétés destinées au séchage.

Enfin, les principaux points élucidés dans chacun de ces trois chapitres sont résumés dans les conclusions suivantes:

I. Le rendement d'une variété de pommes à cidre fraîches en pommes sèches équivaut dans la généralité des cas, au poids des fruits mis en oeuvre diminué de ceux de son eau de végétation et de ses principes volatils à la température à laquelle s'opère la dessiccation. Plusieurs facteurs influent sur ce rendement, mais trois principalement: la déperdition causée par l'évaporation de l'eau de végétation, les phénomènes concomitants des divers états de la maturité, la conservation normale des pommes.

II. L'influence de l'eau de végétation s'explique par sa forte proportion dans les pommes au regard des autres éléments constituants: 75 à 85 p. 100 contre 25 à 15 pour 100. Le rendement est en raison inverse de sa teneur.

III. L'influence des divers états de maturité dans les pommes saines, bien qu'elle semble être plutôt favorable que contraire au rendement, quand la maturité est parvenue à la limite où elle cesserait d'être normale si elle était prolongée, ne saurait être maintenant déterminée d'une façon certaine. On doit même réagir contre l'opinion qui tend à admettre qu'à la garde prolongée des fruits correspondrait un accroissement proportionnel du rendement. La vérité c'est qu'on ne peut indiquer exactement la date optimum pour soumettre une variété à la dessiccation, et il paraît presque certain que cette date change avec chaque sorte de pomme et qu'il s'agit là d'un cas d'espèce.

IV. La conservation normale des pommes à l'abri

de toutes les intempéries augmente le rendement et la qualité des pommes sèches.

V. Les caractères physiques extérieurs des pommes, comme la coloration et le volume, peuvent, dans certains cas, servir d'indices sur le rendement des variétés: les pommes à épiderme roux ou gris roux donnent un pourcentage plus élevé que celles pourvues d'une autre nuance tandis que, à de rares exceptions près, les sortes à gros fruits ont un rendement inférieur à celles d'un volume moyen ou petit.

VI. L'échelle du rendement chez les variétés appartenant aux trois époques de maturation est assez longue; elle oscille d'après mes recherches, entre 12 et 13 grammes pour 100 grammes de pommes fraîches, saines et complètes. Les variétés tardives ou de troisième saison semblent l'emporter en rendement sur celles des deux autres saisons.

VII. Le classement des variétés peut être basé sur leur rendement en résidu sec et leur rendement en eau de végétation, et je propose les trois classes suivantes:

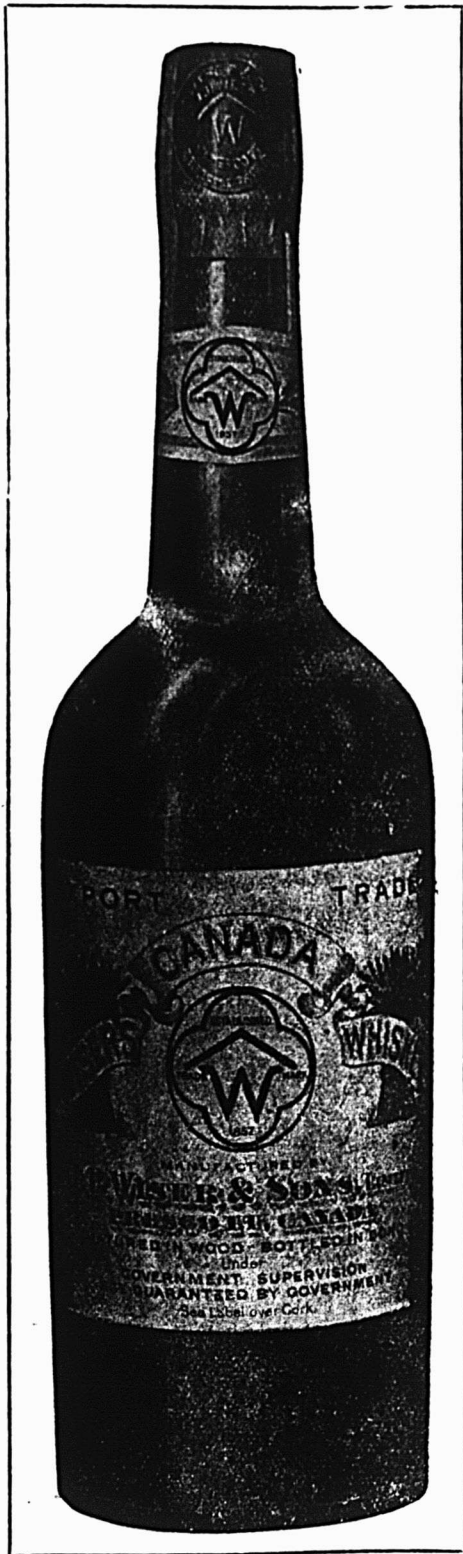
Première classe: Variétés à rendement faible: 13 à 10 p. 100, ou très aqueuses: 87 à 81 p. 100 d'eau de végétation.

Deuxième classe. Variétés à rendement moyen: 19.01 à 24 p. 100 ou semi-aqueuses: 80.9 à 76 p. 100 d'eau de végétation.

Troisième classe. Variétés à rendement élevé: 24.01 p. 100 et au-dessus, ou peu aqueuses: 75 p. 100 et au-dessous d'eau de végétation.

VIII. Il faut choisir de préférence, parmi les variétés destinées à la fabrication des pommes sèches, celles qui ont un épiderme gris-roux ou roux, une chair dure et une faible quantité d'eau de végétation. En outre, comme il importe que cette nouvelle industrie puisse, pour réussir, livrer aux cidriers ce que le commerce des pommes fraîches n'a pu encore réaliser, des pommes de saveur et de composition chimique contrôlées aussi distinctes que possible; aigre, amère, douce, il est indispensable que le producteur ne cultive et que l'industriel ne travaille que des sortes répondant nettement à ces trois caractéristiques. L'observation et la dégustation guideront le premier et l'analyse le second.

IX. Les pommes destinées au séchage devront être abattues et conservées avec le plus grand soin. La durée de leur garde sera proportionnée au laps de temps nécessaire à chaque variété pour qu'elle acquière, mais sans la dépasser, toute sa maturité complémentaire correspondant à la disparition de l'amidon de la chair du fruit. On s'assurera, avant de les travailler, que les pommes sont propres et saines; dans le cas contraire, on laverait les sales et l'on éliminerait les tachées.



CETTE MARQUE CELEBRE MISE EN  
Pintes, Chopines, Demi-Chopines et Flasks "Book"  
EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du  
Seigle et du Blé d'Inde mélangés

FABRIQUEE PAR

**J. P. Wiser & Sons, Limited**

PRESCOTT (Ontario)

NEW YORK

"CANADA"

- - VENDEZ LE - -

# GIN de BURNETT

"LE LONDON  
DRY ORIGINAL"

*ABSOLUMENT LE PLUS FINI*

**J. M. DOUGLAS CO.**

Seuls Agents au Canada

MONTREAL

## S. H. Ewing & Sons

- IMPORTATEURS ET -  
MANUFACTURIERS DE

### BOUCHONS

*Coupés à la main et à la machine.*

Marchands de Capsules  
pour bouteilles, de Bro-  
ches d'embouteilleurs,  
d'Étain en feuilles, de  
Fournitures pour Bras-  
seurs, etc., etc., etc.

*Bureau Principal:*

**96 rue King, - Montréal**

*Téléphones—Bell, Main 65; Marchands, 522*

Succursale de Toronto: 29 RUE FRONT, OUEST

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place prééminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publité--des--manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien colorée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

*Faites vôtre cette publicité*

ECRIVEZ A LA

**CANADIAN POSTER COMPANY,**  
EDIFICE LEWIS, MONTREAL

*Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.*

# Cotations Alcools Whiskeys Gins Cognacs Rhums Champagnes Vins Eaux Minérales.

Plusieurs commerçants de liqueurs refusant, depuis un certain temps, de faire publier les prix de leurs marchandises, parce que ceux-ci peuvent varier d'un jour à l'autre, nous ne pouvons garantir l'exactitude de toutes les cotations ci-dessous.

## ALCOOLS CANADIENS EN BARILS

<b>65 O. P.</b>	<b>Le gall.</b>
Hiram Walker and Sons, Ltd (3) En barils	
Gooderham and Worts (4) En barils	6.75
Montreal Products Co., Ltd. (4) En barils	5.50
General Distilling Co. (3) En barils	
Nouveau prix	
J. P. Wisser & Son, Ltd (2)	5.60
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39) En barils	5.66
<b>50 O. P.</b>	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3) En barils	
Gooderham and Worts (4) En barils	5.10
Montreal Prpducts Co., Ltd. (4) En barils	4.75
General Distilling Co. (3) Ditto, 50 O. P. spirits	
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39) En barils	5.15
J. P. Wisser & Son, Ltd.	5.20

## RYE WHISKIES

	<b>Le gall.</b>
J. P. Wisser and Son, Ltd. (2) 25 up	2.74
Rye Whiskey (39) 25 U. P.	2.63
H. Corby Distillery Co.	
	<b>En sce</b>
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3) En barils, 25 U.P.	
Gooderham and Worts (4) En barils	2.75
Marshall's Royal En barils	2.74
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3) Canadian Club Whisky en fût	
Imperial Whisky en fût	
Expédiés en barils d'environ 42 gallons.	
Expédiés en demi barils d'environ 28 gallons.	
Expédiés en quart de barils d'environ 10 gallons.	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3) Demi-	
A la caisse: Quarts Flasks	
Canadian Club	
Impérial	
Walker's Old Rye, 3 ans de bouteille.	
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)	
Spécial, de choix 12s	9.90
Old Dominion 12s	9.85
Old Dominion 16s	9.65
Majestic 12s	7.50
Whisky blanc 12s 40 U. P.	6.75
Whisky blanc 16c 40 U. P.	7.25

## 3-12-15 RYE WHISKEY

J. P. WISSER AND SON (2)	<b>Case</b>
Red Letter, 25 u-p	Qrts. 12s 9.50
Export, 25 u-p	Qrts 12s. 7.75
Export Traveller, 25 u-p Flks. 60s.	
Recreation, 40 u-p	Qrts. 12s. 9.00
Recreation, 40 u-p Impl.	Qrts. 8.50
Recreation, 40 u-p rep	Impl. 6.25
Recreation, 40 u-p Amber Pts 24s.	8.00
Recreation, 40 u-p Amber 10 Oz. Flks. 32s.	7.00
Recreation, Screw Top, 40 u-p 10 Oz. Flks. 32s.	7.00

Recreation, Screw Top, 40 u-p 8 Oz. Flks. 36s.	7.00
Recreation, 40 u-p ½ Gal. Jugs 6s.	8.25
Recreation, 40 u-p 1 Gal. Jugs 6s.	15.75
Old Rye, 25 u-p.	Qrts. 12s. 6.75
Old Rye, 25 u-p ½ Gal. Jugs 6s.	10.25
Old Rye, 25 u-p 1 G 1 Jugs 6s.	18.75

## Melchers (12) Gold Cross

Rouge	13.50
Vert	7.25
Violet	6.25
Wilson's Old Tom, qts (12)	5.75
Wilson's Old Tom, 24 flks (12)	6.75
Club Old Tom, qts (12)	7.50
Club Old Tom (24 flks. (12)	7.50
Colonial Dry Gin, qts (12)	7.50
Gordon's London Dry	9.25
Gordon's Old Tom	10.50
Gordon's Sloe Gin	12.50
Empire Plymouth Gin, qts (12)	8.00
Empire Sloe Gin, qts (12)	8.50
Scott & Son, Sloe Gin, qts (2)	8.50
Scott & Son, Sloe Gin, pts.	9.50
Red Ribon Gin (2)	
Rouge	12.00
Verte	6.50
Violet	5.00
Red Top Gin (18)	
Rouge	12.25
Verte	6.75
Violette	5.00

## Greenless & Co., London, Eng. (14)

"London Dry", p. cs., 12 bout.	8.00
"Old Tom", p. cs., 12 bout.,	8.00
"Old Tom" and "London Dry",	
le gallon, en baril,	3.25
Lawrence A. Wilson Co., Ltd., (14)	
Sloe Gin, à la caisse	9.50
Blankenhayn & Nolet's Distillerderij, Rotterdam, Hollande (14)	
"Key Brand", caisses rouges, 15 grandes bouteilles	
"Key Brand", caisses vertes, 12 bouteilles moyennes	
"Key Brand", caisses violettes, 24 petites bouteilles	
"Old Geneva Afrikander", 24½ jarres en pierre	
"Old Geneva Afrikander", 12 jarres en pierre	

## RHUMS DE LA JAMAIQUE

J. B. Sherriff & Co., Ltd. (4)	
Bell, par cse	12.50
Bell, 35 O. P., par gall.	7.00
Blue Star, 35 O. P., par gall.	6.50
Rhums (2)	c-s 12 c-s 24 c-s 48½
	Qrts. Pts. Splits
J. W. Turner (2)	8.25 9.25 11.25
Mendoza & Cie	6.00 7.00
Norton & King	5.00 32 Flasks 6.50

## COGNACS

Bisquit Dubouché (3) qts., une étoile	
Bisquit Old Liquor Brandy 20 ans	
Bisquit V.V.S.O.P. Brandy 55 ans	
Jas. Hennessy & Co. (4)	
Une étoile	\$18.50
Trois étoiles	21.50
V.O.	23.50
Martel & Co. (1)	
Une étoile	
Trois étoiles	
V. O.	
V. S. O. P.	
Renault & Co. (9)	
S. V. O.	19.00

Club Brandy	22.00
50 Yars Old	48.00
Une étoile	

## E. Normandin & Co. (15)

Spécial qts	14.00
V. S. O. P. qts	20.00
30 ans d'âge, qts	28.00

## Boutelleau & Co. (13)

F. P., pts.	16.00
F. P., pts.	15.00
F. P., Imp. up fl.	15.00
F. P., 24 fl.	16.00
Un diamant, qts.	17.00
Deux diamants, O. B., qts.	18.00
Trois Diamants, V.O.B., qts.	18.50

## Quatre diamants X. V. O. B.

1831, qts.	22.50
1824, qts.	27.00

## P. Frapin & Co. (12)

Une étoile, qts	13.00
24 flacons, 10 onces	13.00
24 bout. chop.	14.50
Médical	13.50
Spécial, 20 ans	14.75
Réserve, 25 ans	18.50
Liqueur, 30 ans	20.00

## Cognac City Distillers' Association, Cognac, France (14)

"Trois Etoiles", vieux brandy, p. cs., 12 bouteilles	
"Trois Etoiles", vieux brandy, p. cs., 24 demi bouteilles	
"Trois Etoiles", vieux brandy, p. cs., 32 flasks	
"Cachet d'Or", p. cs., 12 longue abouteilles	
"Doctor's Friend", p. cs., 12 bouteilles	
"V.O.", vieux brandy fin, p. cs., 12 bouteilles	13.50
"V.S.O.P.", vieux brandy, fin, p. cs., 12 bouteilles	
"X.X.O.", vendange 1875, (long cou), p. cs., 12 bouteilles	24.00
Lawrence A. Wilson Co., Ltd. (14)	
Wilson's, V.V.S.O.P., 1875, cognac-brandy, par caisse de 12 pintes	24.00

## Jimenez & Lamothe (4)

***	bout.
1865 Liqueur	bout.
Ph. Richard (2)	

Ph. Richard S. O. 40 ans	c-s Qts. 27.00
Flute 20 ans	18.00
Medicinal	15.50
V. S. O. P.	15.75
Spécial Reserve	13.50
V. S. O.	13.50
V. O	12.75
J. M. Boutin & Cie Alligator bord	10.00
F. Marlon XXX	7.00
Chs. Couturier XXX	9.75
Parville & Cie XXX	5.75
Valin & Frère XXX	5.00

<b>Toutes ces marques de Cognacs</b>	
En caisses de 24½ Bout.	[\$1.00 de plus
En caisse de 24 Flasks	[par caisse
En caisse de 48½ Bout.	[-2.00 de plus
En caisse de 48½ Flasks	[par caisse
<b>Cognac en Futs</b>	<b>Gal.</b>
Pr. Richard	5.50 7.50
Ch. Couturier	4.00 5.50
Parville & Cie	3.10 3.00

## BRANDY

P. Frapin & Cie.	
Special (20 ans)	15.00

**"Légaré Automobile, limited".**

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du 20 octobre 1916, à la compagnie "Légaré, Gaddbois Automobile, limited", par lesquelles son nom est changé par celui de "Légaré Automobile, limited", et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Manufacturer et faire le commerce général de meubles, d'articles de bois et de ferronnerie et généralement de tout ce qui peut être l'objet du commerce, sauf les denrées;

Acquérir par achat, sur vente privée, judiciaire, publique ou toute autre, échange, donation, dation en paiement, ou de quelque manière et à quelque titre que ce soit, louer, recevoir à titre de prêt, de nantissement, de dépôt, de garantie, posséder, retenir, détenir, exploiter et occuper à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous droits et biens, tant corporels qu'incorporels, qu'ils soient meubles ou immeubles et sans aucune exception quelconque;

Vendre, donner à bail, en nantissement, en dépôt, en garantie, en échange, en paiement et généralement aliéner, céder, transporter ou disposer de quelque manière et à quelque titre que ce soit des droits et biens mention-

nés dans la clause précédente. Grever de servitudes et hypothéquer tous immeubles quelconques et consentir, soit comme bailleur ou preneur, tout bail emphytéotique;

Exercer tous les pouvoirs mentionnés dans les trois clauses précédentes chaque fois, aussi souvent et dans tous les cas, circonstances et conditions où la compagnie jugera qu'il est de son intérêt, utile, avantageux ou nécessaire à ses entreprises d'exercer aucun desdits pouvoirs;

Emprunter tous montants que la compagnie jugera utile ou nécessaire d'emprunter pour les fins de ses entreprises ou l'exercice d'aucun de ses pouvoirs et ce en aucun temps et aussi souvent qu'elle le jugera à propos, et faire lesdits emprunts aux termes et conditions et en donnant les garanties et hypothèques que la compagnie trouvera raisonnables;

Emettre, en aucun temps et aussi souvent que la compagnie le jugera utile ou nécessaire, des actions obligations (débentures stock) et en disposer, pour les montants et aux termes et conditions que la compagnie croira raisonnables;

Hypothéquer, garantir, ou mettre en gage par acte authentique pour garantir le paiement des obligations, débentures et débentures stock qu'elle est autorisée à émettre par la loi ou sa charte, les biens, mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, que la compagnie possède ou possèdera dans la

province et d'une manière générale exercer sous les conditions y mentionnées, tous les pouvoirs mentionnés aux articles 6119A à 6119D inclusivement des statuts refondus de Québec 1909;

Construire ou faire construire toutes bâtisses et constructions quelconques, ou agir comme entrepreneur pour toutes espèces de constructions et bâtisses;

Acquérir de quelque manière que ce soit, posséder et détenir, exploiter et utiliser toutes espèces de franchises et privilèges;

Distribuer en nature parmi ses actionnaires tous biens de la compagnie, et en particulier, toutes actions ou autres valeurs de la compagnie, et payer avec icelles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compagnie.

Emettre et distribuer des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations, actions-obligations ou autres valeurs de la compagnie, et payer avec icelles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compagnie.

Faire tous contrats de louage, de service, de cautionnement, de mandat, d'agence, de transaction et généralement tous contrats et conventions quelconques dont est capable une corporation sans aucune exception.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingtième jour d'octobre 1916.

C.-J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province

**"THE MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE, INCORPORATED".**

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du neuf novembre 1916, constituant en corporation MM. Charles George Derome et Rosaire Dorval, comptables, Jules Bruneau, Jean Ducharme et Édouard Masson, étudiants en droit, de Montréal, pour les fins suivantes:

Etablir une association pour promouvoir tous les intérêts qui se rattachent directement à l'achat et à la vente du bétail sur les marchés de ladite cité de Montréal;

Promouvoir et établir, parmi les membres, l'uniformité des usages et des coutumes du commerce du bétail;

Procurer le règlement expéditif des litiges commerciaux des membres;

Assurer à ses membres les avantages de la coopération dans la poursuite de leurs occupations légitimes;

Promouvoir le commerce du bétail, de toutes manières, dans la cité de Montréal et les comtés qui en dépendent;

Promouvoir et faciliter les relations sociales parmi les membres de l'association;

Edicter des règlements pour la régie et la gouverne de l'association et de ses membres, avec pouvoir de limiter et contracter le transfert de toutes les actions du capital émises en faveur de ses membres;

Faire des ordonnances, règlements et statuts aux fins de réaliser ces objets, imposer des amendes pour contravention à ceux qui sont susceptibles de réglementation par règlement; et, imposer des taxes et contributions à ses membres, tel que jugé nécessaire par le conseil de direction;

Conclure aucun arrangement pour l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, la concession réciproque, ou autrement, avec aucune autre personne ou compagnie exerçant aucun commerce que la présente association est autorisée à exercer ou auquel elle se livre, et prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans aucune telle corporation ou compagnie, dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente association, et les vendre, les détenir, ou autrement les négocier;

Généralement acheter, ou autrement acquérir aucune propriété réelle ou personnelle, aucuns droits ou privilèges, que la présente association croira nécessaires ou avantageux, aux fins de son commerce, et vendre, échanger,

louer ou autrement aliéner telle propriété réelle ou personnelles, tels droits ou privilèges en considération de ce que les directeurs de la présente compagnie estimeront juste et équitable;

Construire, entretenir, modifier, améliorer aucunes bâtisses ou structures nécessaires ou avantageuses aux objets de l'association;

Vendre, hypothéquer, échanger, louer ou autrement disposer d'aucun de ses immeubles de son actif ou de sa propriété, grever ses biens mobiliers et en disposer en considération de ce que les directeurs de la présente association croiront juste et équitable;

Faire toutes choses nécessaires pour promouvoir et avancer l'entreprise, sous le nom de "Montreal Live Stock Exchange, incorporated", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en huit cents (800) parts de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce neuvième jour de novembre 1916.

C.-J. SIMARD,

41. Sous-secrétaire de la province.



**WHISKY ECOSSAIS**

**Alexander & Macdonald, Scotland (14)**  
 Sandy Macdonald, 12 b. 13.00  
 Sandy Macdonald, 24 pts. 14.00  
 Sandy Macdonald, 32 fls. 14.50

**Peter Dawson, Limited (12)**  
 Extra Spécial qts. 13.00  
 Extra Spécial, pts 13.00  
 Extra Spécial, 32 fls. 15.00  
 Rare Old Liqueur 14.25  
 Old Curio 17.50  
 Old Mull (3) 14.50

**John Dewars & Sons (15)**  
 Lots de 5 caisses, 50c de moins par  
 caisse.  
 Extra Special Liqueurs \$19.00  
 Special Liqueur 15.00  
 Etiquette bleue, qts. 13.50  
 Etiquette bleue, pts. 14.50  
 Special 13.00

**Wright & Greig, Ltd. (13)**  
 Roderick Dhu, qts. 14.00  
 Premier, qts. 15.00  
 Grand Liqueur, qts 17.00  
 Kilmarnock White Label 14.50  
 Kilmarnock Red Label 17.00  
 Kilmarnock Black Label 20.00

**James Watson & Co., Ltd. (18)**  
 Blue Band, rd. qts. 13.50  
 No. 10 qts. 0.000  
 Antique 0.00

**Mitchell Bros. (2)**  
 Finest Old Scotch Qrts 12s 15.00  
 White Star Qrts 12s 14.00  
 Ex. Sp. Liqueur, Qrts 12s. 13.50  
 Special Reserve Dew Qrts 12s  
 Grey Beard Stone Jars 6 au gall.  
 Mullmore Dew Qrts 12s. 8.00  
 Robert Dale, Qrts 12s. 6.50  
 Scotland's Pride Qrts 12s 5.00  
 Scotch en Futs Gall.  
 Mitchell (2) 6.90

**CHAMPAGNES**

**Moët & Chandon (43)**

	1 douz.	2 douz.
	Qts.	Pts.
White Seal (28)	33.00	35.00
Imperial Crown Brut	45.00	48.00
Brut Impérial (26)	35.50	37.50
<b>Pommery (9)</b>		
Sec ou Extra Sec	33.00	35.00
Brut	35.00	37.00
Prix sur demandes pour cuvées 1904 et 1906.		

**Vve Clicquot-Ponsardin (55)**  
 Sec 28.00 30.00  
 Brut 30.00 32.00  
 Dry Monopole (3), qts. 31.00  
 Dry Monopole (3), qts. 33.00  
 Louis Duvau, Saumur, qts. 14.00  
 Louis Duvau, Saumur, chopines 15.50  
**PIPER-HEIDSICK (2)**  
 Vintage Très Sec 32.00 34.00 36.00  
 Vintage Brut ou Sec 30.00 32.00 34.00  
 Moins 10 p.c. Es. commerc. 3 p. c. 30  
 jours.

qt.....pt.....sp...  
**Cardinal (2)**  
 Caisse 12s 16.00 24s 17.00  
 Paniers 6s. 8.25  
 " 6s. 4.50  
 " 12s. 8.75  
 " 12s. 5.00

**Duc de Lagrange (2)**  
 Caisse 12s, \$13.00, 48s \$14.00  
**Deutz & Gelderman (14) Bout. 1/2 bout.**  
 Extra Sec, Vintage 1904.  
 Brut, Vintage 1904  
**Gratien & Moyer (14) Bt. 1/2 Bt.**  
 Caisnes ou paniers 15.00 17.00  
**G. Roset & Cie (14)**  
 Extra Sec. Vintage 1916 20.00 22.00

**WHISKY IRLANDAIS**

**Bushmills Distillery Co.**  
 Bushmills Special Blend, proof,  
 qr. casks, per gal.

**Bushmills Special Blend, proof,**  
 octaves, per gal.  
**Bushmills Special Blend, 15 U.P.**  
 qr. casks, per gal.  
**Bushmills Special Blend, 15 U.P.**  
 octaves, per gal.  
**Bushmills Special Blend, 20 U.P.**  
 qr. casks, per gal.  
**Bushmills Special Blend, 20 U-P.**  
 octaves, per gal.  
 Old Bushmills Quarts, per case \$14.50

**WHISKY IRLANDAIS**

John Jameson, 1 étoile, qts (3)  
 John Jameson, 3 étoiles, qts.  
**Mitchell & Co., Ltd (2)**  
 Cruiskeen Lawn, Ord. Qrts  
 Cruiskeen Lawn, Imp. Qrts.  
 Cruiskeen Lawn, 4s au gall.  
 Old Irish, Ord. Qrts. 10.00  
 Old Irish, Imp. Qrts 13.50

**VINS SHERRY**

Domecq delicate oir pale, (qts (3)  
**Diez Hermanos (2)**  
 Consacrar Pontifical Qrts 15.00  
 Favorito, Qrts 10.50  
 Amontillado, Qrts 9.00  
 Consacrar Pureza Qrts 8.50  
 Olorozo Qrts 8.00  
 Vino Para Consacrar Qrts 7.00  
 Fine Pale Sherry 6.50  
 Solariego 1807. Qrts 22.50  
 En futs .95 à 4.75 par gall.

**Gonzales, Byas & Cie, Jerez de la  
 Frontera, Espagne (14)**  
 "Royal", p. cs. 12 bouteilles  
 "Favorita", p. cs. 12 bouteilles  
 "Club", p. cs., 12 bouteilles  
 "Vino de Pasto", p. cs., 12 bout.  
 "Cristina", p. cs., 12 bouteilles  
 "Fino", p. cs., 12 bouteilles  
 "Amontillado", p. cs., 12 bouteilles  
 "Idolo", p. cs., 12 bouteilles  
 "Oloroso", p. cs., 12 bouteilles  
 "Victorioso", p. cs., 12 bout.  
 "Jubilee", p. cs., 12 bouteilles  
 "Old East India", p. cs., 12 bout.  
 "Monarca", p. cs., 12 bout.

Au gall.

**Pendon**  
 Claro  
 Giralda  
 Old Brown  
 Amontillado  
 Vino de Pasto  
 Oloroso  
 Las Torres  
 Victorioso  
 Jubilee

**VINS DE PORTO**

Priorato (3) 1 cachet, qts.  
 Priorato (3) 3 cachets, qts.  
 Rheel Champlain Vinicola (2) c-s  
 Minerva 9.50  
 Braganza 10.50  
 King Emmanuel 12.00  
 Doctor's Special 13.00  
 Garcia Hijos 8.50  
 Manuel Tosta 6.50  
 Ventura & Cie 4.50  
 Verdi & Cie 3.50  
 Rizot & Cie 3.50  
 En fûts 0.95 à 4.25 le gall.

**J. W. Burmester, Oporto, Portugal (14)**  
 "Royal Port", p. cs., 12 bout.  
 "Cruzado", p. cs., 12 bout.  
 "Newfoundland Etyle", p. cs., 12  
 bouteilles  
 "Rich Douro", p. cs., 12 bout.  
 "Toreador", p. cs., 12 bout.  
 "Old Crusted", p. cs., 12 bout.  
 "Blue Label Royal", p. cs., 12  
 bouteilles  
 White Port, "Trois Couronnes",  
 p. cs., 12 bouteilles  
 Extra Lodge p. cs., 12 bout.

Au gall.

1 grappe  
 Diamant T.  
 2 grappes  
 3 grappes

4 grappes  
 4 diamants  
 3 couronnes  
 T. Port Wine  
 Tawny  
 Ruby Dry

**VINS CLARETS**

**A. Delor & Cie (2)**  
 Medoc X 6.50  
 Medoc XX 7.50 7.50  
 Medoc XXX 7.50 8.50  
 S. Julien 7.50 8.00  
 Château des Jacobins 7.50  
 St-Estèphe 6.50 7.50  
 Pauhiac 7.50 8.50  
 Château Pontet Canet 8.50 9.50  
 Château Pape Clément 15.00

**Barrique ou 1/2 barrique**  
 Tivoli . . . . . 1.00 gallon  
 12 Btles. 24 1/2 Btles  
**Vernot & Cie, St-Julien**  
 (2) 3.25 3.75  
**V. Pradel & Cie, Medoc** 3.25 3.75  
**Latreille & C', St-Julien** 2.75 3.25  
**Fleury & Fils, Médoc** 2.75 3.25

**Bordeaux Claret Co. (4)**  
 Club  
 Côtes  
 Bon Paysan  
 Bon Beourgeois  
 St-Julien  
 Château Brûlé  
 St-Estèphe  
 Pontet Canet

**SAUTERNES**

**A. Delor & Cie (2)**  
 Graves c-s 12 c-s 24  
 Sauterne 5.00 6.00  
 8.00 9.00  
**Cambourg et de Barda**  
 Baril 1.15  
 1/2 Baril 1.20

**TARRAGONES**

**Juinier & Lamothe, Malaga, Spair**  
 (14)  
 Vin de messe

**VINS DU RHIN**

**H. Sichel Sohne, Mayence, Allemagn.**  
 (14)  
 "Laubenhelmer", qts  
 "Niersteiner", qts  
 Hocheimer", qts  
 "Rudesheimer", qts  
 "Liebfraumilch", qts  
 "Raenthaler", qts  
 "Schloss Johannesberg", p. cs., 12  
 qts  
 "Steinweiln", p. cs., 12 qts  
 "Sparkling Tokk", p. cs., 12 qts  
 "Eltinger", p. cs., 12 qts  
 "Brauneberger", p. cs., 12 qts  
 "Piesporter", p. cs., 12 qts  
 "Mosenblumchen", p. cs., 12 qts  
 "Berncastler", étiquette bleue  
 "Piesporter Goldtropchen", p. cs., 12  
 qts  
 "Erdner Treppchen", p. cs., 12 qts.  
 "Berncastler Doctor", original. p. cs.,

**VINS TONIQUES**

**Vin St-Michel (12)** 8.50  
**Vin Mariani (14)**  
**Wilson's Invalid's Port (14)**  
 Bacchus, cs. 12 bout. litre (2) 11.50  
 Banyuls Bartissol, 12 qts (2)  
 Red Heart (15) 10.00

**WHISKEYS AMERICAINS**

**Cook & Bernheimer (14) La case**  
 Bourbon Gold Lion  
 Old Valley, pts

**VINS DE BOURGOGNE**

**Bourgogne Royal, Chausson fils (3)**  
 12.00  
**Morin, Père & Fils (2)**

**C-8 qrts pts**  
 Macon, 12 qts 7.50  
 Macon, 24 qts 8.50  
 Beaujolles, 24 qts 8.50  
 Beaume, 12 qts 8.50

Beaune, 24 pts	9.50
Chablis, 12 qurts	7.50
Chablis, 24 pts	8.50
Pomard, 12 qts	9.00
Pomard, 24 pts	10.00
Chambertin, 12 qts	13.00
Chambertin, 24 pts	14.00
Mousseaux rouge, 12 qts	15.50
Mousseaux rouge, 24 pts	17.50
Mousseaux La Perdrix, 12 qts	15.50
Marc Bour., 12 qts	14.50
Marc Bour., 24 pts.	15.50

**BOURGOGNES BLANCS****F. Chauvenet (15)**

Chablis Supérieur (1893)	10.00	11.00
Chablis	8.50	9.50
Fino		

**BOURGOGNES ROUGES****Chauvenet (15)**

Chambertin 1904	15.00	16.00
Clos Vougeot 1900	25.00	26.00
Corton (Clos du orl)	13.75	14.75
Nuits	12.00	13.00
Pomard	10.50	11.50
Beaune	9.50	10.50
Beaujolais	8.50	9.50
Mâcon (Choix)	8.50	9.50

**LIQUEURS**

Burnett (15)	
London Dry	10.50
Old Tom	10.50

**BOURGOGNES****Dufouleur Père & Fils, Nuits, St-**

Georges, France (14)	
"Macon", p. cs., 12 qts	
"Beaujolais", p. cs., 12 qts	
"Moulin à Vent", p. cs., 12 qts	
"Beaune", p. cs., 12 qts	
"Nuits", p. cs., 12 qts	
"Volnay", p. cs., 12 qts	
"Pommard", p. cs., 12 qts	
"Corton", p. cs., 12 qts	
"Chambertin", p. cs., 12 qts	
"Clos Vougeot", p. cs., 12 qts	

**MADERE**

Cossart Gordon (3), qts.

**VERMOUTH**

Cazalis & Pratt (Français) (2)	
qts	7.50
Noil Pratt Frenche Vermouth	

**MOSELLE**

Cossart Gordon (3), qts.  
Moselle Mousseux  
Muscatel ou Extra Dry

**VINS MOUSSEUX**

Bt. 1/2 Bt. 1/4 Bt.

Ackerman Laurance.	
Dry Royal	Pts. 20.00
Dry Royal	Pts. 22.00
Dry Royal	1/2 Pts. 24.00

**EAUX DU BASSIN DE VICHY (2)**

Admirable (2) c-s 50 bout qts. 8.00  
Neptune c-s 50 bout. Qrts 8.50  
Sans Rivale " 9.00

**Limonade du Bassin de Vichy (2)**

	c-s 50	c-s 100
	Qrts.	Pts.
La Savoureuse	11.00	12.00

Ginger Ale Importé  
Marque "Trayder" cork (2) pt. spt.  
1.15 0.95  
Crown, 1.15 0.95  
Lager de Milwaukee (2) Doz. Bri.  
Miller High Life Pts Bri  
10 doz. 15.00  
Miller Extrait Malt Pts Bri  
8 doz. 2.10 16.20

**BIERES**

Robert Porter & Co., London, Eng. (14)  
Bull Dog Bass's Ale, qts, doz.  
Bull Dog Ale, pts, doz.  
Bull Dog Ale, splits, doz.

**IMPORTED LAGER**

Pabst Milwaukee Co., Milwaukee  
"Blue Ribbon" Lager, p. bb  
10 doz. pts.  
"Export Beer", in brown bots.  
10 doz. pts

**PORTER ANGLAIS**

Read Brother, Ltd. (12)  
Guinness' Stout, Qrts 3.35  
Guinness' Stout, Pts 2.15  
Guinness, Stout, Nips 1.35  
Porter Anglais Qrts Pts Splits  
W. E. Johnson & Co. (2)  
Compass Brand 2.00, 1.85 par doz.  
Bière Anglaise Qrts Pts Splits  
Bass Ale, Pts.  
Bass Ale, Nips  
Bass Ale, Nips  
W. E. Johnson & Co. (2)  
3.19, 1.95 par doz.  
Guinness' (14) Pt. Chop.  
Bull Dog Brand  
Bull Dog Brand Nips

**COCKTAILS**

Cook X Bernheimer Co. (14) La case  
Manhattan, Martini, Tom Gin,  
Vermouth, Gin, Whiskey, Ame-  
rican 11.50  
"Club" (Heubleins) U. S. Stan-  
dard (3)  
Martini, Manhattan, Whisky,  
Vermouth, Tom Gin et caisses  
assorties (3)

**ABSINTHE**

La case

Pernod Edouard 20.00  
Pernod Fils 15.00  
Gempp, Pernod (14)  
Jules Pernod, c-s 12 bout. litre (2)

**CORDIAUX**

Lawrence A. Wilson Co., Montreal (14)  
Wilson's Blackberry Brandy, p.  
caisse

"Royal Crown", vieux Black-  
berry Brandy Anglais, p. cs.  
"Hungarian" blackberry bran-  
dy, p. cs.

**BURGUNDY (3)**

Burgundy Royal, Chanson Fils, qts  
**LIQUEURS**

Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)  
Anisette, p. cs., 12 bouteilles 16.50  
Apricot Brandy, p. cs., 12 bout. 10.00  
Peach Brandy, p. cs., 12 bout. 10.00  
Crème de Menthe, verte, 12  
bouteilles pyramides 13.50  
Crème de Cassis, p.c.c., 12 bout. 16.50  
Curaçao, blanc, orange ou to-  
paz, par 12 cruches 16.50  
Kirchswasser, par 12 bout. 16.50  
Maraschino, par 12 bout. 16.50

C. Terrand (14)

La petite Chartreuse jaune qts 22.00

**LIQUEURS**

P. Garnier, Enghien-les-Bains (2)

Anisette	Pts. 24s	c-s 16.50
Blackberry Brandy	Qrts 12s	17.00
Cherry Brandy	Qrts 12s	17.00
Crème de Cacao	Pts. 24s	20.00

Crème de Mandarine 1/4 Li- tre	48s	23.00
-----------------------------------	-----	-------

Crème de Menthe Verte		
Qrts	12s.	14.50

Crème de Menthe Verte, 1/4		
Litre	48s	22.00

Crème de Menthe Blanche		
Qrts	12s	14.50

Crème de Vanille	Qrts 12s	14.50
------------------	----------	-------

Crème de Violette	Qrts 12s	14.50
-------------------	----------	-------

Crème de Roses	1/4 Litre 48s	22.00
----------------	---------------	-------

Curaçao Rouge	Cruchon 12s	15.00
---------------	-------------	-------

Crème de Curaçao Cruchon	
48 1/4 Litre	22.00

Curaçao Rouge	Marteau 12s	14.50
---------------	-------------	-------

Curaçao Triple Sec Blanc	
Litre 12s	20.00

Fine Orange	Chop. 24s.	20.00
-------------	------------	-------

Kirsch Commerce	Qrts 12s	15.00
-----------------	----------	-------

Kummel Cristallisé	Qrts 12s.	14.50
--------------------	-----------	-------

Liqueur Jaune	Litr e12s	22.50
---------------	-----------	-------

Liqueur Jaune	1/2 Litre 24s	22.50
---------------	---------------	-------

Liqueur Verte	Litre 12s	22.50
---------------	-----------	-------

Liqueur Verte	1/2 Litre 24s	23.50
---------------	---------------	-------

Liqueur d'Or	Litre 12s	21.50
--------------	-----------	-------

Liqueur d'Or	1/2 Litre 24s	23.50
--------------	---------------	-------

Liqueurs Assorties	1/4 Litre 48s	22.00
--------------------	---------------	-------

Marasquin Jonc	Qrts 12s	14.50
----------------	----------	-------

Marasquin Jonc	1/2 Litre 24s	18.00
----------------	---------------	-------

Marasquin Jonc	1/4 Litre 48s	22.00
----------------	---------------	-------

Monastine	Litre 12s	22.00
-----------	-----------	-------

Monastine	1/2 Litre 24s	23.50
-----------	---------------	-------

Monastine	1/4 Litre 48s	26.00
-----------	---------------	-------

Pousse Caf	1/4 Litre 48s	22.00
------------	---------------	-------

Prunelle Bourgogne Cru- chon	12s 1.50 bout.
---------------------------------	----------------

Sirop de Grenadine	Litre 12s	9.50
--------------------	-----------	------

**Clef à la liste ci-dessus.**

Pour trouver l'agent des marchandises cotées ci-dessus, voyez le numéro après le nom qui correspond aux indi-  
cations suivantes:

1. John Hope & Co., 18 St-Alexis.
2. Laporte, Martin, Limitée, 568 St-Paul.
3. Walter Wonham & Sons, 6 St-Sacrement.
4. Gillespies and Co., 14 Saint-Sacrement.
5. General Distilling Co.

- 9 Law Young & Co., 28 St-Jean.
12. Boivin Wilson, 520 St-Paul.
13. Hudon, Hébert, 41 St-Sulpice.
14. Lawrence A. Wilson Co., Ltd., 87 St-Jacques.
15. J. M. Douglas & Co., 19 St-Ni-colas.

18. Patenaude et Carignan, Limitée, 108 Saint-Paul Est.
39. Corby Distillery Co., 137 Mc-Gill.
43. John Robertson, 68 McGill.
55. Ch. Brown, 42 Isabella, Toronto.



**HIRAM WALKER & SONS, Limited**

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

**WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)**

ETABLIE EN 1858

SUCCESSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO

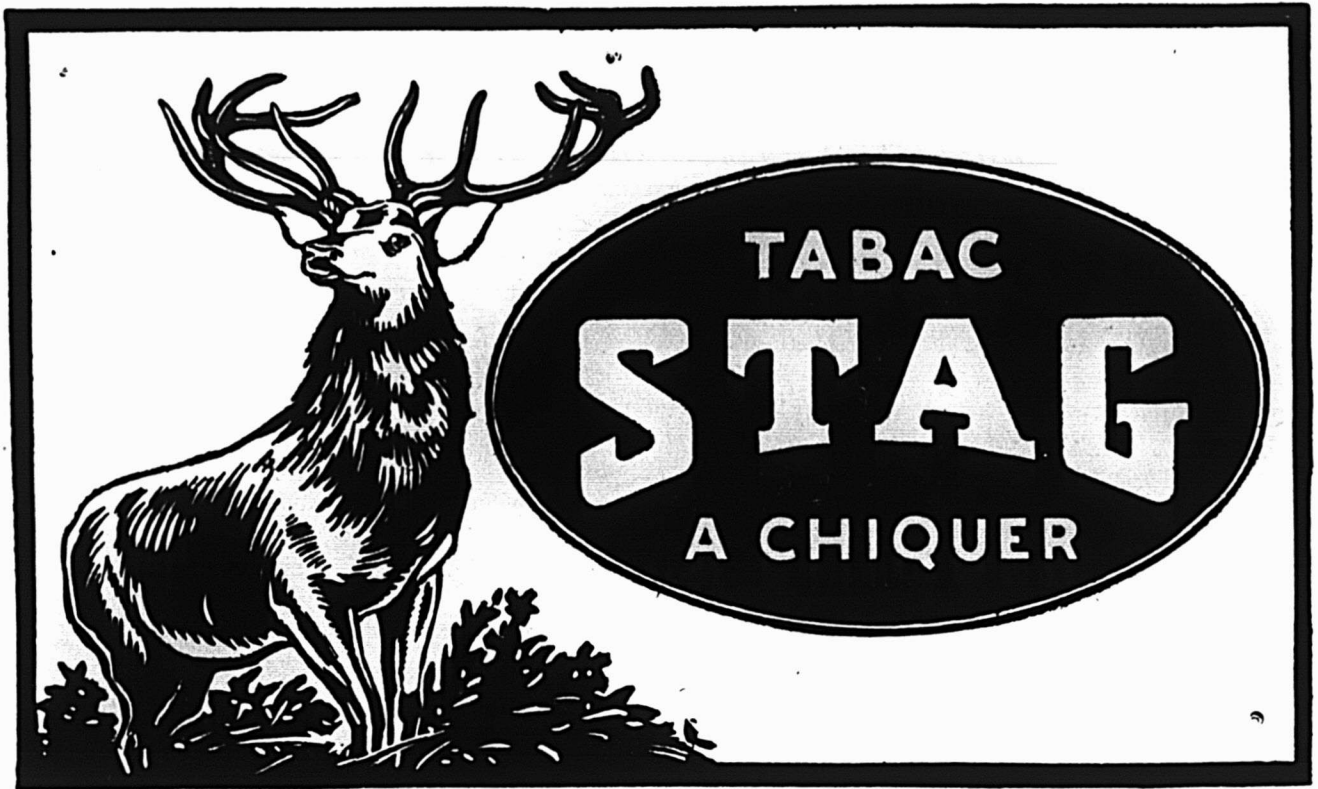
SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

**“CANADIAN CLUB”**

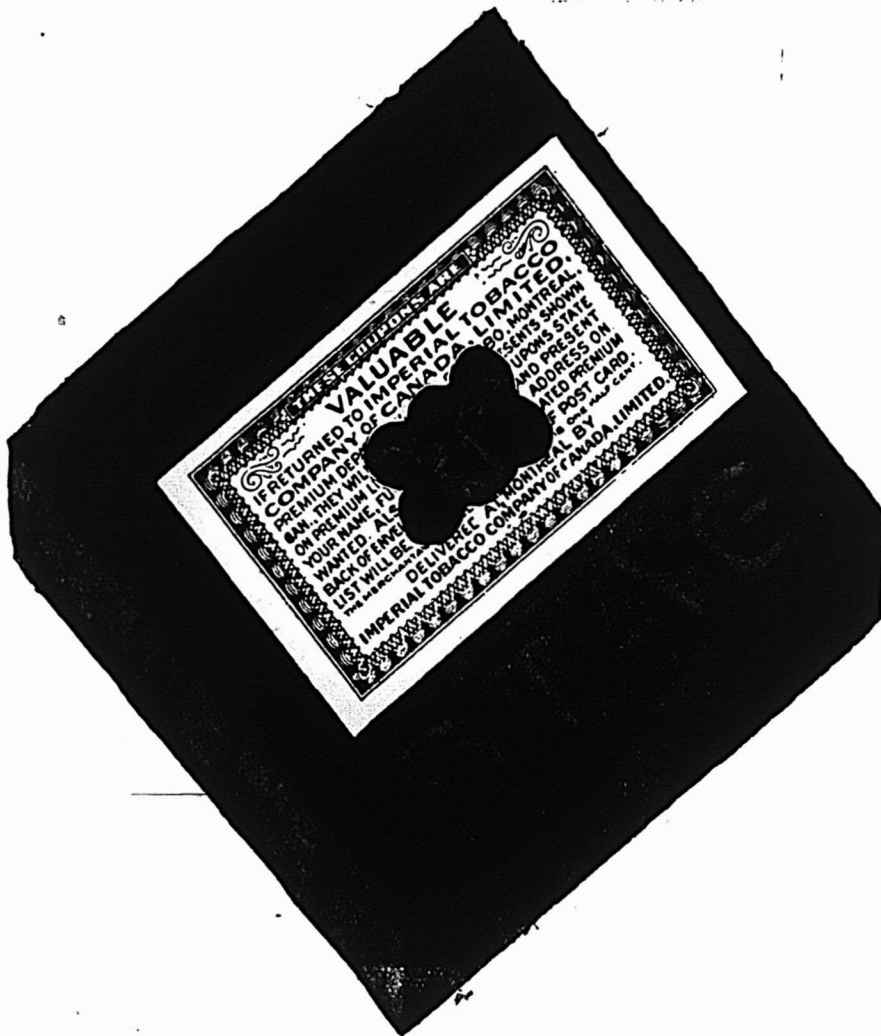
**“IMPERIAL”**

**“WALKER’S OLD RYE WHISKY”**

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER  
R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.



Il n'y a rien de plus avantageux pour votre commerce qu'un article connu et payant



La grande publicité a fait connaître à tous les chiqueurs sa richesse, sa saveur et ses qualités permanentes.

La demande pour le tabac à chiquer est considérablement augmentée et elle augmente encore beaucoup. Voyez à ne pas manquer de stock afin de ne pas perdre de ventes.

VENDU PAR TOUS LES  
MARCHANDS EN GROS

# •• CIGARES ET TABACS ••

## La Demande pour le Tabac a Cigarettes

### Possibilité de hausse des prix

Tout ce qui peut affecter les prix de détail du tabac et des cigarettes est d'un vif intérêt pour les marchands-détaillants de tabac et pour le public.

Il n'y a pas de prévision immédiate de hausse des prix de détail, en général, mais cette possibilité est dans l'air et le public peut, avant longtemps, être obligé de contribuer à ce que les manufacturiers ne travaillent pas à perte, comme cela a été le cas dans beaucoup d'autres articles de première nécessité dont le coût de production avait été élevé par la guerre. Les manufacturiers de tabac, cigarettes et cigares sont dans le même embarras que les autres fournisseurs de produits manufacturés. Ils sont à court de main-d'oeuvre et sont incapables de travailler aussi économiquement qu'en temps normal. Tout ce qui entre dans la fabrication d'une cigarette est devenu plus cher, depuis le tabac jusqu'au carton de la boîte.

De tous les faits qui sont à considérer, il en est un qui est de beaucoup le plus important, c'est celui du prix actuel du tabac clair américain pour cigarettes. La grande demande va aux qualités inférieures de tabac clair de la Caroline et de Virginie, et ces sortes, de même que toutes les qualités, ont vu leurs prix augmenter sérieusement. Les prix augmentés de la matière première que les maisons sont obligées de payer, sont plus élevés dans les tabacs pour cigares et les tabacs turcs pour cigarettes. Dans ces cas, il y a plus de latitude et de possibilité d'accommodation, mais dans la plupart des cigarettes de marque et pesées, il deviendra bientôt nécessaire d'augmenter les prix ou de vendre à perte. La seule chose qui permette de temporiser et de ne pas créer une augmentation générale est le stock de vieux tabac entre les mains des manufacturiers. Ces stocks de tabac clair pour cigarettes se consomment rapidement et les manufacturiers se trouveront bientôt dans l'alternative ou d'avancer leurs prix ou de subir de sérieuses pertes.

Les rapports brillants des compagnies de fabrication de cigarettes ne sont pas une indication de la situation. Ils indiquent ce qui a été et non ce qui sera. Une indication fondamentale du changement des prix peut être fournie par le rapport d'un acheteur anglais qui établit que les sortes "turques" qui coûtaient 1s. ou 1s. 2d. se vendent à présent 3s. Il n'y a, cependant pas de tabac à comparer avec les variétés claires américaines; en examinant la gravité de la situation. Ces variétés sont importantes pour les raisons suivantes: — (1) Elles sont les plus en demande; (2) les vieux approvisionnements ont été très disputés; (3) la récolte de 1915 fut bonne mais non proportionnelle à l'augmentation de la consommation; (4) elles sont fumées par des millions de soldats, dont la consommation de cigarettes est beaucoup plus grande que si les mêmes hommes étaient dans la vie civile; (5) la récolte de 1916 qui commence à arriver ne semble pas devoir améliorer la situation, car la demande n'est pas seulement importante, mais encore en progression continue.

### La situation américaine

Si les manufacturiers essayent d'appliquer la vieille loi de l'offre et de la demande, ils se demandent anxieusement ce qu'ils vont devenir. Nous dépendons, en fait, d'une façon absolue de l'Amérique, pour l'approvisionnement de tabac. Les tabacs de Nyasaland et de Chine ne peuvent être employés comme substituts, car leur production est réduite. Ils ont d'ailleurs augmenté aussi de prix, le dernier mentionné ayant atteint un prix double de celui des temps normaux. Les deux côtés de la question ne doivent pas être perdus de vue. Il y a, d'un côté, une demande sans précédent, et de l'autre une production réduite. Même dans le cas de la feuille produite en Chine, la révolution dans le Sud de la Chine a causé une grande perturbation dans la production de la feuille. La situation est celle-ci: la demande mondiale de feuilles de tabacs pour fins de cigarettes dépasse la production mondiale.

Les tabacs du Kentucky qui sont largement employés pour mélanges pour la pipe sont également beaucoup plus chers, mais la différence entre les anciens prix et ceux présents n'est pas aussi marquée que pour les variétés claires de feuilles de Virginie ou de la Caroline. La production de la Caroline du Sud pour l'an dernier fut d'environ 38,000,000 de livres; cette année, les fermiers n'auront à vendre que 20,000,000 de livres environ. Dans la Caroline-Est, 120,000,000 seulement sont disponibles contre 130,000,000 l'an dernier.

Ces rendements réduits sont dûs aux inondations et aux condition climatiques.

Quelques raisons de la situation plaçant les approvisionnements inférieurs à la demande nous ont été fournies par quelqu'un de grande expérience et faisant autorité dans le commerce du tabac. Les Etats-Unis avec leurs 100,000,000 d'habitants en pleine prospérité sont de plus gros consommateurs que jamais.

Le goût pour les tabacs clairs au lieu des espèces foncées du Kentucky et de Tennessee s'est étendu aux ouvriers qui fument à présent la cigarette et contribuent ainsi à augmenter la rareté de cette sorte de tabac. Un gros commerce d'exportation de cigarettes pour la Chine a aussi dégarni les stocks. Ces raisons viennent s'ajouter à celle primordiale de la grosse consommation des troupes.

### L'ALLEMAGNE ET LES IMPORTATIONS DE TABAC DES ETATS-UNIS

Un communiqué officiel signé par le secrétaire d'Etat Lansing, corrobore la rumeur que l'Allemagne a coupé les importations de tabac américain. Cette décision réduit considérablement le marché pour tabac foncé du Kentucky, de Tennessee et de Virginie. Il n'est pas donné de raisons de ce règlement prohibitif.

## LA CULTURE DU TABAC EN ARGENTINE

La Section Industrielle du Tabac du Département d'Agriculture de l'Argentine a fait récemment rapport sur la culture et la manufacture du tabac en Argentine.

Ce rapport établit qu'en dépit de la qualité inférieure du tabac domestique, celui-ci trouve un marché, étant employé par les usines locales dans la proportion de 50 à 55 pour 100, pour la manufacture des cigares et cigarettes. La valeur marchande, est cependant, beaucoup moindre que celle du tabac importé, les statistiques montrant qu'en 1911, du total absorbé par les manufactures domestiques pour la matière première, il y avait 25 pour 100 de tabac indigène et 75 pour 100 de tabac importé.

Devant cette constatation, le gouvernement argentin demande aux cultivateurs domestiques d'adopter des méthodes de culture plus perfectionnées, de façon à ce qu'une meilleure qualité soit produite et que les profits correspondants soient plus considérables.

## LA SITUATION A LA HAVANE

Les affaires sont bonnes dans la plupart des manufactures de La Havane, car nous sommes au point culminant de la saison pour le travail des commandes de fêtes. Bien que les grosses manufactures de cigares s'adjugent la part du lion et que les plus petites ont juste leur part, l'activité se manifeste partout. Il y a encore des ordres pour la Grande-Bretagne à exécuter, mais les demandes des Etats-Unis ont la préférence et les commandes anglaises sont remises à plus tard. Sauf la République Argentine qui a envoyé quelques commandes à La Havane, les affaires dans les autres pays sont plutôt calmes. Il y a encore rareté de cigariers habiles et la grève de Tampa n'est pas pour arranger les choses.

Toutes les sympathies de La Havane sont acquises aux désastreuses conditions de travail qui prévalent à Tampa, d'autant qu'il est trop tard pour les Havanais d'en profiter en obtenant, par suite de ces circonstances, des commandes additionnelles.

Pour ce qui est de la récolte, la plantation a progressé dans les districts de Vuelta Abajo, de Semi Vuelta et de Partido, ; mais les semis dans la région de Remedios furent abîmés à un tel degré qu'il est nécessaire de faire de nouveaux semis. Comme cela prend ordinairement six semaines, avant que les plants puissent être transplantés, ce ne sera que vers fin décembre que le gros de la plantation pourra être mis en terre et comme à cette époque, la saison de sécheresse ne saurait tarder, les chances d'une bonne récolte sont minimes. Un furieux vent du nord, survenu dans la nuit du 15 novembre causa quelques dommages.

Le marché de la feuille a été d'une activité modérée durant ces derniers temps. Cependant, plusieurs marchands à commission ont reçu des ordres de leurs clients pour acheter certaines sortes de marchandises et cela est une indication de demande courante. La Cuban Land et la Leaf Tobacco Company continuent à opérer pour le compte des compagnies américaines de La Havane et des compagnies de cigares d'Amérique, ce qui réduit sensiblement les stocks en mains.

Toutes choses considérées, il semble que les approvisionnements disponibles seront à peine suffisants à

rencontrer la demande à venir, et les prix sont susceptibles d'avoir une tendance à la hausse plutôt qu'en sens contraire. Les prévisions de la nouvelle récolte sont encore trop incertaines pour exercer quelque influence et même si Cuba devait avoir une récolte d'importance moyenne et par-dessus tout de bonne qualité, comme dans les circonstances les plus favorables, pour les sortes claires, on ne pourrait les travailler avant 10 mois, et les sortes plus fortes pour fins d'extérieur requerraient 12 mois ou même plus avant d'être utilisables.

Les ventes durant la dernière quinzaine se sont élevées à 8,700 balles, dont 4,600 de Vuelta Abajo et Semi Vuelta, 900 de Partido et 3,200 balles de Remedios.

Les acheteurs de ces quantités furent: les Américains, 4,100; les Canadiens, 500; les exportateurs pour l'Europe, comprenant les Iles Canaries, 200; les expéditeurs pour l'Amérique du Sud, 700, et les manufacturiers locaux de cigares et cigarettes, 3,200 balles.

Réceptions de tabac en feuilles de la campagne:

	Pour les 2 semaines finissant au 10 nov. 1916	Depuis le 1er janvier 1916
	Balles	Balles
Vuelta Abajo . . . . .	4,324	148,507
Semi Vuelta . . . . .	953	19,255
Partido . . . . .	391	22,799
Remedios . . . . .	5,908	118,995
Oriente . . . . .	752	6,828
Totaux . . . . .	11,728	316,384

Les exportations de cigares par steamer "Mexico", il y a 2 semaines, s'élevaient à 2,308,370 cigares, comprenant 556 caisses et qui furent consignés aux pays suivants: Etats-Unis, 1,304,710 cigares; Grande-Bretagne, 743,340; République Argentine, 120,575; Canada 98,000; Afrique Anglaise, 18,975; Brésil, 16,570; Portugal, 5,300. et Japon, 900.

Les exportations de tabac en feuilles du port de La Havane, pour la semaine finissant le 11 novembre 1916, s'élevaient à 6,671 balles, réparties comme suit: à tous les ports des Etats-Unis, 5,643; au Canada, 279; à la Grande-Bretagne, 100; à la République Argentine, 560; à l'Uruguay, 49; au Chili, 40.

## COMBIEN DEVRAIT-ON FUMER?

Naturellement, il y a des hommes qui fument plus que d'autres. Il y en a qui se contentent de trois cigares par jour, d'autres qui en fument une douzaine, normalement.

Combien de cigares peut-on fumer sans se faire de mal, dépend des circonstances et des individus.

On rappelle à ce propos que Georges-A. Lee, propriétaire de l'Union Hotel à Litchfield, Minn., fit un pari, le 26 novembre 1913, qu'il fumerait 50 "clear Havana perfectos" dans l'espace de onze heures. Il fit comme il avait dit devant un certain nombre de témoins. Il fuma chaque cigare jusqu'au bout à moins d'un pouce de la longueur. Pendant cette performance, le plus court temps qu'il prit pour fumer un cigare fut six minutes.

En 1860, Abner Goodman, un habitué bien connu du turf anglais, pour gagner un pari de 20 guinées, fuma



# TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

Il est si agréablement différent des autres tabacs à chiquer qu'il peut être surnommé "La parfaite satisfaction."

La seule manière de conserver ses clients est de leur donner satisfaction en leur offrant le tabac

**COPENHAGEN**

Et voyez toujours à ce qu'il soit d'un degré modéré d'humidité.

*Sa saveur est distinctive,  
sa qualité est renommée.*

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS EN GROS**

72 cigares en neuf heures et vingt minutes. Il fuma les cigares régulièrement les consommant jusqu'à moins d'un pouce. Avec fermeté, pendant la seconde heure du concours, il fuma chaque cigare en moins de quatre minutes, en consommant 16 en une heure.

Dans ces deux cas de fumée excessive il ne semble pas que le fumeur en éprouva un sérieux malaise.

Mais, le Baron Bela Oluyi de Budapest, dit-on, se fit mourir en consommant 17,000 cigares forts, en dix mois.

Ce gentilhomme hongrois avait été très riche, mais ayant spéculé malheureusement, il perdit presque toute sa fortune.

Déterminé à pourvoir à l'avenir de sa femme et de ses six enfants, il s'assura fortement sur la vie dans cinq compagnies différentes. Ayant payé de grosses primes sur cinq polices, pour un an, il eut recours au cigare.

Régulièrement, il se mit à fumer cinquante cigares forts ou plus par jour et au bout de quelques mois, il s'affaiblit. Il maigrit et perdit l'appétit mais il continua à fumer avec encore plus de rage. Son intention était de se suicider, lentement, d'une manière qui ne permettrait pas aux compagnies d'assurance de refuser à sa femme et à ses enfants le paiement des centaines de milliers de piastres d'assurance. Il avait projeté d'en finir en un an, avant que les primes de ses polices d'assurance devinssent dues, et en fumant plus de 50 cigares par jour, il succomba au bout de 10 mois. Il avait fumé plus de 17,000 cigares, en dix mois, pour se suicider.

G.-V. Tinson, un pilote en retraite, qui célébrait son 84ième anniversaire à Saint-Louis, récemment, disait qu'il avait fumé 100,000 cigares et que cette consomma-

tion ne l'avait nullement indisposé. Le capitaine Tinson avait commencé à fumer à l'âge de 20 ans; au commencement, il ne fumait que par hasard, mais il en prit vite l'habitude et pendant soixante années, il fuma une moyenne de cinq cigares par jour.

La fumée doit être un plaisir, non un vice.

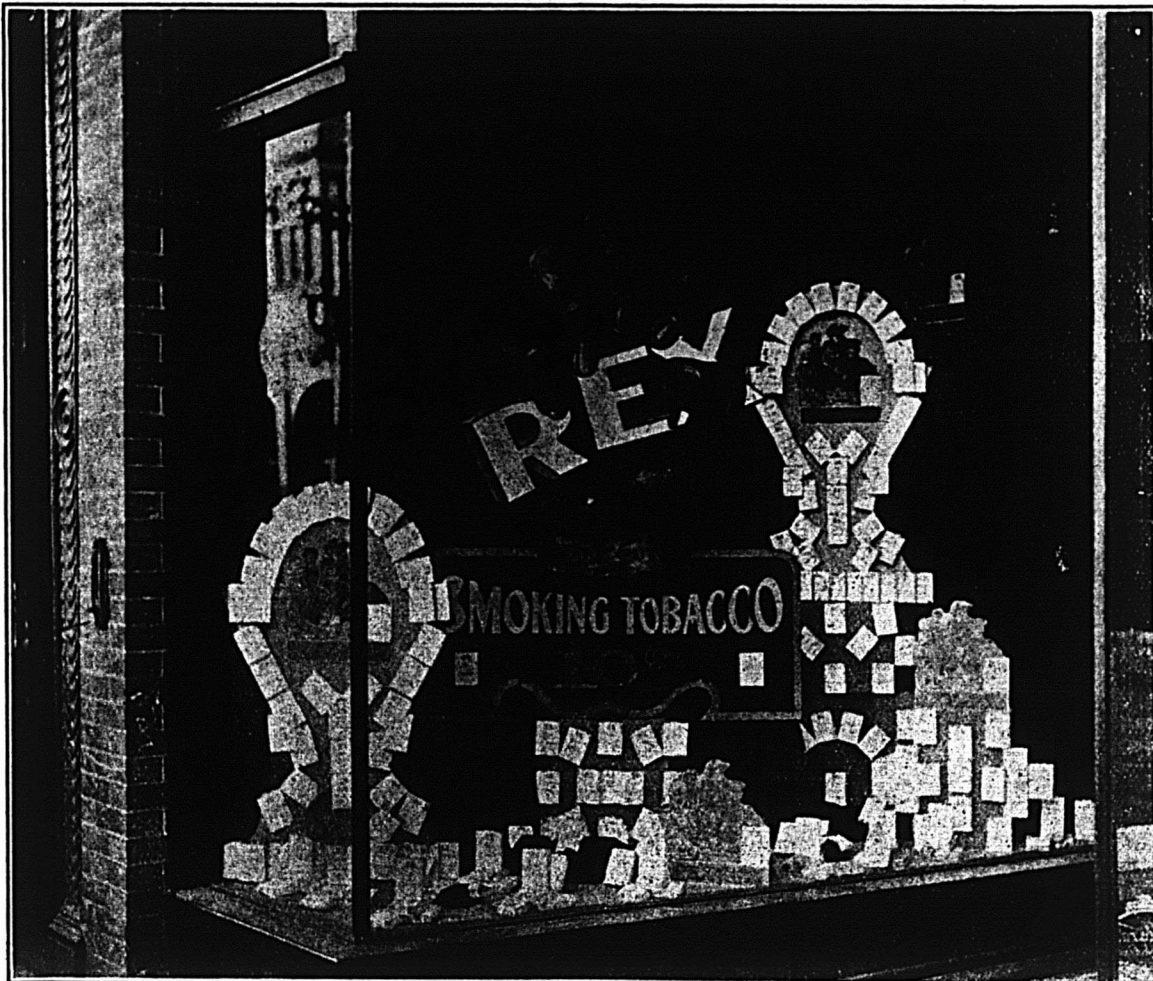
Aussi bons que soient les cigares, il faut savoir en restreindre sagement la consommation. Un fumeur régulier peut atteindre valablement un âge fort avancé tout aussi bien que quelqu'un qui n'a jamais fumé peut être invalide et traîner lamentablement à l'âge de 30 ans.

### POUR LES FETES

Le commerce du tabac offre maintes opportunités pour les fêtes. Les cigarettes ou cigares revêtus de boîtes attrayantes sont un de ces cadeaux qui sont toujours appréciés du sexe laid. Si donc vous savez faire un étalage brillant qui suggère cette idée aux passants, vous en tirerez certainement profit.

### UN ETALAGE D'UN EFFET FRAPPANT

Il n'est pas facile de faire un étalage de vitrine qui produise un effet frappant et sortant de l'ordinaire; cependant la vitrine consacrée au REX et dont nous publions ici la photographie atteint ce résultat. Cette photographie est celle du magasin de M. Bonenfant, 360 rue Dorchester-Ouest, Montréal. Cet attrayant étalage forcera certainement les clients à se rappeler du nom de "REX" quand ils achèteront du tabac à fumer.



UNE VITRINE TRES ATTRAYANTE. — ETALAGE DU TABAC A FUMER "REX" DANS UN MAGASIN DE MONTREAL.



# TABACS--GICARES--CIGARETTES

## NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes.—Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

### IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited

<b>CIGARETTES</b>	Lo 1,000
Bouquet, 7s, boîte 350, par bte..	6.22
Calabash .....	11.50
Columba, petits cigares.....	12.50
Dardanelles "Turques" bouts unis .....	13.00
Dardanelles "Turques", bouts en liège ou en argent.....	13.00
Derby's, bte de 660, par bte \$4.30	7.15
Fatima 20s .....	10.75
Guinea Gold .....	8.50
Gloria 7s. ....	6.22
Gold Crest 20s .....	6.50
Hasan "Turques", bouts en liège	8.80
Mecca "Égyptiennes", bouts unis	8.80
Mogul "Égyptiennes", bouts unis ou en liège .....	12.75
Murad "Turques", bouts unis ..	12.75



New Light, Petits cigarsés ....	8.80
Old Chum, bouts unis .....	8.50
Old Gold, 6s. bte de 600, la bte	\$4.10
6.83	
Pall Mall, format ordinaire.....	19.50
Pall Mall, format royal .....	26.00
Players Navy Cut .....	8.70



Richmond Straight Cut, bte de 10 .....	11.50
Richmond Straight Cut, bte de 20 .....	11.00
Sweet Caporal .....	8.80
Sweet Sixteen 7s, bte de 700, la boîte .....	\$4.35 6.22
Sub Rosa, petits cigares .....	8.80
Cigarettes importées.	
Capstan, douce et medium ..	15.50
Capstan, bte de 10 avec porte-cigarettes .....	15.50
Soussa, importées du Caire, Egypte extra fine, No 25....	21.50
Soussa, extra fine, No. 30.....	24.50
Soussa, Khedivial .....	32.50
Three Castles, bte de fer-blanc, 50s, bte de carton 10s. ....	19.00
Three Castles, bte de fantaisie ..	19.50
Tabacs à Cigarettes.	
B. C., No. 1, 14s.....	1.18
Sweet Caporal, 16s .....	1.38

### Tabacs coupés.



Old Chum, 12s .....	0.99
Meerschaum, 12s .....	0.99
Athlete Mixture, bte en fer-blanc, ½ et ¼ lb. ....	1.50
Old Gold, 13s .....	1.12
Seal of North Carolina, 13s.....	1.04
Duke's Mixture, "Cut Plug", 1/13	1.04
Duke's Mixture "Granule" sac 1/13	1.04
Old Virginia, ppts ½ et 1 lb....	0.80
Old Virginia, ppts 1/16 .....	0.70
Bull Durham, sac 1-11 et 1-16..	1.30
Snap, ppts ½ et 1-16 .....	0.67
Calabash Mixture, bte ½ et 1 lb	1.45
Calabash Mixture, bte ¼ lb....	1.50
Calabash Mixture, importé, bte ½ .....	1.60
Pride of Virginia, importé, bte 1/10 .....	1.60
Capstan Navy Cut, importé, bte ¼ moyen et fort .....	1.60
Old English Curve Cut, importé boîte 1/10 .....	1.70
Tuxedo, importé, boîte 1/10 ..	1.70
Luckv Strike, importé, boîte, 1/10 .....	1.70
Rose Leaf, importé, à chiquer ppts 1 oz. ....	1.40
Tabacs à chiquer importés.	
Piper Heidsieck .....	1.40
Casino—	
Ppts ¼ lb., boîtes 5 lbs.....	0.32
Ppts 1/10 lb., boîtes 5 lbs....	0.40
Ppts ½ lb. ....	0.30
Ppts 1 lb. ....	0.28
Horse Shoe Solace—	
Ppts 1/12 lb., boîtes 5 lbs. ....	0.48
Ppts ½ lb. ....	0.48
Ppts 1 lb. ....	0.48
Ppts 1 lb. avec pipe à l'intérieur .....	0.58
Boîte de fer-blanc, ½ lb....	0.53
Gold Block—	
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.58
Sacs 1/9, boîtes de 5 lbs....	0.58
Boîtes en métal ¼ lb. ....	0.75
Brown Shag pour fumer et chiquer—	
Ppts 1/12 lb., boîtes de 5 lbs.	0.48
Ppts ½ lb. ....	0.46
Ppts 1 lb. ....	0.46
Signam Cut Plug—	
Sacs 1/14 lb., boîtes de 5 lbs..	0.56
Ppts 1/12 lb., boîtes de 5 lbs..	0.48
Ppts ½ lb. ....	0.46
Carillon (pour fumer et chiquer)—	
Ppts 1/11 lb., boîtes de 5 lbs..	0.44
Como—	
Ppts 1 lb. avec pipe à l'intérieur .....	0.48
Lion Brand (Coupé gros pour chiquer)—	
Sacs en papier 1/12, boîtes 5 lbs .....	0.45



Horse Shoe .....	0.95
Rose No 1 de Landry.....	0.38
Rose No 1 de Houde .....	0.40
Tabacs à chiquer en palettes.	
Moose, 12s, ½ cads., 12 lbs., cads. 18 lbs. ....	0.46
Snowshoe bars, 6s, ½ butts, 12 lbs. ....	0.56
Stag bars, 6s, ½ butts, 12 btes 6 lbs. ....	0.48
Black Watch, 7½s, ½ butts, 9½ lbs, btes 4 lbs. ....	0.60
Bobs, 6s, ½ cads., 12 lbs., ¼ cads., 6 lbs. ....	0.46
Bobs, 12s, ½ butts, 12 lbs, btes 6 lbs. ....	0.46
Currency, 6s, ½ butts, 9 lbs....	0.46
Currency Navy, 12s, ½ cads, 12 lbs, ¼ cads., 6 lbs.....	0.46
Pay Roll thick bars, 8½ butts, 21 lbs., btes 6 lbs.....	0.68
Empire Navy bars, 8s, btes 6 lbs. ....	0.64
Walnut bars, 8s, btes 6 lbs....	0.64

### EMPIRE BRANCH

Tabacs à fumer en palettes.	
Pedro bars, 5 5-7, btes 7 lbs....	0.67
Rosebud bars, 7½, butts 21½ lbs., btes 6 lbs.....	0.57
Ivy, 8s, butts 18 lbs., ½ butts 9 lbs. ....	0.64
Shamrock bars et plugs, 7½s, ½ butts, 12 lbs., btes 6 lbs...	0.57
Derby, 7s, btes 8 lbs. ....	0.56
Tabacs Coupés.	
Great West, sac 9s.....	0.72
Forest & Stream, bte 1/11.....	0.89
Forest & Stream, bte ¼, ½ et 1 lb. ....	0.80
Forest & Stream, jarre de 1 lb. avec humecteur .....	1.00



### THE B. HOUDE CO., LTD., QUEBEC.

#### Tabac coupés à fuiner.

Trappeur—	
Ppts 1/12, boîtes 5 lbs.....	0.48
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.56
Ppts ½ lb. ....	0.40
Paqt 1 lb.....	0.40
Comfort—	
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.56

lbs. . . . .	0.52
Tri-Color	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs....	0.40
Houde's No. 1—	
Pqts 1 lb .avec pipe à l'intérieur . . . . .	0.54
Pqts ½ lb., boîtes de 5 lbs....	0.55
Pqts ¼ lb. . . . .	0.50
Pqts 1 lb. . . . .	0.50
Valise de fer-blanc, 1 lb....	0.54
Micmac (Coarse Cut Chewing)—	
Sacs en papier 1/12, boîtes 5 lbs. . . . .	0.45
Houde's Fine Cut (pour fumer et chiquer)—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.60
Pqts 1/7, boîtes de 5 lbs....	0.60
Hudson (pour fumer et chiquer)—	
Pqts 1/14, boîtes de 3 lbs....	0.60
Pqts 1/7, boîtes de 5 lbs....	0.60
Golden Leaf—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs....	0.60
Pqts ¼, boîtes de 5 lbs....	0.60
Boîtes de fer-blanc, ½ lb....	0.68
Boîtes de fer-blanc, ¼ lb....	0.75
Rainbow—	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs....	0.80
Boîtes de fer-blanc, ½ lb....	0.83
Boîtes de fer-blanc, ¼ lb....	0.88
Sacs 1/6 lb., boîtes de 5 lbs.	0.90
Champagn—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.85
Morning Dew—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.85
Boîtes en métal, ½ lb....	0.94
Crema—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs....	0.60
Standard—	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs....	0.80
Boîtes en métal, ¼ lb....	0.85
Jockey—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs....	0.60
Senator—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.90
Sacs 1/6, boîtes de 5 lbs....	1.00
Boîtes en métal, ½ lb....	0.95
Jolly Good Navy Cut—	
Boîtes en métal 1/9, btes 2 lbs.	1.10
Patriot—	
Boîtes en métal, 1 lb....	0.85
Handy (Cut Plug)—	
Sacs 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.80



Alice—	
Sacs 1 lb. . . . .	0.35
Cadet—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.58
Boîtes de métal, ¼ lb....	0.75
Old Style—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs... .	0.85
Tabac à fumer, coupe naturelle.	
Extra Parfum d'Italie (Quesnel)—	
Pqts 1/14 boîtes de 5 lbs....	0.56
Mon Ami (Pure Quesnel)—	
Pqts 1/10, boîtes de 3 lbs....	0.75
Pqts ½ lb. . . . .	0.60
Pqts 1 lb. . . . .	0.60
"Ligne Spéciale No. 40"—	
Ligne spéciale No 40	0.40
Pqts. 1/10 lb. boîtes de 5 lbs.	0.40
Pqts. 1-5 lb.	0.40
Pqts. ½ lb.	0.33
Pqts 1 lb.	0.40
Ligne Spéciale	0.40
Red Cross—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Pqts ½ lb. . . . .	0.48
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs....	0.69
Tiger—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Montcalm—	
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Encore—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Pqts ½ lb. . . . .	0.48
Pqts 1 lb. . . . .	0.48
Sacs ¼, boîtes de 5 lbs....	0.58
Rouge et Quesnel—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Pqts 1/6 lb....	0.45
Pqts ½ lb....	0.45
Pqts 1 lb. . . . .	0.45
Quesnel—	
Pqts 1/5 lb. . . . .	0.50
Pqts ½ lb. . . . .	0.50
Pqts 1 lb. . . . .	0.50
Houde's Beat One Dollar Mixture (Quesnel)—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.90
Pqts 1/5 lb. . . . .	0.90
Pqts ½ lb. . . . .	0.90
Pqts 1 lb. . . . .	0.90
Napoléon—	
Pqts 1-16 lb., boîtes de 5 lbs....	0.40
Bellefeuille—	
Pqts ½ lb. . . . .	0.32
Pqts ¼ lb. . . . .	0.32
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Houde's Quesnel—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs....	0.68
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs....	0.68
Prairie—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Rouge—	
Pqts ¼, boîtes de 5 lbs....	0.32
Pqts ¼ lb. . . . .	0.32
Pqts ½ lb. . . . .	0.32
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Golden Broom—	
Boîtes en métal 1/7 . . . . .	0.50

Houde's Special Parfum d'Italie—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Richellieu—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs....	0.48
Tabacs à Cigarettes	
Rugby—	
Btes glissantes 1/10, btes 5 lbs	0.77
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs. . . .	0.70
Pqts ½ lb. . . . .	0.70
Pqts 1 lb. . . . .	0.70
Petit Bleu—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.60
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs....	0.60
Pqts ½ lb. . . . .	0.55
Pqts 1 lb. . . . .	0.55
L. L. V.—	
Pqts ½ lb. . . . .	0.55
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.60
Petit Poucet—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.58
Le Petit Jaune—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs....	0.58
Calabrese—	
Pqts 1-16, boîtes de 5 lbs....	0.70
Swoboda—	
Boîtes glissantes 1/10, btes 5 lbs. . . . .	0.74
Carlo—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs....	0.65
Ali Baba—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs....	0.70
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs....	0.75
Botteff—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs....	0.70
"Sunrise—	
Pqts. 1/18, boîtes de 1 lb. et 5 lbs.	1.05
Tabacs à cigarettes, turc	
Houde's Turkish—	
Pqts 1/15, boîtes de 2 lbs....	1.15
Yafa—	
Pqts 1/16, btes de 2 et 5 lbs.	1.25
Osman—	
Pqts 1/16, boîtes de 2 lbs....	1.25
Hochfeiner—	
Pqts 1/16, boîtes de 2 lbs....	1.25
Palettes pour chiquer	
Spun Roll—	
1/16, boîtes 1 lb....	0.70
Coupé et Presé Naturel	
Original (Quesnel)—	
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs....	0.70
Pqts ¼ lb., boîtes de 5 lbs....	0.70



**LE MARCHAND-DETAILLANT DE TABAC**

La personne qui se dispose à se livrer au commerce de détail du cigare commet souvent l'erreur de penser, comme beaucoup de gens se l'imaginent, que la vente du cigare est un métier facile. Et celui qui entre dans le détail avec cette idée en tête, aura tôt ou tard à en souffrir.

Pour réussir, le marchand de cigares au détail doit être un vendeur de premier ordre, car il n'a pas les avantages dont profite le marchand-détaillant régulier. L'homme qui vend à la clientèle générale de détail sait plus ou moins quelles sont les personnes susceptibles d'acheter. Il peut connaître leur caractère

et leurs dispositions. La nature de ses affaires lui permet de conserver aussi ses clients, de les étudier et de découvrir les façons de les satisfaire.

Mais le marchand de cigares et de cigarettes n'est pas logé à la même enseigne. Il n'a pas le temps d'examiner ses nouveaux clients et de saisir leurs désirs. Le client de tabac entre ordinairement en coup de vent dans le magasin et en ressort pareillement, sans que le marchand ait eu le loisir de se faire une opinion sur son compte. Le marchand est donc obligé de se faire une idée instantanément, comme il peut. Il doit donc être vif, alerte, attentionné et plein de tact. Il doit saisir ses opportunités instantanément et éviter les moindres pertes car son commerce ne le lui permet pas.

# Kingsbeer

La meilleure et la plus pure  
qui puisse être brassée.



## “3 LEADERS”

# DOW

# ALES STOUTS

*Bières Fortes*

ET

# Extrait de Malt

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s'adresser au “Département des commandes par la poste”, 38 Square Chaboillez, Montréal.



## CETTE QUERELLE A PRODUIT UN RESULTAT!

**Les querelles ont été fréquentes au moment de la paye, mais à la dernière, qui fut grave, trois des meilleurs ouvriers menacèrent de quitter l'atelier, et le patron se réveilla**

C'est l'ancien système de pointage des heures de travail qui était condamnable. On ne peut s'attendre à ce qu'un pointeur humain travaille sans faire quelque erreur ou sans avoir des préférences et des animosités.

Il est inutile de s'attendre à ce que l'ouvrier endure cet état de choses, aujourd'hui surtout que le salaire est élevé et l'ouvrage abondant.

Donc, comme nous l'avons dit, cette querelle a produit un résultat. Quelqu'un mentionna

### L'Enregistreur de Temps International

et dit combien il est populaire dans les établissements modernes du Canada, grands et petits.

Et le Patron dit: "Pourquoi me servir de machines dans chaque département de mon industrie, afin d'économiser du travail et des erreurs et ne pas m'en servir pour l'achat le plus important de matière première que je fasse: les heures de travail? **D'ailleurs mes employés ont besoin de protection aussi bien que moi.** Je vais me renseigner immédiatement."

C'est ce qu'il fit. Et nous avons reçu sa commande. Quant à lui il a obtenu un système d'enregistrement des heures de travail toujours plein de sang-froid, d'une exactitude parfaite, qui permet aux ouvriers de faire eux-mêmes leur pointage et d'être payés pour chaque minute de travail — mais pas plus —. Et tout le monde est content.

*Permettez-nous de faire la même chose pour vous!*



**The International Time Recording Co. of Canada, Limited**

Rue Anderson, Toronto

Winnipeg

Vancouver

Montréal

F. E. Mutton, gérant-gén.

400 Edifice Electric Ry.

817 rue Pender O.

Coin rues McGill et Notre-Dame